



Investir dans les populations rurales

Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Rapport de supervision

Dates de mission: 28 September 2020 to 13 October 2020

Date du document: 02/03/2021

Identifiant du projet 2000001073

Numéro du rapport: 5540-BJ

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

A. Aperçu du projet

Région:	Afrique de l'Ouest et du Centre	Niveau de risque du projet:	Problème potentiel
Pays:	Bénin	Catégorie environnementale et sociale:	B
Nom du projet:	Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché	Classification du risque climatique (PESEC):	2 - Moyen
N° du projet:	2000001073	Institution chargée de l'exécution:	Ministry of Agriculture, Livestock and Fishing
Type de projet:	Développement Rural	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministry of Agriculture, Livestock and Fishing
Chargé de Programme Pays:	Pascal Kabore		
Coordonnateur du projet:	Pas encore disponible		
Zone du projet:			

Date d'approbation:	13/09/2018	Date de réception du dernier rapport d'audit:	29/06/2020
Date de signature:	08/02/2019	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	13/10/2020
Date d'entrée en vigueur:	29/04/2019	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	3
Date d'éligibilité aux décaissements:	15/07/2019	Nombre de prolongations:	0
Date du premier décaissement:	18/07/2019	Délai d'entrée en vigueur:	7 mois
Date de la revue à mi-parcours:	Pas encore disponible		
Date d'achèvement prévue:	30/06/2025		
Date d'achèvement actuelle:	30/06/2025		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	IFAD	\$10,631,619
	Debt Sustainability Framework	\$3,932,243
	IFAD	\$15,520,826
	Debt Sustainability Framework	\$15,520,826
Répartition du financement national	National Government	\$9,765,449
	Private sector local	\$5,604,360
	Beneficiaries	\$3,307,662
	Other Local	\$1,275,500
Répartition du cofinancement	Rural Poor Stimulus Facility	\$432,098
	OPEC Fund for International Development	\$14,000,000
	OPEC Fund for International Development	\$9,980,072
	Rural Poor Stimulus Facility	\$527,796
Financement total du projet:		\$105,361,589

Mission en cours

Dates de mission:	28 September 2020 to 13 October 2020
Jours sur le terrain:	2

Composition de la mission: FIDA: Jean Pascal Kaboré, Directeur Pays du FIDA pour le Bénin et Chef de mission, M. Damien Ngendahayo, Chef de mission technique, Mme Fanny Grandval, Spécialiste Régionale du FIDA en charge des Institutions Rurales, de la Production Durable et des Marchés, M. Hermann S. Tossou, Analyste de programmes au Hub FIDA de Dakar, Mme Faten Bokri, Consultante FIDA du Bureau d'Accra, Mme Barbara Wiredu, Assistante du Programme, M. Jacques Lutaladio, Expert agronome, M. Harifidy Ramilison, Expert en génie rural, M. Ndiaga Samb, Expert en inclusion sociale, ciblage et genre, Mme Diallo, Aissatou Emma, Chargée de Programme FIDA, et M. Diallo, Thierno Sadou, Expert en gestion financière.

Partie gouvernementale: Mme Françoise Assogba Komlan, SG/ MAEP, M. Victorin Ede Yaovi, DG du Financement du Développement/MPD, M. Dossa Agumon, Directeur, DPP/MAEP, M. Rachid Mama-Sika, Directeur de la Mobilisation des Financements et de la Coordination de l'Aide au Développement/MPD, M. Souleymane Akambi, Chargé du Portefeuille FIDA, CAA/MEF, M. Ignace Atiukpe, Chef de Service Suivi des projets/CAA, M. Aristide Gnikpo, Chef Cellule Suivi Evaluation/DPP, et M. Franck Abiou, Chef du Service des BOI/MPD.

Lieux visités: Toffo/Pôle 7, Zogbodomè/Pôle 5, Koussin Lélé/Pôle 5, Ouinhi/Pôle 5, et Adja Ouèrè /Pôle 6

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	Ø	Note	Indicateur clé #2	Ø	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		4.12	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.6

Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	4	Qualité de la gestion du projet	4
Ciblage et portée	5	Gestion des savoirs	5
Égalité des sexes et participation des femmes	4	Utilisation optimale des ressources	3
Productivité agricole	4	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	4	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	3
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	N/A	Taux de décaissement acceptable	3
Établissement de partenariats	4	Qualité de la gestion financière	3
Capital humain et social et autonomisation	4	Qualité et ponctualité des audits	3
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	3
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4	Passation des marchés	
Stratégie de retrait	4		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	4		

Pertinence	3
-------------------	----------

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

Contexte et objectif principal de la mission

Une mission conjointe du Gouvernement du Bénin et du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) s'est déroulée du 28 septembre au 13 octobre 2020 pour réaliser la 1^{ère} supervision du Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM). Dans le respect des dispositions applicables au contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, la mission s'est déroulée à distance, le voyage de l'équipe de la mission au Bénin n'étant pas envisageable.

L'objectif de la mission était de : (i) évaluer la performance globale du projet ; (ii) faire le point de l'état d'avancement des activités prévues dans le PTBA 2020 par composante; (iii) évaluer les performances du système de suivi-évaluation ; (iv) apprécier la qualité de la gestion administrative et comptable du projet ; (v) faire le point de la mise en œuvre des recommandations des missions d'appui à la mise en œuvre du projet d'octobre 2019 et juin 2020; (vi) apporter un appui à l'équipe et aux partenaires de mise en œuvre pour améliorer les performances du projet.; et (vii) faire des recommandations et proposer des solutions appropriées à prendre en compte dans le processus de préparation du PTBA 2021.

Au démarrage de la mission, le Directeur Pays du FIDA pour le Bénin a présenté l'équipe FIDA de la mission à l'équipe du PADAAM/ProCaR. Il a saisi cette opportunité pour cadrer les objectifs de la mission axés sur l'appui au projet pour accélérer la montée en puissance du PADAAM après 15 mois de sa mise en œuvre. Pour sa part, le Coordonnateur du ProCaR a présenté les Représentants de la partie gouvernementale (MAEP, CAA/MEF, et MPD) dans la mission et les partenaires clés de mise en œuvre du projet comprenant les Services publics concernés (DPV, INRAB, DGR, DLROPEA,....) et les Opérateurs privés (FUPRO, ETD, SENS, Coop DICPA, ANAF, IFRIZ-B, ...).

Par la suite, l'équipe du PADAAM/ProCaR a fait une présentation, par visioconférence, sur l'état d'avancement global du projet et l'état d'exécution du PTBA 2020. De même, les partenaires clés ont présenté l'état d'avancement des activités dans leurs domaines d'intervention. Ces présentations ont permis à la mission de s'imprégner des réalisations du projet à date et de préparer les séances thématiques de travail avec les acteurs concernés. Celles-ci ont été tenues avec les Responsables de composantes et de thématiques transversales, et un bon nombre de partenaires ci-dessus mentionnés. Les 5 et 6 octobre, l'équipe du Projet ainsi que les partenaires de mise en œuvre et la partie nationale ont effectué des visites de terrain^[1] dans les Communes de AdjaOuèrè, Covè, Ouinhi, Toffo, et Zogbodomey avec une possibilité pour l'équipe de mission de se connecter virtuellement aux bénéficiaires des appuis du projet. Les compléments d'informations obtenues ont été pris en compte dans la finalisation de l'Aide-mémoire.

L'Aide-Mémoire de la mission a été soumis à l'appréciation de l'équipe du PADAAM/ProCaR et ses partenaires clés le 11 octobre 2020 et amendé pour tenir compte de leurs observations. Les constats et recommandations de la mission ont été présentés et discutés avec le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche lors d'une séance de restitution virtuelle le 14 octobre 2020. Les conclusions et recommandations de la mission seront passées en revue et confirmées dans les semaines qui viennent dans une Lettre de Gestion du FIDA.

La mission tient à remercier le Gouvernement du Bénin et l'ensemble des interlocuteurs pour la qualité de leur implication et celle de leurs contributions à l'avancement du projet. Elle remercie particulièrement l'équipe du PADAAM/ProCaR pour la qualité de l'organisation et de l'appui à la mission.

[1] Les liens vidéos youtube de ces visites seront annexés au rapport de supervision

Principaux accords de mission et conclusions

Au démarrage du projet, le PADAAM disposait de beaucoup d'atouts pour atteindre un niveau acceptable d'exécution physique et financière des activités prévues au titre du PTBA 2019 – 2020. Cependant, la pandémie de la COVID 19 couplée avec les retards enregistrés dans la signature des conventions avec les partenaires stratégiques du PADAAM, a eu un impact considérable sur la mise en œuvre du projet au premier semestre 2020. Au regard des faibles résultats enregistrés et des goulots d'étranglements identifiés, la mission d'appui de juin 2020 a permis au PADAAM d'élaborer un plan d'actions de 100 jours couvrant la période de juin/juillet à septembre 2020. Le principal but visé était d'appuyer le PADAAM à obtenir de résultats significatifs au deuxième semestre 2020. A cet effet, la mission a recommandé notamment de : (i) accélérer la finalisation de l'Unilateral Trust Fund (UTF) et la mise en place de l'ATI auprès du PADAAM dans le cadre des partenariats productifs ; (ii) accélérer le démarrage des travaux d'études technico-économiques et environnementales avec la DGR et la CE/ MAEP ; et (iii) procéder à la mise à jour des études d'avant-projet détaillées pertinentes relatives aux sites proposés pour être aménagés par le PADAAM (394.78 ha).

La mission note que des progrès ont été enregistrés depuis cette mission d'appui. En effet, les taux d'exécution physique et financière du PTBA 2020 sont passés respectivement de **17%** et **6%** au 31 mai 2020 à **42%** et **22%** au 30 septembre 2020, soit une augmentation respective de 25 et 16 points en quatre mois. Malgré ces avancées, le PADAAM tarde à

monter en puissance après 15 mois de sa mise en œuvre. La mission et les équipes du ProCaR/PADAAM se sont accordées sur les principales mesures suivantes pour assurer une performance constante du projet en 2021 et durant le temps restant de 2020.

Partenariats productifs :

- Finaliser d'urgence le contrat d'AT de la FAO qui sera révisé sur une base annuelle et solliciter l'appui ponctuel de la FAO pour (i) la formation des acteurs concernés sur le logiciel "Rural invest" et (ii) la validation du Manuel de mécanisme de gestion du financement du partenariat.

Accès aux intrants :

- Affiner la stratégie de mise en place du mécanisme fonds levier intrants sur la base des orientations et recommandations du dernier atelier de validation par les parties prenantes.

Infrastructures rurales :

- Accélérer la signature de la convention avec la DGR pour réaliser les études pour 500 ha et actualiser celles existantes sur 395 ha et lui apporter un appui institutionnel (1 ingénieur GR dédié aux projets du ProCaR).
- Finaliser le processus de contractualisation des AMOD pour qu'elles soient opérationnelles en janvier 2021 ; une clause d'engagement exclusif de leur personnel à mettre en œuvre les activités du PADAAM sera inclus dans le contrat.

Don RPSF

- Anticiper une mise en œuvre à temps du don RPSF au bénéfice de la réussite de la campagne 2021.

Décaissements:

- Améliorer le décaissement des fonds OFID afin de redresser la performance du projet et anticiper la préparation du PTBA 2021 et sa mise en œuvre afin d'améliorer le décaissement des fonds FIDA.

Passation des marchés:

- Procéder à la préparation des conventions pluriannuelles avec les partenaires stratégiques et les soumettre au FIDA pour ANO au plus tard en janvier 2021 ;
- Elaborer le projet d'accord de partenariat sur la PM avec les ATDA à partir des modèles avec les Mairies dans le cadre du PADMAR et soumettre le dossier au MAEP et puis au FIDA pour l'ANO.
- **Délégation des compétences et responsabilités:**
- En vue d'éviter les dysfonctionnements au sein du ProCaR, poursuivre la mise en œuvre des mesures recommandées sur la délégation des compétences et des responsabilités et faire une évaluation d'étape en juin 2021.

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

Le projet est entré dans sa deuxième année de mise en œuvre depuis juillet 2020. Les conventions signées en juin 2020 avec les partenaires clés de mise en œuvre ont permis de réaliser les résultats ci-après au 30 septembre 2020 : 7 615 bénéficiaires recevant les services promus par le projet sur 105 000 prévus à mi-parcours (7%) ; (ii) 2 contrats de partenariats sur 248 prévus (0,8%) ; (iii) 292 OP soutenues sur 1 139 prévues (26%) ; (iv) 2 621 producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et /ou aux paquets technologiques sur 16 750 prévus (16%) ; et (v) 4 000 exploitations touchées par le CEF (Conseil à l'exploitation familiale) sur 8 150 prévues (49%). Le faible niveau de performance globale s'explique essentiellement par : (i) l'obtention de l'ANO sur le PTBA 2020 en mars 2020 ; (ii) les lenteurs liées à l'application des procédures administratives et de passation des marchés ; (iii) le retard dans la signature et l'exécution des conventions avec les partenaires stratégiques du projet; et (iv) la situation de la pandémie de la COVID-19 avec les mesures de confinement et de cordon de sécurité sanitaire prises par le Gouvernement qui ont ralenti la mise en œuvre du projet.

Les réalisations physiques cumulées jugées insuffisantes à date sont reflétées par un taux de décaissement global du projet estimé à 4% au 30 septembre 2020, toutes sources de financements confondues^[1]. A la même date, le taux de décaissement global sur les fonds FIDA est de 9%. En prenant en compte les DRF en cours de paiement, ce taux devrait passer à 12%. Ces taux restent cependant faibles à environ 18 mois de la date prévue pour la revue à mi-parcours du PADAAM. C'est surtout la sous-composante « Développement des Infrastructures » qui tire vers le bas la performance globale du projet. En effet, cette sous-composante enregistre le taux d'exécution financière (TEF) le plus faible (2%) alors que sa part de contribution dans le budget exercice 2020 représente 22%.

Les taux d'exécution physique du PTBA 2020 révisé est estimé à 42% toutes sources de financements confondus au

30/09/2020. Par composante, ces taux se présentent respectivement comme suit : (i) 48% pour la composante 1 « Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée » ; (ii) 31% pour la composante 2 « Amélioration de la productivité et de la production agricole » ; et (iii) 50% pour la composante 3 « Coordination, suivi-évaluation, et gestion des savoirs ». A la même date, le TEF du PTBA 2020 s'élève à **22%** (23% pour la composante 1, 8% pour la composante 2, et 45% pour la composante 3). L'écart entre le taux d'exécution physique et le taux d'exécution financière s'explique essentiellement par le fait que certaines activités de forte consommation de ressources ont été réalisées sans que les décaissements y relatifs ne soient effectifs.

[1] Y compris le gap financier qui représente 42% du coût total du PADAAM.

Composante 1 : Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée

Développement des partenariats

Les activités préparatoires pour démarrer des contrats de partenariats en 2020 ont été exécutées en grande partie : les campagnes d'information sur l'approche CS/4P/Co-entreprises ont été réalisées dans 7 départements et 38 Communes d'intervention du PADAAM, les deux structures accompagnatrices des partenariats productifs de type 4P/ Co-entreprises : ETD-Bénin et SENS-Bénin ont été engagées en juin 2020 et ont commencé des actions sur le terrain, les protocoles de partenariat avec les structures publiques décentralisées (DDAEP et ATDA) sont entrés en vigueur, les CTP qui valideront les plans d'affaires (CS, 4P et Co entreprise) ont été installés officiellement. Toutefois, d'autres ressources-clés pour ce volet ne sont pas encore en place : l'ATI qui devrait fournir des outils de base et conseiller les acteurs de ce volet, n'est pas encore recrutée, du fait de difficultés liées à la passation de marché, et de même, le recrutement des OPS devant accompagner l'exécution des contrats de partenariats est au stade de la finalisation du rapport de l'AMI. Deux outils essentiels ne sont pas encore à la disposition des acteurs de ce volet : (i) le Manuel de gestion du mécanisme de financement des partenariats, en attente de validation par l'ATI, et (ii) le logiciel « Rural invest » qui devrait être exploité par les différents acteurs de ce volet, à la fois dans un souci d'harmonisation des Plans d'Affaires (PA) mais surtout pour une meilleure maîtrise de leur exécution. Par ailleurs, les SAE identifiées par l'ANPME et certifiées par la BCEAO attendent le traitement de leurs dossiers financiers afin de réaliser les missions d'élaboration des PA, basés sur le canevas transitoire.

Les 2 structures accompagnatrices des partenariats 4P/Co-entreprises ont réalisé plusieurs activités : SENS Bénin a accompagné 6 ESSOR dans des actions préalables au lancement de campagne (itinéraire technique, intrants) pour les filières maïs et manioc, intégré 3 entreprises coopératives de production de manioc dans le réseau des ESSOR, conduit la prospection de marché d'écoulement à travers l'identification de 9 start-ups urbaines. Par ailleurs, ETD a facilité 2 contrats de partenariats des ESOP Adja-Ouéré et Savalou dans la filière riz, 6 tontines (74 producteurs) ont été identifiées pour rentrer dans le capital de l'ESOP Savalou, et les diagnostics de compétences du personnel de 5 ESOP ont été réalisés, suivi d'un appui à l'élaboration de leurs PA.

Force est de constater que le projet n'atteindra pas les objectifs de 30 contrats prévus dans le PTBA 2020, car à date, seulement 2 contrats ont été appuyés soit un taux de 6,67%, le premier CTP devrait tenir une première session en novembre pour examiner 5 PA. L'un des défis clés pour la montée en puissance du PADAAM sera aussi de permettre une maîtrise d'ouvrage des partenariats productifs au plus près des porteurs de projet or depuis la mission de suivi 2020, le ProCaR n'a pas identifié de marche à suivre pour confier cette maîtrise d'ouvrage aux porteurs eux-mêmes. La mission recommande la finalisation urgente du contrat d'assistance technique de la FAO qui sera révisé sur une base annuelle. La formation sur l'outil « *Rural invest* » et la validation du *Manuel de gestion du mécanisme de financement des partenariats productifs* sont des actions urgentes pour lesquelles la mission recommande d'organiser dans les meilleurs délais 2 missions d'appui ponctuel d'experts de la FAO ; à cet effet, le projet doit solliciter l'appui du haut management du MAEP et de la FAO. Au vu des délais incompressibles de passation de marché (PM), la mission recommande d'autoriser, à l'instar d'autres projets nationaux, les Communes et les ATDA à effectuer les PM pour le compte du PADAAM, avec l'assistance de la RPM.

Le ProCaR devra s'assurer du renforcement des capacités de ces structures (ATDA et Communes) et impliquera les bénéficiaires dans l'identification des caractéristiques techniques et le suivi du processus de passation de marché.

Renforcement des capacités des acteurs

La mission note que la mise en route des conventions signées avec les partenaires est récente (juillet 2020) et les recommandations des missions de démarrage et de suivi sont prises en compte ou devront l'être au moment du renouvellement des conventions avec les OPA.

Les OPA (ANAF, FUPRO et IFRIZ) ont exécuté l'intégralité des activités de la première tranche versée et sont en phase de justification. Des perspectives d'utilisation de l'entièreté des ressources du PTBA sont bonnes.

Des efforts importants sont déployés pour une bonne coordination entre les différentes faitières, gage d'optimisation de l'efficacité de l'appui du PADAAM.

Les principales réalisations sont :

- **Convention avec FUPRO-CCAFIMA-AJAM-FNPM-FNPS.** Les actions d'accompagnement à la structuration ont démarré (7 UCCM^[1] constituées et 4 organisations départementales de AJAM dynamisées) et le dispositif d'appui conseil de la FUPRO s'est déployé sur le terrain (20 Conseillers CEF, 7 gérants UDP- Unions Départementales de Producteurs, 2 Agents facilitateurs de marché et 100 animateurs relais) afin d'assurer la remontée d'expression des besoins en intrants. Les échanges avec CVPM ESPOIR d'Agon, à Damè (Toffo) ont renseigné sur les fiches parcellaires, les plans d'accompagnement et de renforcement d'exploitation familiale en prélude de la mise en place des intrants.
- La mission met en relief la nécessité pour la FUPRO (i) d'enrôler la majorité des acteurs dans diverses approches de mise en marché pour motiver la CoopDICPA d'aller au cas par cas dans la vente à crédit ; et (ii) de boucler les autoévaluations et diagnostics d'exploitation et d'élaborer les plans d'accompagnement des CEF et PA OP.
- **Convention avec IFRIZ/Bénin.** Les réalisations sont : (i) le renforcement de 78 coopératives de base ; (ii) la formation de 1 515 producteurs contre 1 250 prévus sur les BPA (SRI et UEHN - urée enrobée à l'huile de neem) ; (iii) la mise en place de 15 CEP par 15 coopératives ; (iv) la capacitation des agents de terrain pour l'utilisation des plateformes en ligne ; et (v) le contrat entre CCRB et 21 coopératives pour collecter 113 708 tonnes de paddy.
- **Convention ANAF.** Une base de données sur les membres de ANAF a été mise en place et est disponible. Des actions préparatoires à la structuration des organisations féminines et de sensibilisation des acteurs sur l'importance du leadership féminin vont démarrer après la mission.
-
-
- **Appui à la PNOPPA.** La mission apprécie la mise en route des échanges entre la PNOPPA et le projet pour le financement des activités de plaidoyer à travers l'identification des thèmes de plaidoyer (accès des petits producteurs aux marchés institutionnels, actions pour l'adoption de la loi d'orientation agricole, etc) et propose la consolidation de la mise en forme de cet appui direct.
-
- **Convention avec DLROPEA.** La mission relève que l'exécution de 79% porte essentiellement sur la sensibilisation de 6 OPA faitières aux textes de lois qui régissent les OPA, arrêtés de gouvernance et modèles alternatifs de structuration et de 28 personnes dont 1 femme sur les mesures de gouvernance nécessaires pour une OPA.

[1] Unions Communales des Coopératives de producteurs de Maïs

Composante 2 : Amélioration de la productivité et de la production agricole

Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux

Actions de démarrage. Le niveau d'exécution physique est de 84 à 100% (identification des bassins de production prioritaires, ciblage des bénéficiaires, situation socioéconomique de référence).

Accès aux intrants agricoles. La signature de la convention avec FUPRO/COOP-DICPA permettant d'associer la fourniture d'intrants, l'appui-conseil et la commercialisation contractuelle est assez récente.

L'accès aux intrants de qualité en temps réel et au plus près du lieu d'utilisation, a été exprimé comme une difficulté majeure par les bénéficiaires sur le site de Houéli-Gaga dans la commune de Ouinhi.

La mission note que la lettre, à la CoopDICPA, justifiant la nécessité d'aller vers la SODECO pour l'achat direct d'intrants en gros, sans appel d'offre du fait du positionnement de monopole de cette société dans l'offre d'intrants sur le territoire national, a obtenu l'avis de non-objection du FIDA suite à une requête soumise par le MAEP.

Le mécanisme du fonds intrants a été validé, lors de l'atelier du 2 octobre 2020, sous réserve d'intégration des amendements faits en séance. Toutefois, on note (i) d'une part le risque de non attrait de ce mécanisme d'accès aux intrants pour des petits producteurs décapitalisés par la crise du COVID-19 ; et (ii) la question du rapprochement physique des produits au plus près des producteurs.

Production semencière. La plateforme interprofessionnelle d'échange sur les variétés et l'élaboration des conventions avec la DPV pour la formation des producteurs semenciers et la stratégie semencière sont en place.

L'appui de l'INRAB a permis i) l'installation et le suivi des champs de production des semences de pré-base et de base de maïs et riz, et boutures de manioc de variétés résilientes au CC et ii) la mise en place de champs de démonstration de six variétés de riz.

La mission prend note des échanges avec les structures (ETD, SENS, FUPRO et IFRIZ), en convention avec Coop-DICPA, pour la fourniture actuellement de 5,5 tonnes de semences de riz.

Appui-conseil aux producteurs. La mission constate l'effectivité de la mise en place des conseillers agricoles pour l'animation du CEF et le démarrage récent des appuis dans le cadre du CEF et du CdGOP. Les bénéficiaires de CEF à Agon (Toffo) signalent un changement positif qui permet une planification et un meilleur suivi des charges d'exploitation par spéculation agricole. Quinze (15) CEP sur SRI et UHNE sont installés, avec IFRIZ-Bénin, à Koussin-Lélé (Covè).

L'assurance agricole se met en place avec la capitalisation des expériences du Sénégal et Togo. Une étude de faisabilité en vue d'identifier les besoins et demandes locaux en services à proposer aux acteurs est en cours. À la suite de l'élaboration de cette étude, un partenariat avec l'AMAB^{[1][2]} sur les assurances indicielles sera mis en place.

Aspects environnementaux. Le projet intègre des activités de sensibilisation et d'appui-conseil aux OPA (mise à disposition des variétés de semences résilientes aux CC, utilisation des produits phytosanitaires, lutte intégrée contre les bio-agresseurs, utilisation des intrants organiques et biologiques, valorisation des résidus et déchets en sous-produits, BPA).

[1] Seul opérateur spécialisé dans le domaine au Bénin

[2] Le premier draft du consultant est disponible

Développement des infrastructures

Les prévisions de cette première année concernaient des études d'aménagement d'infrastructures (AHA, Pistes, magasins) et la construction/réhabilitation de 15 magasins de stockage, ce qui n'a pas été réalisé : l'exécution de ce volet présente un grand retard. Après la campagne de sensibilisation/information et l'appel à projets qui a concerné 24 Communes, une évaluation de l'état des magasins dans les pôles d'intervention du PADAAM a été faite. L'ATI/GR a été recruté en avril 2020. Les restrictions liées à la COVID-19 ont contribué au retard de ce volet, les autres causes de sa faible performance sont aussi : (i) le retard de recrutement des Agences MOD (AMOD), DGR et CE-MAEP, et (ii) la longueur du processus de passation de marché.

Comme il est estimé que les contrats des 2 AMOD AGETUR et AGETIP ne seront approuvés que vers fin décembre 2020, la mission soutient le recours à l'appui de la DGR et de la CE/MAEP pour : (i) l'actualisation des études PAIA-VO sur 394,78 ha, si les sites étudiés répondent aux critères d'éligibilité du PADAAM ; (ii) l'étude de 500 ha de bas-fonds avec la possibilité de reconduire une autre tranche ; (iii) l'étude de traitements de points critiques sur 50 km ; et (iv) les études d'EIES. Le projet a une bonne perspective des aspects environnementaux. Pour réaliser ces activités, à intégrer dans la convention PADAAM-DGR, la mission recommande de prévoir sur une année, un appui institutionnel de la DGR en ressource^[1] humaine, dédiée exclusivement à la mise en œuvre du volet infrastructures du PADAAM. Cet appui institutionnel ne doit pas avoir un caractère suspensif quant à la mise en œuvre de la convention avec la DGR.

Une évaluation des prestations des AMOD, DGR, CE sera faite avant la RMP du PADMAR ; elle sera conduite par une mission tripartite composée des représentants du Gouvernement, du FIDA et de l'ATI du PADAAM

Le personnel-clé proposé dans les offres techniques des 2 AMOD est relativement réduit alors qu'elles sont aussi sollicitées par d'autres entités, ce qui soulève le risque de surcharge de travail pouvant entraîner encore des retards d'exécution de ce volet. Il est nécessaire d'inclure dans leur contrat une clause d'engagement ferme de l'AMOD de dédier le personnel nominativement retenu dans le contrat, uniquement à la mise en œuvre de leur contrat avec le PADAAM.

Le recrutement du prestataire pour exécuter les activités d'ingénierie sociale doit être réalisé avant les travaux. Par ailleurs, le projet doit établir un chronogramme actualisé des activités de cette sous-composante pour fixer des délais à respecter.

[1] Un ingénieur GR, avec de fortes expériences dans les aménagements d'AHA, de pistes et en passation de marché.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcement des capacités des acteurs Procéder à la collecte des données des différentes conventions en vue de renseigner les indicateurs d'effets du cadre logique dans la perspective de la RMP prévue pour 2022	SOPP et DLROPEA	10/2020
Renforcement des capacités des acteurs Appuyer l'installation de 20 Unités Locales de prestation en conseil agricole (CEF, CdG OP) sur les 34 communes bénéficiaires du conseil pour une meilleure visibilité et accessibilité aux services CEF/CdG OP	SOPP et FUPRO	10/2020
Renforcement des capacités des acteurs Organiser par filière un atelier d'analyse de la structuration actuellement en cours afin de faire un choix plus judicieux sur leur capacitation	SOPP et DLROPEA	10/2020

<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Procéder à la mise à disposition des ressources du PADAAM à la Coop DICPA, pour faire face aux besoins actuels et effectifs des producteurs et leurs OPA en intrants.</p>	SOPP, CP et RAF	10/2020
<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Assurer la démultiplication des innovations enseignées dans les CEP à travers un dispositif de facilitation de proximité avec des animateurs permettant l'échange de connaissance et organiser des visites d'échanges pour toucher la réalité des techniques apprises aux producteurs qui n'ont pas reçu les formations.</p>	SOPP et IFRIZ	10/2020
<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Veiller à une appropriation par les bénéficiaires appuyés par la FUPRO de leur contribution à la réalisation du CEF</p>	SOPP et FUPRO	10/2020
<p>Développement des infrastructures</p> <p>Inclure une clause d'engagement exclusif du personnel de chaque AMOD dans la mise en œuvre de leur contrat avec le PADAAM</p>	RPM, SIR	10/2020
<p>Développement des infrastructures</p> <p>Etablir un chronogramme détaillé des activités du volet « développement des Infrastructures » pour fixer des délais à respecter</p>	RPM, SIR	10/2020
<p>Développement des partenariats</p> <p>Organiser 2 missions d'appui ponctuel d'experts de la FAO consistant à : la formation sur l'outil « Rural Invest » et la validation du Manuel de gestion du mécanisme de financement des partenariats productifs</p>	CP, SNAM, SNAC, RPM	11/2020
<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Organiser une réflexion en vue d'intégrer dans le mécanisme d'accès aux intrants : (i) la vente d'intrants à crédit, (ii) l'implication des banques ou IMF, (iii) la gestion des risques de non-remboursement de crédit ; et (iv) le coût de transport afin d'assurer une mise à disposition d'intrants au plus près des producteurs, partout au même prix et en temps réel.</p>	SOPP	11/2020
<p>Développement des infrastructures</p> <p>Prévoir un appui institutionnel de la DGR en ressource humaine</p>	CP, SIR, DGR	11/2020
<p>Développement des infrastructures</p> <p>Prévoir une évaluation des prestations des acteurs du volet Infrastructures (AMOD, DGR, CE) dans le cadre de la préparation de la Revue à mi-parcours du PADMAR</p>	CN/ProCaR	11/2020
<p>Développement des partenariats</p> <p>Finaliser d'urgence le contrat d'assistance technique de la FAO qui sera révisé sur une base annuelle</p>	CP, SNAM, SNAC, RPM	12/2020

Développement des partenariats Autoriser les Communes et les ATDA à effectuer les passations de marché (PM) pour le compte du PADAAM et assurer leur formation appropriée sur le respect des procédures de PM	CP, SNAM,SNAC, ProCar,RPM	12/2020
Renforcement des capacités des acteurs Procéder à l'élaboration du plan stratégique de la fédération nationale des producteurs de maïs (FNPM)	SOPP, FUPRO/FNPM et RPM	12/2020
Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux Poursuivre et finaliser le processus d'acquisition des motos et matériels informatiques au profit des conseillers CEF de la FUPRO et autres prestataires	RPM	03/2021

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 4

Justification de la note

Au 30/09/2020, le TEP global du projet est de 22,45% et celui du PTBA 2020 est de 42,02%. Ces taux ont connu une évolution appréciable depuis la dernière mission d'appui, témoignant d'une accélération de la mise en œuvre après la levée des mesures de restrictions anti COVID-19. Outre la composante 3, qui est à une réalisation de plus de 50% au titre du PTBA 2020, les autres composantes connaissent des retards de mise en œuvre. Les activités de démarrage du projet ne sont pas toujours exécutées à 100% car le processus de partenariat avec la FAO pour l'installation de l'assistance technique internationale (ATI) n'est pas bouclé. Il faut noter que des activités en cours et programmées au dernier trimestre de 2020, les projections ne dépassent pas une réalisation du PTBA 2020 au-delà de 70%.

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

Au bout de 15 mois de prise de fonctions de l'équipe de gestion du PADAAM, et par rapport aux observations de la dernière mission d'appui à la mise en œuvre de juin/juillet 2020, on note que l'équipe a amélioré son efficacité dans la mise en œuvre du projet au cours de la période sous revue.

Au 30 septembre 2020, le nombre de bénéficiaires recevant les services promus par le projet est de 7 615 pour une valeur cible de 255 000, soit un taux de 2,99%. Parmi ces 7 615 personnes touchées, il y a 27% de femmes et 18% de jeunes, montrant un faible taux de prise en compte des thématiques transversaux genres et jeune. Ces taux sont obtenus surtout grâce aux partenariats avec les OP et partenaires privés via des conventions mises en place. Les pourcentages de femmes et jeunes touchées sont susceptibles d'accroître au fil des années de mise en œuvre.

Pour la deuxième année de mise en œuvre, les résultats obtenus prévalent d'une possibilité d'atteinte des résultats du projet malgré les retards observés dans la mise en œuvre des activités surtout pour : la mobilisation de l'ATI, les délais de passation de marchés et la construction/réhabilitation des infrastructures.

L'analyse approfondie du cadre logique révèle l'ajout de deux nouveaux indicateurs : i) Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW) (*Indicateur d'effets*) ; et ii) Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition (*Indicateur de produit*). Ces ajouts font suite aux recommandations du FIDA pour la prise en compte des « *Core Outcome Indicators* » (COI). L'opérationnalisation de ces indicateurs est en cours dans le cadre de l'enquête de référence dont la finalisation est prévue avant la fin de l'an 2020.

Enfin, au niveau du produit 1.2 (*Nombre de personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises*), les résultats obtenus au 30 septembre 2020 dépassent largement la valeur de cible globale attendue en fin du projet. Il est donc nécessaire d'actualiser le cadre logique et de réviser/confirmer les valeurs cibles au regard des résultats de l'étude de référence. Pour ce faire, la mission insiste que la compréhension des indicateurs par tous les membres de l'équipe du projet soit primordiale. Une session de travail interne à l'UGP confirmant les définitions de tous

les indicateurs du cadre logique et les valeurs cibles est souhaitable. L'équipe du FIDA est disponible pour fournir l'appui nécessaire à cet exercice.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Efficacité en matière de développement Accélérer la finalisation de l'étude combinée SMRO et socio-économique de référence	RSE ProCaR / CSE PADAAM / CP PADAAM	12/2020
Opérationnaliser les nouveaux indicateurs ajoutés au cadre logique Cette opérationnalisation permettra de définir les valeurs de base et cible des nouveaux indicateurs et amorcer la planification dès 2021 d'activités pour leur atteinte	RSE ProCaR / CSE PADAAM / CP PADAAM	12/2020
Actualiser le cadre logique et revoir les valeurs cibles avec l'appui du FIDA Une relecture du document de définition des indicateurs au niveau du PADAAM pour consolider la compréhension de ces derniers est nécessaire.	RSE ProCaR / CSE PADAAM / CP PADAAM	02/2021

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 5

Justification de la note

L'intervention du PADAAM se fait dans quatre Pôles de développement agricole (PDA) qui sont propices à la production et au développement de partenariats économiques : (i) le Sud du pôle 4 couvrant le département des Collines ; (ii) le pôle 5 rassemblant les départements du Zou et du Couffo ; (iii) le pôle 6 circonscrit au département du Plateau ; et (iv) le pôle 7 qui couvre l'Ouémé, l'Atlantique et le Mono.

Pour arriver à identifier les bénéficiaires directs du Projet, le PADAAM a adopté une démarche inclusive en s'appuyant sur les stratégies nationales de territorialisation du développement agricole et de promotion des filières et des "clusters agricoles" portée par les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA).

Principaux problèmes

A cet effet, une étude d'affinement du ciblage géographique du projet en lien avec les cibles bénéficiaires a été réalisée et approuvée. Il en ressort que sur un total 3 258 villages se trouvant dans la zone d'intervention du PADAAM 750 villages et trente-huit (38) Communes ont été finalement retenus suite à un classement comme présentant un potentiel fort de production pour le projet. Ainsi, 51 000 ménages (dont 40% de femmes et 30% de jeunes (H/F) seront touchés pour environ 255 000 ruraux.

En attendant l'aboutissement du processus de recrutement des Opérateurs Privés Spécialisés (OPS) de partenariat de type contrats simples, 4 Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) agréées par la BCEAO ont été sélectionnées avec la facilitation de l'ANPME au profit du PADAAM. Les SAE, ATDA, ETD, SENS, DICAIFE ont été sensibilisés sur le RURAL INVEST et ont élaboré un canevas transitoire de plan d'affaire pour les partenariats de type contrats simples. A date, le nombre de bénéficiaires directs du projet déjà touché est de 7 615 dont 28% de femmes et 9% de jeunes touchés à travers la mise en œuvre de 9 conventions de partenariats signées.

Aussi, lors de la mission d'appui du 22 Juin au 03 Juillet 2020, afin de mieux garantir l'inclusion des jeunes dans le projet, compte tenu de l'accès difficile à la terre pour les filières concernées, du long cycle végétatif des spéculations retenues et de la complexité de leur chaîne de valeur en comparaison au maraichage, il avait été recommandé de revoir les critères de ciblage en repoussant l'âge maximal de 35 ans à 40 ans. Sur ce point, suite aux résultats de l'étude sur le ciblage et les discussions avec l'Association des Jeunes Agriculteurs Modernes du Bénin (AJAM), le projet a maintenu l'âge limite à 35 ans. Toutefois, cet aspect sur la limite d'âge sera suivi d'ici la RMP pour apprécier de l'opportunité ou pas de le relever à 40 ans.

En termes de partenariat et vue de garantir le caractère inclusif du ciblage, le PADAAM a conclu des partenariats avec les ATDA, les DDAEP et la FUPRO. Le processus de mobilisation des Opérateurs Privés Spécialisés et une Assistance Technique Internationale est en cours pour assurer une mise en œuvre cohérente de partenariats productifs depuis

l'identification des partenariats jusqu'au suivi de leur mis en œuvre.

A ce niveau, il importe de noter le retard dans le processus de recrutement de l'ATI et des Opérateurs Privés Spécialisés, ce qui aura un impact certain dans la mobilisation des bénéficiaires et la mise en œuvre des activités. Pour y remédier, le PADAAM a opté pour la signature d'un protocole d'entente avec la FAO en raison de sa longue et solide expérience en matière de gestion de partenariat productif. Tandis que pour les OPS, le PADAAM a sollicité à titre transitoire, les Structures d'Appui à l'Entreprenariat (SAE) agréées par la BCEAO avec qui il signera directement des conventions pour l'élaboration des plans d'affaires.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Questions principales Opérationnaliser le partenariat avec les SAE pour faciliter l'élaboration des plans d'affaires au profit des acteurs et actrices en ciblage direct.	UGP	11/2020
Questions principales Finaliser le processus de sélection des OPS	UGP	11/2020

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 4

Justification de la note

Afin de garantir aux femmes et aux jeunes une égalité d'accès aux moyens de production et aux services ainsi qu'à l'emploi et aux débouchés commerciaux, la stratégie de ciblage des bénéficiaires du projet intègre des paramètres très clairs et les critères précis pour une bonne prise en charge de la dimension genre.

La mission note le retard accusé dans la sélection des structures de formation et des personnes ressources chargées d'appuyer le processus de sélection des jeunes et leur accompagnement. Dès lors, il est urgent que le processus soit terminé au plus tard fin novembre pour permettre la formation de la première cohorte des 200 jeunes au titre du PTBA 2020.

Principaux problèmes

La stratégie genre du PADAAM vise principalement à (i) renforcer l'autonomisation économique des femmes afin de lever les contraintes majeures qui entravent la montée en puissance des activités des femmes engagées dans les filières; et à (ii) favoriser l'autonomisation sociale des femmes pour promouvoir leur inclusion dans les différentes organisations depuis la base jusqu'aux faitières et renforcer leur participation.

Pour mieux traiter les causes structurelles des inégalités entre les sexes, le PADAAM a orienté son intervention vers la transformation sociale centrée sur l'équité entre les hommes et les femmes dans l'accès aux offres du projet et leur participation.

Au plan opérationnel, le Projet a initié une série d'activités visant la sensibilisation et le renforcement des capacités sur les thématiques relatives au genre. En outre, afin de permettre à l'ANAF de mieux jouer son rôle auprès des OP Filière, le projet prévoit de renforcer ses capacités techniques sur la méthodologie GALS. A ce niveau, la mission a informé le projet de l'accord de don entre le FIDA et OXFAM pour mettre à l'échelle des méthodologies de ménage, comme GALS, dans les projets soutenus par le FIDA. Dans ce cadre, OXFAM pourra soutenir le PADAAM (i) dans les conseils stratégiques, (ii) la mobilisation de l'expertise GALS (expertise disponible dans le réseau Empower@scale), (iii) concevoir les TdR des trajectoires, co-superviser les trajectoires de renforcement des capacités des acteurs, etc. Dans le cadre de cette intervention de OXFAM, le PADAAM procédera à la budgétisation et la planification des activités HHM/GALS; le recrutement effectif de l'expertise HHM/GALS (des centres d'apprentissage Empowerment ou des experts et champions individuels); la mise en œuvre des activités de HHM/GALS par le personnel travaillant directement pour le PADAAM et l'ANAF. Pour le recrutement des centres de formation et des experts individuels pour les activités pratiques de renforcement des capacités, le PADAAM suivra ses procédures de passation de marchés.

S'agissant de l'inclusion des jeunes dans les filières maïs, manioc et riz, le PADAAM ambitionne de mettre en place les conditions favorables à l'insertion des jeunes de 15 à 35 ans dans les filières pour contribuer à freiner leur migration dans les villes et pour les fixer dans leur territoire à travers des activités économiques/des auto-emplois décents.

Des appuis spécifiques seront apportés à l'AJAM afin de créer pour les jeunes un cercle dans lequel ils peuvent renforcer leur participation et qui facilite les plaidoyers sur toutes les thématiques relatives à l'entrepreneuriat dans le secteur agricole.

Aussi, le projet a organisé une mission conjointe de prospection avec le MAEP dans 25 structures spécialisées pour la

formation en entrepreneuriat. Cinq (05) lycées techniques publics agricoles ont été retenus pour porter les consortia incluant des structures privées (unité d'incubation des jeunes). Dans ce cadre, en fonction de la conformité des expériences des partenaires avec la logique entrepreneuriale du PADAAM, le projet analysera la possibilité d'appuyer les initiatives déjà développées par ses partenaires et autres structures sur l'incubation des jeunes.

Au 30 septembre 2020, le projet a déjà reçu 3 197 dossiers de candidature sur un objectif en fin de projet de 1100 jeunes qui seront appuyés. Aussi, avec la demande de prorogation du délai demandé par les Maires, le nombre de dossiers va considérablement augmenter.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Questions principales Prendre contact avec OXFAM pour l'appui sur la méthodologie GALS	UGP / FIDA	10/2020
Questions principales Finaliser le processus de contractualisation des centres de formation des jeunes	UGP	11/2020
Questions principales Organiser la formation de la première cohorte de jeunes au titre du PTBA 2021	UGP	02/2021

Productivité agricole

Note: 4

Justification de la note

Par manque de données des comptes d'exploitations, la rentabilité par surface dans les sites appuyés par PADAAM n'est pas encore déterminée. En effet, les actions CEF viennent de commencer dans le cadre du partenariat avec la FUPRO avec la réalisation des diagnostics approfondis au niveau des exploitations cibles et l'élaboration des comptes d'exploitation prévisionnels. Toutefois, la productivité dans ces sites augmentera dans le temps à cause de : (i) l'accompagnement et le CEF déroulé par les structures d'accompagnement au profit des bénéficiaires ; (ii) l'utilisation récente des bonnes pratiques de production et de post-récolte ainsi que la valorisation des résidus et déchets agricoles ; et (iii) surtout la mise en place des infrastructures d'aménagements des bassins de production des filières cibles du PADAAM.

Principaux problèmes

Les visites de terrain ont permis de réaliser la nécessité i) de renforcer l'accompagnement technique de proximité par l'approche CEP et par la démarche et les outils CEF pour une meilleure gestion des exploitations et un suivi régulier des dépenses d'exploitation ainsi que ii) d'adapter la stratégie de capitalisation des données sur la productivité et la rentabilité des exploitations en tenant compte des restrictions de déplacement et de regroupement induites par la pandémie de Covid-19.

Les données sur la productivité et la rentabilité des exploitations permettront de renseigner sur l'évolution des productions, superficies cultivées, rendements, ventes, pertes après récolte, revenus, effets et impacts obtenus.

Si les CEF et CEP peuvent contribuer au processus de collecte de ces données à des fins d'analyse de la rentabilité et de calcul de la productivité des exploitations, ce processus pourrait nécessiter un renforcement de capacités qui sera élargi aux acteurs de développement sur le terrain ; ce qui permettra une meilleure prise en compte et capitalisation des données socioéconomiques des exploitations dans les filières cibles de la zone d'intervention du Projet.

Les visites de terrain ont également permis de réaliser que l'intégration et la prise en compte de l'approche chaîne de valeur permettront aux bénéficiaires des appuis du projet d'améliorer les performances de leurs exploitations et de réinvestir une proportion de leur revenu dans leur activité Agricole.

Les données déclarées par les paysans lors de l'enquête sur les rendements et la production conduites en mai 2018 donnent un rendement moyen de 1,03 t/ha, pour les coteaux, 1,64 t/ha pour les plaines et 1,70 t/ha pour le riz de basfond. Pour le maraichage la tomate donne 25 t/ha, pour la tomate et l'aubergine et 22 tonnes pour le gombo. En ce qui concerne les produits maraichers, l'augmentation des rendements est de l'ordre de 300%. Cette enquête possède au moins l'avantage de montrer une sous-estimation des rendements de références Cette situation mérite d'être corrigée avant la l'achèvement du projet par mieux structurée sur l'ensemble des spéculations notamment au niveau des périmètres aménagés. Le principal problème rencontré au niveau de l'accompagnement des bénéficiaires repose sur la difficulté de mettre en place un mécanisme durable du fonds intrants

Justification de la note

Les actions d'éducation nutritionnelle du PADAAM sont conçues comme un volet accompagnant les axes centraux du Projet portant sur l'amélioration de la productivité et de la valorisation agricoles. Ces actions visent à améliorer le niveau d'information et la situation nutritionnelle des ménages des bassins de production touchés par le PADAAM.

Le volet nutrition est également intégré dans les composantes techniques du projet pour contribuer indirectement à l'amélioration de la situation nutritionnelle dans le pays. Il s'agira de (i) appuyer les coopératives de producteurs de maïs et riz sur la démarche qualité, groupage et conditionnement de produits, contractualisation ; et (ii) appuyer les unités de transformation rurales à produire des aliments enrichis pour le marché local ou national

Principaux problèmes

En ce qui concerne le volet de la nutrition, le PADAAM a déjà réalisé plusieurs actions résumées comme suit :

- Elaboration et validation du Plan d'Action d'Education Nutritionnelle et de Communication pour un Changement Social et Comportemental au profit des bénéficiaires du Projet ;
- Sensibilisation des partenaires de mise en œuvre du projet sur les enjeux nutritionnels du PADAAM ;
- Prise en compte des enjeux nutritionnels dans les conventions élaborées ;
- Elaboration et diffusion de communiqués radio sur la consommation de produits sains ;
- Elaboration du plan d'action NORAD pour renforcer le volet nutrition du PADAAM. 3 domaines d'actions retenus 1)- Production d'aliments nutritifs, 2)- Connaissances, pratiques et comportements en matière de nutrition, 3)- Renforcement des capacités des acteurs aux enjeux nutritionnels. Les actions envisagées complètent et renforcent à celles du PEN_CCSC.
- Convention de partenariat signée avec INRAB et l'atelier d'internalisation organisée (les technologies innovantes post-récolte sont identifiées avec l'INRAB). La convention avec l'INRAB permet la mise en œuvre des activités de promotion des variétés résilientes et à haute valeur nutritive et la diffusion des technologies innovantes post récoltes (farine infantiles enrichie à base de maïs et autres farines à haute valeur nutritive). En termes de variétés de maïs promues par le PADAAM, il s'agit de celles qui sont riches en protéine de qualité, en provitamine A, en tryptophane de lysine, résistante à la contamination à l'aflatoxine. Quant aux variétés de manioc, le projet promeut la variété chair jaune ayant des taux élevés de bêta carotène. A date, 3 stations de démonstrations sont actuellement installées par l'INRAB pour les filières, maïs, manioc et riz.

Compte tenu du rôle important que joue la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) du MAEP notamment en matière d'alimentation qui gère le service de la surveillance, de la programmation alimentaire et nutritionnelle, la mission recommande au PADAAM de travailler à une plus grande implication de cette direction dans le suivi des activités promues. Cela permettra de combler le déficit d'expertise au sein de l'UCP et aussi de permettre une meilleure appropriation des résultats du Projet par le Ministère ; et en plus est, la mission souligne l'importance d'accompagner les initiatives identifiées par le projet dans la production des champignons Pleurote sur paille de riz en vue : (i) de renforcer la valeur nutritive de l'alimentation des ménages et (ii) d'améliorer par ricochet la valorisation des résidus des produits agricoles.

une collecte de données mieux structurée sur l'ensemble des spéculations notamment au niveau des périmètres aménagés. Le principal problème rencontré au niveau de l'accompagnement des bénéficiaires repose sur la difficulté de mettre en place un mécanisme durable du fonds intrants

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Questions principales Définir un cadre de collaboration avec la DANA pour appuyer le projet dans le suivi du volet nutritionnel	UGP	12/2020
Questions principales Lancer le processus de recrutement des ONG pour la réalisation des actions de sensibilisation sur le terrain	UGP	03/2021

Justification de la note

L'adaptation aux changements climatiques (CC) se traduit par l'élaboration en cours de la Stratégie Climat et Mesures

d'Adaptation aux CC du projet. Dans le cadre de la convention avec l'INRAB, la promotion de variétés résilientes aux CC des filières maïs, riz et manioc est en cours. La convention avec l'INRAB promeut également les techniques durables de gestion de la fertilité des sols.

Principaux problèmes

Le PADAAM a pris en compte les contraintes liées au changement climatique. À cet effet, SENS-Bénin a appuyé la vulgarisation de bio pesticide et a formé des acteurs sur l'agro écologie afin de réduire l'impact carbone lors des activités de transformation des produits agricoles. La convention avec IFRIZ a formé 15 CEP sur les pratiques agro- écologiques ainsi que 1 515 producteurs sur le SRI^[1] couplée avec la technique de l'urée enrobée à l'huile de neem, qui permet l'intégration des intrants organiques dans le système de production. La DPV/MAEP a accompagné les producteurs à diminuer l'utilisation d'intrants chimiques non homologués dans les exploitations.

La promotion de variétés résilientes aux CC porte sur : (i) l'installation de 04 champs de démonstration de 06 variétés de riz résilientes aux CC sur les sites de Ketou et Dassa ; (ii) l'installation de 06 champs de démonstration de la performance de variétés de maïs hybrides à cycle court, résilientes aux CC et mieux adaptées pour répondre aux problèmes des ravageurs et des parasites ; et (iii) le processus de mise en place d'une chaîne semencière entrepreneuriale, durable et rentable, notamment au niveau de la filière manioc qui rencontre des difficultés de disponibilité des semences de qualité.

La mission a noté que le PADAAM a renforcé également les capacités des structures d'appuis et d'encadrement^[2], qui sont similaires à des prestataires de services non-financiers, afin d'appuyer l'élaboration des plans d'affaires durables pour mieux intégrer les questions d'énergie renouvelable de façon systématique dans les différentes activités du projet.

En outre, le projet a également démarré le processus de promotion d'une assurance agricole en synergie avec le PADMAR qui contribuerait à mitiger les aléas climatiques. L'étude de faisabilité sur la promotion de l'assurance agricole au niveau des filières du PADAAM est en cours et le premier draft du consultant est disponible (taux de réalisation de 60%).

[1] Système de Riziculture Intensive

[2] Agréé par la BCEAO

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques	Note: N/A
---	------------------

Principaux problèmes

Le PADAAM est dans sa deuxième année de mise en œuvre. Il est encore précoce d'apprécier ses effets sur le cadre politique et institutionnel. Le PADAAM, à travers ses composantes techniques, apportera sa contribution à la réduction de la dépendance du Bénin de l'extérieur pour satisfaire les besoins alimentaires, et améliorer le développement des filières. A cet effet, il est prévu des concertations et des actions de plaidoyer sous l'égide de la PNOPPA et de ses démembrements pour :

- l'application de la volonté politique de l'Etat qui prévoit dans les instructions et modalités d'exécution des budgets la promotion des produits agricoles locaux à hauteur de 80% au moins dans les commandes des structures de l'Etat ;
- l'écoulement des produits locaux à travers les marchés institutionnels (cantines, garnisons, hôpitaux, universités, centres pénitenciers, centres de formation etc.) Les volumes ou pourcentage devant être incitatifs mais réalistes et progressifs ;
- l'inscription des produits transformés en République du Bénin (marques de riz béninois par exemple) dans le guide d'achat des produits au niveau du Ministère des Finances et de l'Economie actualisable chaque année ;
- l'organisation courant novembre 2020 d'un atelier technique et de lecture croisée des différents documents de politiques et stratégies de développement des filières et de formulation des thématiques d'argumentaires de plaidoyer (les modalités de production et de commercialisation du riz paddy en République du Bénin; les modalités d'achat par les structures publiques ou parapubliques des produits transformés en République du Bénin et les conditions d'importation à des fins commerciales des produits agricoles en République du Bénin) ;
- la prise de décision (arrêté/loi) fixant mesures d'assainissement du marché des produits agricoles et de la promotion des produits et transformés en République du Bénin.

Par ailleurs, les modalités de mise en œuvre du PADAAM via des partenariats stratégiques avec d'une part des OP faitières membres de la PNOPPA et alimentant son plaidoyer, mais aussi d'autres structures telles que ETD et SENS

Bénin dont le travail est reconnu dans la Stratégie Nationale de Conseil Agricole, sont autant d'opportunités pour lier les actions du Projet au dialogue de haut niveau sur les politiques publiques.

Établissement de partenariats

Note: 4

Justification de la note

Le projet a noué un nombre appréciable de partenariats qui couvrent aussi bien les aspects techniques spécifiques (productions, commercialisation, infrastructure, ...) que les aspects transversaux comme les questions environnementales et climatiques ; la nutrition et le genre. Ces partenariats sont matérialisés par des conventions qui sont, soit déjà signées soit en cours d'approbation : ETD-Bénin, Sens-Bénin, FUPRO, ANAF, ANPME, IFRIZ, Coop DICPA, INRAB, 4 ATDA, 7 DDAEP, etc. Les premières activités résultant de ces partenariats sont prometteuses, à l'exemple des opérations encadrées par ETD avec l'ESOP AdjaOuéré visité sur le terrain, mais la courte durée des interventions des partenaires ne permet pas encore de se prononcer sur la mise en œuvre de ces partenariats.

Principaux problèmes

La longueur de passation des marchés risque de constituer un frein à la réussite de ces partenariats dans la mesure où elle est encore centralisée et est susceptible de rencontrer des difficultés telles que l'engorgement des dossiers au niveau de la cellule de passation centrale, au niveau de la PRMP du MAEP, les difficultés potentielles d'échange entre le niveau central et régional pour les instructions et rectifications de dossiers, ... Le suivi de proximité par les URA, les ATDA, et les DDAEP, couplé à une communication efficace entre les équipes régionales et centrales est un facteur majeur de succès de la mise en œuvre des divers partenariats.

Les partenariats doivent permettre d'améliorer la performance et l'efficacité du projet ainsi que de créer la synergie avec d'autres projets. En particulier, des synergies ont été développées avec le PADMAR pour (i) la mise en place du logiciel intégrée de ProCaR avec un portail pour chaque projet ; (ii) la contractualisation avec les radios partenaires de PADMAR intervenant dans la zone d'intervention du PADAAM ; (iii) le SIM développé par la FUPRO qui va servir PADMAR et PADAAM ; et (iv) la mise en œuvre du plan d'actions d'éducation nutritionnelle et de Communication pour un Changement Social et Comportemental au profit des bénéficiaires.

Dans un souci de transparence, le Manuel de gestion du mécanisme de financement des partenariats devra être diffusé et le mécanisme devra être internalisé par les différents acteurs pour favoriser la réussite de ces partenariats. Ainsi, il est urgent que ce manuel soit validé dans les meilleurs délais pour que les acteurs concernés soient plus en confiance dans la mise en œuvre des partenariats.

Capital humain et social et autonomisation

Note: 4

Justification de la note

L'appui aux producteurs via le renforcement des OP faitières constitue aussi un facteur important d'autonomisation des organisations qui pourra être suivi tout au long du projet.

La mission note que le projet s'est approprié la Stratégie Genre et autonomisation des femmes et des jeunes au niveau du ciblage et au niveau des types d'activités pour l'autonomisation et le leadership des femmes. La mission apprécie cet effort bien que la plupart des activités soient à l'étape de démarrage. La gestion des exploitations agricoles et aménagements/infrastructures de production va permettre de créer progressivement la cohésion au sein des producteurs/OP et de pousser les bénéficiaires à adopter une vision commune.

Principaux problèmes

Sur le volet de la promotion des activités économiques et l'autonomisation des femmes, il est démontré que les pesanteurs socioculturelles comme l'accès à scolarisation des filles, la santé maternelle et infantile, etc. compromettent l'accès des femmes à l'emploi rémunéré, à des responsabilités administratives, politiques et économiques, à un revenu stable et durable. Dans le secteur agricole, le salaire moyen des femmes est de 20% inférieur à celui des hommes et cet important écart découle de préjugés sexistes et induit chez les femmes un déficit au niveau du capital humain.

Les femmes et les jeunes ne sont pas autonomes à cause notamment de leur accès limité ou difficile au foncier.

La mobilité des animateurs et acteurs de terrain dans le contexte particulier de Covid-19 nécessite que les capacités des encadreurs endogènes sur terrain soient renforcées pour assurer un accompagnement de proximité adéquat des bénéficiaires et un bon suivi des activités dans les exploitations agricoles

Ainsi, la stratégie genre du PADAAM vise, entre autres, à renforcer l'autonomisation sociale et économique des femmes afin de lever les contraintes majeures qui entravent la montée en puissance des activités des femmes engagées dans les filières (productrices, transformatrices et commerçantes). De façon spécifique, cela s'est traduit par la convention de partenariat avec l'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (ANAF). Il s'agit de favoriser une participation

des femmes au projet mais aussi l'éveil de conscience des femmes et des communautés sur l'importance du rôle des femmes dans le développement. Le plaidoyer sur l'accès des femmes au foncier sécurisé, leur participation aux instances de prise de décision et diverses actions de renforcement de capacités constituent des axes d'intervention de l'ANAF en appui au PADAAM.

Pour la période sous revue, l'ANAF a organisé un atelier d'internalisation de la convention par les organes dirigeants, a mis place une base de données de données des membres dans 5 communes d'intervention du PADAAM. Des concertations avec des acteurs des CVA pour la prise en compte d'au moins 40% de femmes dans les instances de prise de décision ; des séances de sensibilisation des coopératives mixtes et féminines dans les filières maïs, manioc et riz de la zone d'intervention du projet sur les offres spécifiques du PADAAM et des sessions de formation sur l'éducation financières des organisations féminines et mixtes constituent les principales actions de cette première année de partenariat.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Questions principales Faciliter la synergie d'action entre les OP Filières et l'ANAF pour garantir l'atteinte des objectifs du PADAAM en termes d'autonomisation des femmes	UGP	10/2020

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet

Note: 4

Justification de la note

L'approche d'intervention du PADAAM est inclusive avec la pleine participation des communes et autres parties prenantes qui permet aux bénéficiaires d'apporter leurs diverses ressources en guise de leur participation au coût de mise en œuvre du projet.

Mais, vu le nombre limité et la durée encore réduite des interventions du projet sur le terrain au stade actuel de mise en œuvre, on ne peut encore se prononcer de manière impartiale sur la qualité de la participation des bénéficiaires. Toutefois, les premières participations des bénéficiaires au niveau des CEP et CEF, dans les ESOP et les ESSOR et notamment dans la mise en œuvre des divers partenariats 4P en co-entreprise, sont prometteuses

Principaux problèmes

Le processus de mise œuvre des actions en milieu réel connaît la participation et la contribution effectives des bénéficiaires. Mais un mécanisme d'appréciation et de capitalisation de la contribution en nature et financière des bénéficiaires cibles devra être mis en place.

La forme et le niveau de contribution des bénéficiaires dans les différents investissements du PADAAM doivent être précisés avant le démarrage de ces investissements. L'expérience montre que souvent, certaines formes de participation qui ne sont pas monétaires, mais peuvent être physiques, immobiliers (terrain) ne sont pas valorisés alors que ces données fournissent des éléments d'évaluation tant de la quantité que de la qualité de la participation des bénéficiaires. Etant en début de ses interventions, l'attention du PADAAM (équipes technique et RSE) est attirée sur ce point.

L'impact de la pandémie a affecté le niveau de participation des bénéficiaires avec les restrictions de déplacement et de regroupement.

Adaptabilité des prestataires de services

Note: 4

Justification de la note

La mise en route des activités du PADAAM a été perturbée par la pandémie de Covid-19 et la signature des conventions avec certains partenaires est récente (juillet 2020). Ce qui ne permet pas d'apprécier objectivement la réactivité des prestataires. Certains prestataires qui mettent à disposition les intrants ne sont que timidement en action.

Cependant quelques CEF avec FUPRO, CEP avec IFRZ/CCR-B et production de semences de riz avec INRAB, ont été installés. De même, des ESSOR avec SENS et ESOP avec ETD sont déjà en place pour offrir des services. Les bénéficiaires signalent un changement positif impulsé par ces fournisseurs de services notamment en ce qui concerne le suivi des charges d'exploitation par spéculation agricole.

Principaux problèmes

Les prestataires mobilisés connaissent un début d'activités difficile pour des raisons diverses allant de l'internalisation des

conventions (cas des ATDA et DDAEP) aux procédures notamment en matière de passation de marché pour les acquisitions des biens et infrastructures.

Les retards constatés dans la signature des contrats de services, dans la réalisation des études et des prestations importantes risquent d'avoir des effets négatifs sur la disponibilité de certaines infrastructures et surtout sur la préparation des plans d'affaires.

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 4

Justification de la note

La gestion de l'environnement et des ressources naturelles se traduit notamment par l'élaboration et la validation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), et du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) qui est en cours d'élaboration. Le projet est dans le processus de l'élaboration d'une approche de gestion durable et de valorisation des résidus de récolte des trois filières cibles.

Principaux problèmes

La DPV/MAEP a formé 25 multiplicateurs de semences producteurs et semenciers à travers l'appui du projet sur l'identification des ravageurs et des parasites ainsi que sur la gestion des pesticides. Le PGPP prévoit d'appuyer en équipement et infrastructures appropriés aux différents intervenants des trois filières cibles du projet. Au niveau de ETD, les capacités des producteurs ont été également renforcées sur les bonnes pratiques agricoles luttant contre les ravageurs et les parasites, en les formant sur les itinéraires techniques agricoles.

Dans le cadre de la convention avec IFRIZ, 1515 producteurs rizicoles ont été formés sur des bonnes pratiques agricoles qui permettent de rationaliser la gestion de la ressource en eau, les semences utilisées et l'utilisation des intrants agricoles et de minimiser les apports en engrais chimique. La promotion des pesticides naturels a aussi été renforcée par SENS-Bénin à travers la vulgarisation de bio pesticide et de pratiques agro écologiques. De plus, le PADAAM est en relation avec le PADMAR, pour appuyer le développement et la promotion de bio pesticides et de biofertilisants.

Avec l'appui du laboratoire de bio-ingénierie de la FSA, la mission a noté que le projet est en processus d'élaboration d'une stratégie de promotion durable de la valorisation des résidus de récolte tels que la paille de riz et de maïs, la balle de riz et les épluchures de manioc qui constituent des déchets et une gestion produisant des émissions de gaz à effet de serre. Un partenariat avec le laboratoire de bio-ingénierie de la FSA et d'autres acteurs de recherche est envisagé en vue de finaliser les technologies de valorisation des résidus de récolte. Le projet prévoit aussi de développer une initiative champignon pour promouvoir la production des champignons pleurote sur paille de riz ainsi qu'aux unités d'étuvage de riz qui sont de grandes consommatrices de bois de chauffe, participant à la déforestation. Cette initiative pourrait être développée au profit des femmes et des jeunes en lien avec le volet nutrition de production de champignons sur paille de riz comme un moyen de valorisation des résidus. Le PADAAM prévoit de renforcer les capacités d'agro-entrepreneurs sur le maillon valorisation de déchets afin de garantir une source de résidus de récolte des unités de transformation de riz. La promotion de ces innovations technologiques est prévue à travers les CEP couplée par la promotion de la pisciculture utilisant les pailles de riz.

Le partenariat avec la CE/MAEP est en cours de finalisation pour la réalisation des EIES des sites du premier lot de 500ha. Par ailleurs, le projet est en cours de démarrage de la réalisation d'évaluations environnementales, sociales et climatiques préliminaires (screening) de 31 sites d'aménagements.

En ce qui concerne la sécurité foncière, la mission a noté que le PADAAM a prévu une ingénierie sociale au cas par cas ainsi qu'un accord au préalable sur les arrangements fonciers entre les propriétaires terriens et les producteurs conforme au Code Foncier et Domanial du Bénin. Les visites de terrain sur les parcelles rizicoles ont pu vérifier les ententes foncières^[1] claires entre les différents dirigeants des terres rizicoles, garantissant également l'utilisation de la terre par les femmes^[2].

[1] Méthode de quota

[2] Voir annexe technique avec les liens vidéos Youtube des visites de terrain.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Sécurité foncière</p> <p>Procéder à la concertation avec les collectivités locales pour discuter sur l'initiative de transformation de réserves administratives en terres agricoles, uniquement à la disposition des femmes et des jeunes. Favoriser une synergie avec le Projet de Modernisation de l'Administration Foncière au Bénin (PMAF/ANDF) afin de disposer d'outils performants qui sécurisent le foncier et permettent à la terre d'être d'avantage au service des bénéficiaires.</p>	UGP	10/2020
<p>Stratégie de valorisation des résidus</p> <p>Procéder à l'élaboration d'un partenariat avec le laboratoire de bio-ingénierie de la FSA afin d'opérationnaliser les technologies de valorisation des résidus de récolte.</p>	RSECC	01/2021
<p>Formation aspects Environnement/Climat</p> <p>Après l'élaboration du PGPP et de la Stratégie Climat, commencer la formation de l'équipe projet et des acteurs clés de mise en œuvre sur les aspects Environnement/Climat avec l'appui de personnes ressources.</p>	RSECC	02/2021

Stratégie de retrait

Note: 4

Justification de la note

Bien que le projet soit dans sa phase de démarrage, sa stratégie de sortie est en cours d'élaboration. Le processus est à l'étape de collecte de données et de concertation avec les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du PADAAM.

Potentiel de reproduction à plus grande échelle

Note: 4

Justification de la note

Le SRI et UEHN tout comme les technologies innovantes de valorisation des résidus de récolte, les approches de mise en œuvre du partenariat productif, et le mécanisme du fonds intrants en cours de démarrage avec sa phase test sont des innovations susceptibles d'être reproduites à grande échelle, à court et moyen terme.

Principaux problèmes

La réplication de SRI et UEHN tout comme les technologies innovantes de valorisation des résidus de récolte pourrait se faire dans d'autres sites rizicoles, ce qui permettra une mise à échelle dans le reste de la zone d'intervention du PADAAM et ailleurs. De même, les essais de démonstration des variétés de riz résilientes au changement climatique et des variétés de maïs hybride seront mis à échelle après cette phase expérimentale et entreront dans la constitution des paquets intrants à offrir aux bénéficiaires selon les zones cibles.

Les approches de mise en œuvre du partenariat productif avec les 3 types de partenariats, adaptés selon les relations d'affaires : contrat simple, 4P, ou 4P co-entreprise, sont des innovations qui sont répliquables au niveau national. Toutefois, la mise en œuvre de ces innovations dans le temps précisera les critères et conditions de mise à l'échelle, qui ne peuvent être définis de manière objective à ce stade de mise en route du projet.

Le mécanisme du fonds intrants en cours de démarrage avec sa phase test est aussi un puissant instrument de levier pour une mise à échelle des actions du PADAAM, en particulier en vue du démarrage du PRIMA Togo Bénin prévu en 2021 et qui vise à dynamiser le commerce régional des produits agricoles par une augmentation durable de la productivité

Les BPA, CEF et CEP peuvent-ils constituer le point de départ d'un processus de collecte de données à des fins de mise à l'échelle et de réplication ainsi que pour renseigner les indicateurs d'effets du cadre logique ?

Ce processus peut nécessiter le renforcement de capacités qui pourrait être élargi aux autres acteurs de développement sur le terrain, ce qui permettrait une mise à échelle de l'appui en conseil agricole même au-delà de la zone d'intervention du PADAAM.

Il est important de documenter dès le démarrage des activités, le processus d'exécution pratique de ces différents types de partenariats productifs, afin d'identifier les éventuels facteurs de succès et d'échec en vue de leur réplification future.

La collecte des données fiables et de qualité pour établir la situation de référence et son évolution facilitera la capitalisation, la mise à l'échelle et la réplification.

La mission n'a pas été informée explicitement des expériences spécifiques du ProCaR ou du PADMAR qui sont mis à l'échelle et qui peuvent être répliquées dans la zone d'intervention du PADAAM.

Par ailleurs, la diffusion des technologies innovantes de valorisation des résidus de récolte du projet pourrait aboutir à une plateforme territoriale et régionale d'innovations de valorisation énergétiques des déchets agricoles. En assurant un transfert de compétences pour la réplification de ces technologies, cette plateforme constituera un outil de développement économique et territorial fondé sur la mutualisation de moyens technologiques et humains entre les agro-entrepreneurs, les agro-industries, les acteurs de la formation et de la recherche pour favoriser l'innovation sur le maillon valorisation de déchets en Afrique de l'Ouest.

c. Gestion du projet

Qualité de la gestion du projet

Note: 4

Justification de la note

Les sessions du Comité National de Pilotage (CNP) du ProCaR sont tenues régulièrement en conformité avec les dispositions de l'accord de financement. Il en est de même des réunions de coordination organisées par le ProCaR et le PADAAM. Cependant, ces réunions n'ont pas accordé suffisamment d'attention à l'opérationnalisation des mesures recommandées en février 2020 à la suite du diagnostic organisationnel et institutionnel du ProCaR réalisé par une délégation de la DPP/MAEP et qui a conduit à la mise en place par le ProCaR d'un « comité ad hoc chargé d'opérationnaliser les recommandations pour la délégation des compétences et des responsabilités ». Ces mesures auraient pourtant permis de réduire certains délais observés dans la mise en œuvre des activités du projet.

Principaux problèmes

Depuis le démarrage du projet, le CNP s'est réuni quatre fois, principalement pour approuver les PTBA et PPM, et pour faire le point de la mise en œuvre des recommandations des missions FIDA. La réunion du 24 et 25 septembre 2019 a examiné et approuvé le PTBA des 18 premiers mois (juillet 2019 – décembre 2020) d'implémentation du PADAAM. Au cours de la réunion du 17 et 18 décembre 2019, le CNP a fait le point de la mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui d'octobre 2019, et a examiné et approuvé le PTBA 2020. La réunion du 03 et 04 juin 2020 était axée sur la revue de la mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui d'octobre 2019, avant le déroulement de la mission d'appui de juin/juillet 2020. Enfin, la session du 10 juin était destinée à l'approbation du PTBA et PPM révisés pour prendre en compte les mesures de riposte contre la COVID-19. Au cours de ces réunions, le CNP a formulé des recommandations pertinentes en vue d'améliorer les performances du projet.

A partir de juillet 2020, la Coordination du ProCaR a instauré deux types de réunions tenues une fois les 2 semaines et destinées à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des projets : (i) une réunion consacrée spécifiquement à l'analyse de la PM et des taux de décaissement, et regroupant le Coordonnateur, les CP, le RAF, le RSE, la RPM, et l'ACO ; et (ii) une réunion regroupant les mêmes acteurs et incluant les autres Responsables des thématiques transversales, pour apprécier la mise en œuvre du projet et procéder à la planification des activités à réaliser. Les URA participent également à cette deuxième réunion. Des réunions hebdomadaires de planification regroupant le CP et les autres cadres du PADAAM sont également tenues. Après le recrutement des partenaires clés du PADAAM, le ProCaR/PADAAM les a réunis à deux reprises pour (i) partager avec eux le dispositif de S-E et les procédures de gestion financière du projet (juillet 2020); et (ii) faire le point sur l'avancement de leurs activités respectives (septembre 2020). L'équipe du projet effectue régulièrement des visites de suivi et d'appui sur le terrain. En raison de la pandémie de la COVID-19, ces visites ont été suspendues en mars pour reprendre en juillet 2020.

Concernant les ressources humaines, l'équipe projet a été sélectionnée par appel à candidature et a pris service depuis juin 2019 sauf les « facilitateurs de terrain » qui sont des techniciens qui vont jouer un rôle auprès des bénéficiaires en termes de formation et d'assistance technique y compris la facilitation de la coordination entre les partenaires d'exécution et l'UCP et la remontée des données. La sélection du cabinet de recrutement du personnel « facilitateurs de terrain » est effective et l'appel à candidature est réalisé. La prise de service des « facilitateurs de terrain » planifié pour début novembre 2020 devrait avoir un impact positif sur le taux d'exécution physique du projet.

Le premier trimestre 2020 a enregistré la démission du Responsable Administratif et Financier du ProCaR. Le comptable PAPSFRRA assure son intérim pendant 6 mois avec l'ANO du FIDA en attendant le recrutement formel d'un RAF qui est en cours. A la date du 30 septembre 2020, le cabinet de recrutement sélectionné a lancé les appels à candidature, la présélection des candidats est faite et les entretiens avec les candidats en cours. Le processus de transition a été facilité par le fait que l'actuel RAF intérimaire était le Chef Comptable du RAF démissionnaire.

Les évaluations de fin d'année sur l'exercice 2019 ont eu lieu en Avril 2020 et tous les contrats du personnel ont été renouvelés. Le projet pratique depuis l'année 2020 le système de contrats d'objectifs basés sur les performances du personnel, en lien avec le PTBA 2020.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Qualité de la gestion du projet Opérationnaliser les mesures recommandées en février 2020 à la suite du diagnostic organisationnel et institutionnel du ProCaR portant sur la délégation des compétences et des responsabilités au sein du ProCaR	Coordo, CP	11/2020

Gestion des savoirs

Note: 5

Justification de la note

Le PADAAM s'inscrit dans le cadre global du ProCaR. Une stratégie de gestion des savoirs a été élaborée en juin 2019. Le PADAAM dispose aussi d'un plan de communication spécifique à la vulgarisation des objectifs et résultats du projet. La collaboration entre le système de suivi-évaluation et la gestion des savoirs est solide.

Principaux problèmes

Les activités planifiées pour la gestion des savoirs en 2020 ont trait essentiellement à la mise en place d'outils de visibilité (site web, brochure, bulletin) et de capture des leçons apprises.

Le projet a également signé des contrats cadres avec seize radios communautaires qui produisent et diffusent des émissions sur des thèmes spécifiques relatifs au PADAAM en langues locales et assurent la couverture des activités menées sur le terrain.

En plus deux autres activités liées à la gestion de savoirs sont actuellement en cours : Il s'agit (i) de outils capitalisation multimédias du PADAAM qui capitalise les écrits, les productions audiovisuelles, les images des activités réalisées, les émissions radiophoniques etc. et (ii) la mise sous forme audiovisuel pour partage des savoirs en matière d'itinéraire technique sur le maïs

Avec la mise en œuvre en année 2020, peu de leçons sont à documenter. Les activités de visites d'échanges sur le SIM au Ghana n'ont pas pu avoir lieu du fait de la fermeture de frontières. Toutefois, il est utile pour le compte du projet de documenter le mécanisme de collaboration avec la FUPRO dans le cadre de l'utilisation du SIM ACMA2/IFDC.

Le PADAAM ayant obtenu la facilité de don RPSF du FIDA, la gestion des savoirs a un rôle clé à jouer pour capturer et diffuser les leçons issues de la mise en œuvre de ce don en 2021. La recommandation formulée lors de la mission d'appui en mai 2020, de recruter un *community manager* et d'élaborer une stratégie digitale est en cours de réalisation. Il est à remarquer que la stratégie digitale à élaborer ne devrait pas se limiter uniquement au SIM (en cours avec FUPRO) et à la présence sur les médias. Cette stratégie doit aller au-delà en analysant les opportunités de digitalisation au regard de la nature des activités du PADAAM. Pour l'élaboration du plan de gestion des savoirs au titre de 2021, en plus d'insérer des actions concrètes dans le PTBA, l'équipe de projet devrait suivre le canevas élaboré et suivi par le FIDA pour les projets financés.

Vu l'importance du rôle joué par les partenaires stratégique (SENS Bénin, ETD, FUPRO et autres), le système et les outils de gestion des savoirs doivent générer des données qui facilitent le partage des expériences et l'échange sur des thématiques qui intéressent tous les partenaires. De plus, ce système (conjointement au système de suivi-évaluation) devrait pouvoir prendre en compte les retours et réactions de ces partenaires par rapport aux écarts notés entre la conception originale du projet et les réalités rencontrées lors de la mise en œuvre. Ceci permettrait, entre autres, aux responsables gouvernementaux et ceux du FIDA de recommander les bonnes actions à prendre dans les délais.

Concernant les partenaires actuels du PADAAM, le projet devrait renforcer leurs moyens et capacités à capitaliser sur leurs bonnes expériences afin que le PADAAM puisse plus facilement s'en inspirer.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Gestion des savoirs Documenter le processus de collaboration PADAAM/FUPRO/ACMA2 sur le SIM	Responsable Gestion des savoirs	10/2020
Gestion des savoirs Fournir au projet le canevas d'élaboration du plan annuel de gestion des savoirs	FIDA	10/2020
Gestion des savoirs Elargir l'objet de la visite d'échange sur le SIM au Ghana prévue aux systèmes d'apprentissage en ligne et aux opportunités de digitalisation	C/PADAAM	03/2021
Gestion des savoirs Élaborer une stratégie digitale	Responsable Gestion des savoirs	06/2021

Utilisation optimale des ressources

Note: 3

Justification de la note

Les données disponibles permettant d'apprécier l'efficacité du PADAAM portent sur le ratio coûts effectifs de fonctionnement/coûts totaux. A date, les dépenses de coordination (composante 3) représentent 43% des dépenses effectives du projet pour une prévision de 20% dans le PTBA 2020. Le profil des dépenses par catégorie montre la même tendance, à savoir que le cumul des salaires et indemnités sur le prêt et don FIDA au 30/09/2020 représentent respectivement 28% du cumul des dépenses effectives pour une estimation de 5% à la conception. Le taux actuel de décaissement sur cette catégorie est de 22% contre une moyenne de 3% pour les autres catégories. Bien que cette situation ne soit pas surprenante pour un projet en fin de phase de démarrage, il importe par conséquent, que le PADAAM monte en puissance dans la réalisation des investissements pour inverser cette tendance.

Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 4

Justification de la note

Malgré la situation imposée par la pandémie du COVID-19, le projet a connu des avancées notables dans son exécution. Ainsi, au 30 septembre 2020, l'exécution physique du projet est de 42,02% pour une exécution financière de 21,60%. Bien que certaines activités programmées dans le cadre du PTBA 2020 ne puissent pas être réalisées, la réalisation des activités en cours pourra permettre d'atteindre un taux d'exécution physique projeté à 70%.

Évaluation du PTBA

Au 30 septembre 2020, les taux d'exécution physique et financière du PTBA 2020 sont respectivement de 42,02% et 21,60%. Les taux d'exécution physique des composantes 1, 2 et 3 sont respectivement de 48,52% ; 31,12% et 53,08%.

Composante 1. Au niveau de la composante 1, les taux d'exécution physique des sous-composantes 1.1 et 1.2 sont respectivement de 43,57% et 55,96%. Ces écarts sont dus entre autres à la non-finalisation du processus de partenariat avec la FAO pour l'installation de l'ATI ; au retard dans l'opérationnalisation complète des conventions avec SENS Bénin et ETD ; aux difficultés de passation des marchés pour renforcer les partenariats de type contrats simple, 4P, et coentreprise ; au retard pour le choix des structures de formation des jeunes entrepreneurs agricoles.

Composante 2. Pour la composante 2, les taux d'exécution physique des sous-composantes 2.1 et 2.2 sont respectivement de 61,15% et 11,10%. Les difficultés d'expression des besoins en intrants, la non-validation du mécanisme de mise en place des fonds levier Intrants ; le retard des procédures administratives pour réaliser un référentiel relatif aux infrastructures (Magasins, unités de transformation, etc.) dans le cadre des partenariats productifs ; et la non-réhabilitation des magasins à la date de la mission sont les principales causes qui justifient ces retards observés. La performance du projet au niveau de la sous-composante 2.2 devraient être considérablement améliorée avec la réhabilitation d'infrastructures prévues pour le dernier trimestre 2020.

Composante 3. Les activités de coordination du projet (sous-composante 3.1), de suivi-évaluation et gestion des savoirs

(sous-composante 3.2) sont réalisées respectivement à 50,48% et 54,81%. Il est envisageable que les réalisations des activités de cette composante soient améliorées d'ici la fin de l'année vu qu'un nombre de paiements de charges et de prestataires de services serait finalisé dans les mois à venir.

Vu que le taux d'exécution physique du PTBA 2020 est projeté à 70% d'ici la fin de l'année, la mission recommande à l'équipe du projet d'établir des priorités et de se focaliser sur la finalisation des activités en cours et celles qui risquent d'entraver la mise en œuvre des activités menées par d'autres partenaires clés. De même, il est recommandé de reprogrammer les activités qui ne sont plus réalisables d'ici la fin de 2020, comme les investissements (matériels, équipements et infrastructures) de production, transformation et de commercialisation qui devaient être distribués aux bénéficiaires avant le début de la saison des pluies.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Cohérence entre le PTBA et les activités menées Établir des priorités dans la mise en œuvre des activités du PTBA 2020 concrètement réalisables	UGP PADAAM	10/2020

Performance du système de suivi-évaluation

Note: 4

Justification de la note

Le projet dispose d'un manuel de suivi-évaluation qui guide les actions de suivi-évaluation et les corrections éventuelles. L'essentiel des outils de suivi est digitalisé et le système de suivi-évaluation actuellement en place permet de capturer les informations nécessaires pour mesurer l'atteinte des résultats et des objectifs. L'utilisation des plateformes AKVO Flow et RUCHE et l'interopérabilité avec le système du MAEP constituent des atouts. Cependant, la remontée des informations n'est pas encore opérationnelle à 100% parce que tous les acteurs ne sont pas encore en place (Prestataires Facilitateurs Polyvalents). La remontée des données quant à ce qui concerne les partenaires de mise en œuvre en convention avec PADAAM est déjà opérationnelle.

Évaluation du système de suivi-évaluation

L'intégration du système de suivi-évaluation du PADAAM dans le système de suivi-évaluation du ProCaR, constitue un bon exemple de propriété et de contrôle nationaux permettant la consolidation des acquis des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin.

Toutefois, et vue la multitude des partenaires et la diversité des systèmes et outils utilisés (numériques et manuels) pour la collecte des données, notamment sur le terrain, l'appropriation du système de suivi-évaluation par le PADAAM et tous ces partenaires est primordiale.

Il est noté qu'actuellement des fiches de collecte sont numérisées au niveau du PADAAM pour faciliter et assurer la remontée des informations de la base vers le haut (en notant aussi que pour certains partenaires qui n'ont pas du personnel sur le terrain, ce sont les Prestataires Facilitateurs Polyvalents qui vont assurer la remontée depuis la base). Le système de suivi-évaluation permet d'obtenir des informations désagrégées par genre et par catégorie d'âge. L'utilisation du logiciel RUCHE demande un temps conséquent pour l'entrée et la validation des données ; ce qui pourrait se faire au détriment de la sortie d'extraits et aussi la génération de tableaux de rapports rapides pour le suivi régulier. Les personnes en charge du suivi-évaluation doivent insister sur cet aspect lors de la formation et de l'appui à la maintenance par le fournisseur.

Le suivi des conventions avec les partenaires de mise en œuvre devra veiller à assurer la qualité des données fournies par ces derniers. Avec la pandémie de COVID-19, il est constaté que l'équipe du projet gagnerait à bénéficier d'outils de travail collaboratif avec une licence propre (MS Teams et Zoom Apps) dédié au ProCaR/PADAAM.

Le système de suivi-évaluation n'a pas encore été développé et déployé à 100%, conformément au DCP, mais le niveau de développement actuellement est bien cohérent avec l'âge du projet et le niveau d'exécution des activités sur le terrain. Il existe une base de données des bénéficiaires en cours d'alimentation qui permettra : (i) d'enregistrer les bénéficiaires et leur situation socio-économique initiale, (ii) de renseigner les appuis qu'ils ont reçus, et (iii) de suivre leur évolution avant, sur la durée et après les appuis du projet. Le Système d'Information Géographique (SIG) de l'ensemble des réalisations du projet est aussi en cours de déploiement.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Doter l'équipe du projet d'une licence d'un logiciel de travail collaboratif (MS Teams et Zoom) et y former tout le personnel</p> <p>S'assurer que cette licence soit dédiée au projet pour faciliter le travail à distance et l'interaction rapide</p>	<p>Chef projet PADAAM / Responsable SE</p>	<p>12/2020</p>

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques

Note: 4

Justification de la note

Le PADAAM ne devrait pas entraîner d'impacts négatifs majeurs en matière environnementale et sociale selon la note SECAP/PESEC et, par conséquent, il est classé à risque socio-environnemental modéré (catégorie B). Au vu des éléments déterminants le classement climatique du projet, le PESEC a recommandé un classement en risque climatique Modéré.

Évaluation des PESEC

Conformément à la réglementation béninoise, le PADAAM a respecté les normes environnementales en vigueur au Bénin, notamment à travers l'élaboration et la validation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) dans le CGES, d'un PGPP en cours et d'une Stratégie Climat en cours (taux de réalisation 27%). Le dispositif de réalisation du CGES a renforcé la viabilité sur les politiques environnementales, sociales et climatiques du FIDA à travers la formation des services déconcentrés du MAEP (PFEC /DDAEP) et des personnes ressources.

La mission note un retard dans le processus de réalisation des EIES prévues pour les aménagements à cause d'une lenteur dans la contractualisation avec la DGR et la CE/MAEP [1]. Ces études permettront aussi d'évaluer la faisabilité de l'exploitation de certains sites vers une maîtrise totale de l'eau. Le PADAAM a anticipé la mise en place d'un cadre de partenariat avec l'ABE pour la validation des EIES prévues. Le suivi de la mise en œuvre de ces études incombe d'abord aux OP et leurs comités de gestion, aux services techniques compétents (DDAEP, ATDA) du MAEP et à l'ABE avec l'appui du projet.

La mission a également noté que les mesures proposées dans le PESEC pour réduire les risques sociaux, environnementaux et climatiques sont bien intégrées au fur et à mesure de l'avancement des activités du PADAAM telles que l'augmentation de la production agricole, induite par l'introduction de variétés performantes, l'amélioration des techniques culturales et l'utilisation des fertilisants. Le PADAAM a aussi formé les exploitants à la valorisation de résidus de récolte et la bonne utilisation des engrais et des pesticides. En outre, le projet a prévu de limiter les pertes financières en cas d'aléas climatiques sur les cultures des filières à travers l'élaboration en cours de l'assurance agricole.

[1] Le partenariat avec la CE/MAEP pour la réalisation des EIES des sites d'aménagement est en cours de finalisation.

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable

Note: 3.0

Justification de la note

Les taux de décaissement sur la période sont identiques pour le Prêt et le Don IFAD. Le taux de décaissement sur le Prêt et Don IFAD est de 9.33% et 11.97% en prenant en compte les DRF 0012, 0013, 0016 et 0017 en cours de paiement. En effet, le montant des décaissements effectifs et en cours de paiement sur le Prêt et Don IFAD sur la période totalise EUR 3,2 millions (ou équivalent à USD 3.5 millions) pour un total Prêt et Don de EUR 26,6 millions (équivalent à USD 29,6 millions).

Principaux problèmes

Les principales difficultés et goulots d'étranglement qui expliquent ce faible taux sont :

- Sur le budget de l'exercice approuvé de FCFA 4,3 milliards, le taux d'exécution global sans les engagements en cours est de 21,06% soit un montant de FCFA 907,5 millions au 25 septembre 2020. En prenant en compte les activités programmées sur le quatrième trimestre 2020 (soit FCFA 1.4 milliards), le taux de réalisation sans les engagements pourrait atteindre 55.17% au 31 décembre 2020. La sous-composante « Développement des Infrastructures » a le taux d'exécution budgétaire sans engagement le plus faible soit 2.36% sachant que sa part de contribution dans le budget de l'exercice représente 21.7% au 25 septembre 2020. En effet, la sous-composante « Développement des Infrastructures » est en majorité sous financement OFID dont l'avance initiale a été reçue en juillet 2020 et il faut noter le retard dans le choix et le recrutement des AMOD. Seul le financement

du FIDA a été utilisé par le projet à ce jour.

- Le taux d'exécution budgétaire sans engagement des autres sous-composantes est respectivement de 9.93% pour les « Partenariats Productifs », 34.45% pour le « Renforcement des Capacités des Acteurs », 12.50% pour « l'Accès aux Intrants et aux Services et Appuis Transversaux », 57.14% pour la « Coordination et Gestion du Projet », 26.07% pour le « Suivi-évaluation et Gestion des savoirs ».
- L'obtention de l'ANO sur le PTBA 2020 (pre COVID-19) le 9 mars 2020 sachant que le l'UCP PADAAM a transmis le PTBA 2020 le 27 décembre 2019.
- La lenteur liée à l'application des procédures de passation des marchés. Le projet est soumis à la procédure nationale de passation des marchés du Benin – au-delà de FCFA 2 millions, il faut passer par la Cellule de Passation de Marché du Ministère de l'Agriculture.
- Le retard dans la signature et le démarrage tardif de l'exécution des conventions avec les partenaires du projet (Faïtières d'OP, SENS, ETD, DGR, INRAB, etc.).
- Le retard dans l'achat des équipements et matériels pour le projet qui était prévu en 2019. Cependant ces équipements et matériels ont été achetés.
- La construction/réhabilitation des bureaux pour les équipes-terrain du projet basé de Dassa prend du retard.

Les mesures de confinement et de sécurité sanitaire à cause de la pandémie du COVID-19 qui ont ralenti la mise en œuvre du projet.

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 3

Justification de la note

Le projet a mis en place une « plateforme de suivi technique et financier des conventions » qui permet de suivre/contrôler les avances données aux partenaires d'exécution. Le contrôle sur environ 34% des dépenses n'a pas relevé d'anomalies significatives et les pièces justificatives sont organisés/archivés. Les états de rapprochement bancaire existent pour les comptes désignés.

Principaux problèmes

Le dispositif de gestion financière présente de légères lacunes du fait du manque de dispositif et de suivi trimestriel du contrôle interne, le retard de 2 mois dans la soumission du PTBA 2020, le retard dans la soumission des rapports financiers intermédiaires qui n'est pas intervenue dans les 45 jours après la fin de la période en revue ainsi qu'un problème de paramétrage du logiciel comptable Tom2Pro.

Questions principales

- Finalisation du processus de remplacement du RAF démissionnaire. La position de RAF est un poste clé du projet et ne peut pas être intérimaire sur une longue période.
- Un Plan de Renforcement des Capacités du personnel a été élaboré et soumis au FIDA qui a fait des observations qui ont été intégrées. La version révisée est en cours de resoumissions au FIDA. Selon le RAF, les besoins de formation suivants pourront améliorer la gestion financière et fiduciaire du projet : i) l'utilisation optimale et la maîtrise des multiples fonctionnalités de la nouvelle version du logiciel Tom2Pro, ii) le renforcement des capacités du RAF pour la gestion des ressources humaines, iii) le renforcement du personnel financier en passation des marchés, iv) le renforcement de l'équipe financière en matière de contrôle interne et d'audit.
- C'est la première mission de supervision du FIDA. La dernière mission d'audit des comptes au 31/12/2019 a relevé les points suivants :
- L'auditeur avait recommandé au projet d'ouvrir un compte d'intérêt créditeur au nom du PADAAM. Selon le RAF, les projets du ProCaR ne disposent pas chacun d'un compte d'intérêt créditeur. Un compte unique est créé pour les intérêts créditeurs de tous les projets ProCaR. Le PADAAM ne saurait disposer en plus de ce compte, un autre compte pour les intérêts créditeurs.
- L'auditeur avait noté un retard 71 jours dans l'exécution du marché N0 002/2019/ProCaR/PADAAM/C/RAF/Ch-PADAAM/SIR/RPM et avait recommandé au projet de prendre toutes les dispositions afin que les pénalités de retard soient systématiquement prélevées afin de dissuader les retards. Selon le RAF, le consultant a saisi le projet et a présenté les difficultés liées à l'exécution de la mission qui justifient le dépassement du délai contractuel. Un avenant sans incidence financière a été pris et proroge le délai de la mission au 15 juin 2020.
- Le PADAAM s'inscrit dans le dispositif de contrôle interne du ProCaR qui ne dispose pas d'un audit interne. Le recrutement d'un cabinet pour mettre en place le dispositif de contrôle interne et assurer un suivi trimestriel de l'ensemble des projets du ProCaR est en cours. Les candidatures sont déjà reçues et l'UCP espère nommer le sélectionné pour fin octobre 2020.
- Le budget 2020 approuvé est reporté dans le logiciel comptable Tom2Pro pour faciliter les contrôles budgétaires et une juste analyse des écarts. Le processus budgétaire PTBA 2020 s'est déroulé comme suit : L'UCP du PADAAM a transmis le PTBA Pré COVID-19 au FIDA pour ANO le 27 décembre 2019. Le 23 janvier 2020, le FIDA demanda à l'UCP du PADAAM de faire des ajustements pour optimiser le budget. Le PTBA Pré COVID-19 fut resoumis au FIDA le 27 février 2020 qui donna son ANO le 9 mars 2020. Le PTBA révisé COVID-19 a été

soumis au FIDA le 25 juin 2020 et l'UCP PADAAM a reçu l'ANO du FIDA le 3 juillet 2020. Par conséquent, on peut noter que l'UCP a transmis le PTBA 2020 au FIDA avec 2 mois de retard : le 27 décembre 2019 au lieu de fin octobre comme il est prescrit.

- L'équipe financière du projet souhaite mieux maîtriser les nouvelles fonctionnalités du logiciel Tom2Pro qui ont été récemment installées.
- La mission note un problème d'édition automatique du formulaire 104 « reconstitution du compte spécial/désigné » à partir du logiciel Tom2Pro – la préparation de ce formulaire 104 se fait manuellement en ce moment.
- Le Manuel de procédures administratives, financières et comptables datant d'Avril 2019 a été révisé et soumis au FIDA le 21 novembre 2019. La nouvelle version du manuel de procédures a été actualisée en intégrant les amendements demandés par le FIDA et resoumise au FIDA le 3 juillet 2020. Le PADAAM n'a pas encore reçu l'ANO sur le manuel comme l'indique le tableau de suivi des ANO.

Le PADAAM a tenu compte des observations sur SYSCOHADA révisé par rapport à la « classe 20 de l'immobilisation des charges d'exploitation » que le FIDA avait également recommandé dans son ANO pour la reconduction du cabinet d'audit.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Préparation et soumission du PTBA</p> <p>L'UCP doit démarrer le processus de planification budgétaire au plus tard en septembre de l'année précédant l'exercice budgétaire afin de transmettre le PTBA au FIDA en octobre de l'année précédant l'exercice budgétaire.</p>	Chef Projet / RSE / RAF	10/2020
<p>Finaliser le recrutement du cabinet en charge de mettre en place le dispositif de contrôle interne et assurer un suivi trimestriel</p> <p>Les candidatures sont déjà reçues et l'UCP espère nommer le sélectionné courant octobre 2020.</p>	RAF	10/2020
<p>Finaliser le remplacement du RAF démissionnaire</p> <p>Le RAF actuel est intérimaire depuis Avril 2020 et était le le Chef Comptable du RAF démissionnaire. Finaliser le processus de remplacement du RAF démissionnaire. La position de RAF est un poste clé de l'UCP et ne peut pas être intérimaire sur une longue période.</p>	Procar	10/2020
<p>Edition automatique du formulaire 104 à partir de Tom2Pro</p> <p>Faire le paramétrage du logiciel Tom2Pro par le consultant externe qui est en charge</p>	RAF	12/2020

Qualité et ponctualité des audits

Note: 3

Justification de la note

Le rapport d'audit a été reçu dans les délais et sa qualité est jugée modérément insatisfaisante pour cause d'absences de documents annexes importants

Principaux problèmes

Le rapport d'audit 2019 jugée modérément insatisfaisante a été reçu dans les délais et l'audit a été conduit conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et au manuel du FIDA sur l'information financière et l'audit.

Les états financiers suivants ont été produits dans le rapport d'audit :

Le bilan ;

Le tableau des flux et de trésoreries

Les notes aux états financiers.

Les annexes ne sont pas disponibles sur le document à savoir:

ANNEXE 1 : ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

ANNEXE 2 : LETTRE D'AFFIRMATION

ANNEXE 3 : LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

ANNEXE 4 : RELEVÉS BANCAIRES
 ANNEXE 5 : TERMES DE RÉFÉRENCES DE LA MISSION D'AUDIT
 ANNEXE 6 : LISTE DES IMMOBILISATIONS

Fonds de contrepartie

Note: 3

Justification de la note

L'appréciation des fonds de contreparties est jugée modérément insatisfaisante. Sur le budget de l'exercice de FCFA 4,3 milliards, le taux d'exécution sans engagement par bailleur est de : FCFA 435 millions (soit 22.52% du budget de l'exercice) pour le Prêt et Don FIDA respectivement et FCFA 37 millions (soit 8.44% du budget de l'exercice) pour le Gouvernement au 25/09/2020.

Principaux problèmes

La contribution du Gouvernement au projet est sous-forme de droits, impôts et taxes au moyen d'exonérations fiscales. Au 25/09/2020, le Gouvernement a mobilisé FCFA 37,6 millions alors que sa contribution attendue est de FCFA 445,8 millions – du fait que l'exonération en impôts et taxes concerne plus la sous-composante « Développement des Infrastructures » qui a connu un faible taux d'exécution physique.

Questions principales

- Selon le RAF, le délai de collecte des exonérations fiscales auprès de l'Etat peut aller jusqu'à 4 mois.
- Le PADAAM est en attente d'un montant estimé à environ FCFA 100 millions d'exonération fiscale sur les véhicules et les motos achetés pour les partenaires d'exécution et le fonctionnement. Le PADAAM espère recevoir ce montant d'ici fin décembre 2020 pour pouvoir les comptabiliser dans ses livres.

Les autres partenaires financiers n'ont pas encore contribué parce que la sous-composante « Développement des Partenariats » a faiblement démarré.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Collecter la contribution du Gouvernement</p> <p>Faire le nécessaire pour collecter ces exonérations fiscales qui peuvent être estimées à un montant d'environ FCFA 100 millions auprès de l'Etat, ce qui devrait augmenter sa contribution.</p>	<p>Coordonnateur / Chef Projet / Gouvernement</p>	<p>03/2021</p>
<p>Gap de financement du PADAAM</p> <p>Le gap de financement du PADAAM est de 42% au 31/8/2020 n'est pas encore comblé. Accélérer le taux d'exécution physique du projet et réaliser un décaissement conséquent pour le compte du PTBA 2020 dans l'optique de convaincre d'autres bailleurs de fonds de la pertinence d'investir dans le projet.</p>	<p>Coordonnateur / Chef Projet</p>	<p>03/2021</p>

Conformité avec les clauses des prêts

Note: 4

Justification de la note

La conformité avec les clauses des prêts est plutôt satisfaisante. Le projet est en non-conformité avec les 2 sections suivantes des Conditions Générales de l'Accord de Financement :

- Section 9.04 relative à la soumission des rapports financiers intérimaires trimestriels. En effet, les rapports financiers intérimaires au 31 Mars et 30 Juin 2020 ont été soumis mais après les 45 jours après la fin de la période en revue.
- Section 7.01 b) ii) relative à la préparation et la soumission du PTBA au FIDA pour ANO. En effet, le projet a transmis le PTBA 2020 au FIDA avec 2 mois de retard : le 27 décembre 2019 au lieu de fin octobre 2019.

Principaux problèmes

Voir ci-haut pour les principales questions et leurs mesures correspondantes

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés

Note:

Évaluation de la passation des marchés

Les marchés programmés dans le PTBA 2020 sont au nombre de **85** pour un montant de 3 811 876 000 FCFA, dont **23** (27%) pour les fournitures et équipements d'un montant de 1 152 956 000 FCFA (30% du montant total), **55** (65%) pour les services de consultants (conventions incluses) d'un montant de 2 390 357 000 FCFA (63%), et **7** (8%) pour les travaux d'un montant de 268 563 000 FCFA (7%). Au 30/09/2020, **51** marchés (**60%** de l'ensemble des marchés) d'un montant total de 1 019 801 449 FCFA (**27%** du montant total) sont déjà réalisés. Il est prévu que **25** marchés additionnels d'un montant de 960 629 000 FCFA, soient réalisés avant le 31 décembre 2020, ce qui portera à **76** le nombre de marchés réalisés (**89%**) représentant **52%** de la valeur totale des marchés.

Les difficultés liées à la passation des marchés sont imputables à divers facteurs dont entre autres : la longueur du circuit d'instruction et d'approbation des dossiers, l'engorgement des dossiers au niveau de la PRMP qui assurent le traitement des dossiers de tous les Projets du MAEP, la disponibilité des personnes ressources qui doivent siéger au sein de la Commission d'évaluation technique des offres et l'insuffisance du personnel dédié à la passation de marché, en particulier lorsque des dossiers de plusieurs projets arrivent en même temps au bureau de l'équipe de passation de marché.

Pour réduire les délais importants enregistrés dans la passation des marchés, le MAEP a adressé une requête au FIDA pour solliciter une dérogation afin de confier les procédures de sollicitation de prix à l'UGP

du ProCaR. Le FIDA a donné son ANO mais l'ARMP n'a pas approuvé cette dérogation.

Une mission ProCaR/PADAAM a eu des échanges en septembre 2020 avec les ATDA sur la possibilité de conduire les procédures de passation des marchés au profit du projet PADAAM. Il ressort de ces échanges que les 2 parties se sont accordées sur le principe de passation des marchés au profit du PADAAM au sein des ATDA de leurs zones respectives d'intervention. La question de la décentralisation de la passation des marchés en autorisant les Communes et les ATDA qui disposent de la compétence (sur le plan administratif) à passer les marchés, est cruciale, afin de désengorger la cellule centrale de passation de marché.

Pour certains marchés qui seront passés au niveau du ProCaR et qui nécessiteront toujours le passage obligé auprès de la PRPM/MAEP (Etudes par ex.) dont le volume de travail est très élevé (plus de 30 projets concernés), la mission recommande d'envisager l'affectation auprès de la PRMP d'une personne ressource dédiée spécifiquement aux dossiers des projets du ProCaR.

La mission a pris connaissance de deux courriers du 25/11/2019 et du 25/06/2020 envoyés par la Banque Mondiale (BM) au Ministre de l'Economie et des Finances, qui demandent que les processus de passation de marchés des projets qu'elle finance ne passent plus par les PRMP des ministères de tutelle. Une note de service du 09/10/2020 du Directeur National de contrôle des marchés autorise les projets de saisir directement les Cellules de Contrôle des marchés Publics au sein des ministères concernés. Sur la base de ces courriers, la mission est d'avis que les procédures de PM approuvées par le Gouvernement pour les projets BM devraient être appliquées au ProCaR.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Evaluation de la passation des marchés Elaborer le projet d'accord de partenariat sur la PM avec les ATDA à partir des modèles avec les Mairies dans le cadre du PADMAR et soumettre le dossier au MAEP puis au FIDA pour l'ANO	Coordonnateur, CP et RPM	10/2020
Evaluation de la passation des marchés Organiser une rencontre entre le FIDA et le Gouvernement pour échanger sur les améliorations des procédures de passation des marchés des projets FIDA à l'instar des projets financés par la Banque Mondiale	FIDA	11/2020
Evaluation de la passation des marchés Apprécier la pertinence d'affecter auprès de la PRMP une personne ressource dédiée spécifiquement aux dossiers des projets du ProCaR	Coordonnateur, CP/PADAAM et PADMAR, RPM	12/2020
Evaluation de la passation des marchés Reporter systématiquement, dans les conventions avec les partenaires (ETD-Bénin, Sens Bénin, ...), leur implication dans le processus de passation de marché	Coordonnateur, CP et RPM	03/2021

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement

Note: 4.12

Évaluation de la performance globale de l'exécution

Note: 3.6

F. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Vue d'ensemble et avancement du projet		
Renforcement des capacités des acteurs Procéder à la collecte des données des différentes conventions en vue de renseigner les indicateurs d'effets du cadre logique dans la perspective de la RMP prévue pour 2022	SOPP et DLROPEA	10/2020
Renforcement des capacités des acteurs Appuyer l'installation de 20 Unités Locales de prestation en conseil agricole (CEF, CdG OP) sur les 34 communes bénéficiaires du conseil pour une meilleure visibilité et accessibilité aux services CEF/CdG OP	SOPP et FUPRO	10/2020
Renforcement des capacités des acteurs Organiser par filière un atelier d'analyse de la structuration actuellement en cours afin de faire un choix plus judicieux sur leur capacitation	SOPP et DLROPEA	10/2020

<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Procéder à la mise à disposition des ressources du PADAAM à la Coop DICPA, pour faire face aux besoins actuels et effectifs des producteurs et leurs OPA en intrants.</p>	<p>SOPP, CP et RAF</p>	<p>10/2020</p>
<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Assurer la démultiplication des innovations enseignées dans les CEP à travers un dispositif de facilitation de proximité avec des animateurs permettant l'échange de connaissance et organiser des visites d'échanges pour toucher la réalité des techniques apprises aux producteurs qui n'ont pas reçu les formations.</p>	<p>SOPP et IFRIZ</p>	<p>10/2020</p>
<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Veiller à une appropriation par les bénéficiaires appuyés par la FUPRO de leur contribution à la réalisation du CEF</p>	<p>SOPP et FUPRO</p>	<p>10/2020</p>
<p>Développement des infrastructures</p> <p>Inclure une clause d'engagement exclusif du personnel de chaque AMOD dans la mise en œuvre de leur contrat avec le PADAAM</p>	<p>RPM, SIR</p>	<p>10/2020</p>
<p>Développement des infrastructures</p> <p>Etablir un chronogramme détaillé des activités du volet « développement des Infrastructures » pour fixer des délais à respecter</p>	<p>RPM, SIR</p>	<p>10/2020</p>
<p>Développement des partenariats</p> <p>Organiser 2 missions d'appui ponctuel d'experts de la FAO consistant à : la formation sur l'outil « Rural Invest » et la validation du Manuel de gestion du mécanisme de financement des partenariats productifs</p>	<p>CP, SNAM, SNAC, RPM</p>	<p>11/2020</p>
<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Organiser une réflexion en vue d'intégrer dans le mécanisme d'accès aux intrants : (i) la vente d'intrants à crédit, (ii) l'implication des banques ou IMF, (iii) la gestion des risques de non-remboursement de crédit ; et (iv) le coût de transport afin d'assurer une mise à disposition d'intrants au plus près des producteurs, partout au même prix et en temps réel.</p>	<p>SOPP</p>	<p>11/2020</p>
<p>Développement des infrastructures</p> <p>Prévoir un appui institutionnel de la DGR en ressource humaine</p>	<p>CP, SIR, DGR</p>	<p>11/2020</p>
<p>Développement des infrastructures</p> <p>Prévoir une évaluation des prestations des acteurs du volet Infrastructures (AMOD, DGR, CE) dans le cadre de la préparation de la Revue à mi-parcours du PADMAR</p>	<p>CN/ProCaR</p>	<p>11/2020</p>
<p>Développement des partenariats</p> <p>Finaliser d'urgence le contrat d'assistance technique de la FAO qui sera révisé sur une base annuelle</p>	<p>CP, SNAM, SNAC, RPM</p>	<p>12/2020</p>

<p>Développement des partenariats</p> <p>Autoriser les Communes et les ATDA à effectuer les passations de marché (PM) pour le compte du PADAAM et assurer leur formation appropriée sur le respect des procédures de PM</p>	<p>CP, SNAM,SNAC, ProCar,RPM</p>	<p>12/2020</p>
<p>Renforcement des capacités des acteurs</p> <p>Procéder à l'élaboration du plan stratégique de la fédération nationale des producteurs de maïs (FNPM)</p>	<p>SOPP, FUPRO/FNPM et RPM</p>	<p>12/2020</p>
<p>Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux</p> <p>Poursuivre et finaliser le processus d'acquisition des motos et matériels informatiques au profit des conseillers CEF de la FUPRO et autres prestataires</p>	<p>RPM</p>	<p>03/2021</p>
<p>Efficacité en matière de développement</p>		
<p>Questions principales</p> <p>Prendre contact avec OXFAM pour l'appui sur la méthodologie GALS</p>	<p>UGP / FIDA</p>	<p>10/2020</p>
<p>Questions principales</p> <p>Opérationnaliser le partenariat avec les SAE pour faciliter l'élaboration des plans d'affaires au profit des acteurs et actrices en ciblage direct.</p>	<p>UGP</p>	<p>11/2020</p>
<p>Questions principales</p> <p>Finaliser le processus de sélection des OPS</p>	<p>UGP</p>	<p>11/2020</p>
<p>Questions principales</p> <p>Finaliser le processus de contractualisation des centres de formation des jeunes</p>	<p>UGP</p>	<p>11/2020</p>
<p>Efficacité en matière de développement</p> <p>Accélérer la finalisation de l'étude combinée SMRO et socio-économique de référence</p>	<p>RSE ProCaR / CSE PADAAM / CP PADAAM</p>	<p>12/2020</p>
<p>Opérationnaliser les nouveaux indicateurs ajoutés au cadre logique</p> <p>Cette opérationnalisation permettra de définir les valeurs de base et cible des nouveaux indicateurs et amorcer la planification dès 2021 d'activités pour leur atteinte</p>	<p>RSE ProCaR / CSE PADAAM / CP PADAAM</p>	<p>12/2020</p>
<p>Questions principales</p> <p>Définir un cadre de collaboration avec la DANA pour appuyer le projet dans le suivi du volet nutritionnel</p>	<p>UGP</p>	<p>12/2020</p>

<p>Actualiser le cadre logique et revoir les valeurs cibles avec l'appui du FIDA</p> <p>Une relecture du document de définition des indicateurs au niveau du PADAAM pour consolider la compréhension de ces derniers est nécessaire.</p>	<p>RSE ProCaR / CSE PADAAM / CP PADAAM</p>	<p>02/2021</p>
<p>Questions principales</p> <p>Organiser la formation de la première cohorte de jeunes au titre du PTBA 2021</p>	<p>UGP</p>	<p>02/2021</p>
<p>Questions principales</p> <p>Lancer le processus de recrutement des ONG pour la réalisation des actions de sensibilisation sur le terrain</p>	<p>UGP</p>	<p>03/2021</p>
Durabilité et transposition à plus grande échelle		
<p>Questions principales</p> <p>Faciliter la synergie d'action entre les OP Filières et l'ANAF pour garantir l'atteinte des objectifs du PADAAM en termes d'autonomisation des femmes</p>	<p>UGP</p>	<p>10/2020</p>
<p>Sécurité foncière</p> <p>Procéder à la concertation avec les collectivités locales pour discuter sur l'initiative de transformation de réserves administratives en terres agricoles, uniquement à la disposition des femmes et des jeunes. Favoriser une synergie avec le Projet de Modernisation de l'Administration Foncière au Bénin (PMAF/ANDF) afin de disposer d'outils performants qui sécurisent le foncier et permettent à la terre d'être d'avantage au service des bénéficiaires.</p>	<p>UGP</p>	<p>10/2020</p>
<p>Stratégie de valorisation des résidus</p> <p>Procéder à l'élaboration d'un partenariat avec le laboratoire de bio-ingénierie de la FSA afin d'opérationnaliser les technologies de valorisation des résidus de récolte.</p>	<p>RSECC</p>	<p>01/2021</p>
<p>Formation aspects Environnement/Climat</p> <p>Après l'élaboration du PGPP et de la Stratégie Climat, commencer la formation de l'équipe projet et des acteurs clés de mise en œuvre sur les aspects Environnement/Climat avec l'appui de personnes ressources.</p>	<p>RSECC</p>	<p>02/2021</p>
Gestion du projet		
<p>Gestion des savoirs</p> <p>Documenter le processus de collaboration PADAAM/FUPRO/ACMA2 sur le SIM</p>	<p>Responsable Gestion des savoirs</p>	<p>10/2020</p>
<p>Gestion des savoirs</p> <p>Fournir au projet le canevas d'élaboration du plan annuel de gestion des savoirs</p>	<p>FIDA</p>	<p>10/2020</p>

<p>Cohérence entre le PTBA et les activités menées</p> <p>Établir des priorités dans la mise en œuvre des activités du PTBA 2020 concrètement réalisables</p>	UGP PADAAM	10/2020
<p>Qualité de la gestion du projet</p> <p>Opérationnaliser les mesures recommandées en février 2020 à la suite du diagnostic organisationnel et institutionnel du ProCaR portant sur la délégation des compétences et des responsabilités au sein du ProCaR</p>	Coordo, CP	11/2020
<p>Doter l'équipe du projet d'une licence d'un logiciel de travail collaboratif (MS Teams et Zoom) et y former tout le personnel</p> <p>S'assurer que cette licence soit dédiée au projet pour faciliter le travail à distance et l'interaction rapide</p>	Chef projet PADAAM / Responsable SE	12/2020
<p>Gestion des savoirs</p> <p>Elargir l'objet de la visite d'échange sur le SIM au Ghana prévue aux systèmes d'apprentissage en ligne et aux opportunités de digitalisation</p>	C/PADAAM	03/2021
<p>Gestion des savoirs</p> <p>Élaborer une stratégie digitale</p>	Responsable Gestion des savoirs	06/2021
Gestion et exécution financière		
<p>Evaluation de la passation des marchés</p> <p>Elaborer le projet d'accord de partenariat sur la PM avec les ATDA à partir des modèles avec les Mairies dans le cadre du PADMAR et soumettre le dossier au MAEP puis au FIDA pour l'ANO</p>	Coordonnateur, CP et RPM	10/2020
<p>Préparation et soumission du PTBA</p> <p>L'UCP doit démarrer le processus de planification budgétaire au plus tard en septembre de l'année précédant l'exercice budgétaire afin de transmettre le PTBA au FIDA en octobre de l'année précédant l'exercice budgétaire.</p>	Chef Projet / RSE / RAF	10/2020
<p>Finaliser le recrutement du cabinet en charge de mettre en place le dispositif de contrôle interne et assurer un suivi trimestriel</p> <p>Les candidatures sont déjà reçues et l'UCP espère nommer le sélectionné courant octobre 2020.</p>	RAF	10/2020
<p>Finaliser le remplacement du RAF démissionnaire</p> <p>Le RAF actuel est intérimaire depuis Avril 2020 et était lele Chef Comptable du RAF démissionnaire. Finaliser le processus de remplacement du RAF démissionnaire. La position de RAF est un poste clé de l'UCP et ne peut pas être intérimaire sur une longue période.</p>	Procar	10/2020

<p>Evaluation de la passation des marchés</p> <p>Organiser une rencontre entre le FIDA et le Gouvernement pour échanger sur les améliorations des procédures de passation des marchés des projets FIDA à l'instar des projets financés par la Banque Mondiale</p>	FIDA	11/2020
<p>Evaluation de la passation des marchés</p> <p>Apprécier la pertinence d'affecter auprès de la PRMP une personne ressource dédiée spécifiquement aux dossiers des projets du ProCaR</p>	Coordonnateur, CP/PADAAM et PADMAR, RPM	12/2020
<p>Edition automatique du formulaire 104 à partir de Tom2Pro</p> <p>Faire le paramétrage du logiciel Tom2Pro par le consultant externe qui est en charge</p>	RAF	12/2020
<p>Evaluation de la passation des marchés</p> <p>Reporter systématiquement, dans les conventions avec les partenaires (ETD-Bénin, Sens Bénin, ...), leur implication dans le processus de passation de marché</p>	Coordonnateur, CP et RPM	03/2021
<p>Collecter la contribution du Gouvernement</p> <p>Faire le nécessaire pour collecter ces exonérations fiscales qui peuvent être estimées à un montant d'environ FCFA 100 millions auprès de l'Etat, ce qui devrait augmenter sa contribution.</p>	Coordonnateur / Chef Projet / Gouvernement	03/2021
<p>Gap de financement du PADAAM</p> <p>Le gap de financement du PADAAM est de 42% au 31/8/2020 n'est pas encore comblé. Accélérer le taux d'exécution physique du projet et réaliser un décaissement conséquent pour le compte du PTBA 2020 dans l'optique de convaincre d'autres bailleurs de fonds de la pertinence d'investir dans le projet.</p>	Coordonnateur / Chef Projet	03/2021



Investir dans les populations rurales

Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Rapport de supervision

Cadre logique du projet

Dates de mission: 28 September 2020 to 13 October 2020

Date du document: 02/03/2021

Identifiant du projet 2000001073

Numéro du rapport: 5540-BJ

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2023)	Résultat cumulatif (2023)	Résultat cumulatif % (2023)	Source	Fréquence		Responsabilité
Portée	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages									- Un cadre stratégique et institutionnel national favorable - Disponibilité de partenaires et de prestataires efficients	
	Membres des ménages		105 000	255 000							
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés										
	Ménages			51 000		0	0				
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet						SSE du projet	Trimestrielle	PROCAR		
Nombre total de personnes bénéficiant de services	0		51 000								
Objectif du projet Contribuer à la réduction de la pauvreté rurale dans la zone d'intervention du projet en intégrant les acteurs hommes et femmes dans des chaînes de valeur diversifiées et rentables	Nombre de personnes bénéficiaires d'une mobilité économique						Enquête de référence, évaluation d'impact	Année 1, 3 et 6	FIDA et Gouvernement		
	Bénéficiaires	0	85 000	204 000							
	Pourcentage de ménages ayant une période de soudure de deux mois au maximum						Enquête de référence, évaluation d'impact	Année 1, 3 et 6	FIDA et Gouvernement		
	Households			30							
Objectif de développement Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les revenus des petits agriculteurs intervenant dans les filières manioc, maïs et riz	Pourcentage de ménages déclarant une augmentation de leurs revenus d'au moins 30%						Enquête spécifique	Annuelle	PROCAR, prestataires	- Un cadre stratégique et institutionnel national favorable - Disponibilité de partenaires et de prestataires efficients	
	Households	0	65	80							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2023)	Résultat cumulatif (2023)	Résultat cumulatif % (2023)	Source	Fréquence		Responsabilité
Effet direct La valeur ajoutée créée au niveau des filières est augmentée	2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes						Enquêtes spécifiques	Annuelle	PROCAR, prestataires	- Performance des prestataires de services pour le développement de partenariats productifs - Volonté politique du Gouvernement à promouvoir les filières nationales	
	Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux	0	80	80							
	2.2.2 Entreprises rurales appuyées signalant une hausse de leurs bénéficiaires						Enquêtes spécifiques	Annuelle	PROCAR, prestataires		
	Pourcentage d'entreprises	0	80	80							
Produit Des partenariats entre acteurs favorisent la création de valeur ajoutée et la commercialisation	Nombre de contrats de partenariat appuyés						SSE du projet	Trimestrielle, trimestrielle, annuelle	PROCAR	- Performance des prestataires de services pour le développement de partenariats productifs - Volonté politique du Gouvernement à promouvoir les filières nationales	
	Contrats simples signés	0	204	335							
	Partenariats 4P créés	0	38	55							
	Co-entreprises renforcées ou créées	0	6	12							
Produit Les acteurs et organisations au niveau des filières ciblées sont renforcés	2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues						SSE du projet	Trimestrielle	PROCAR	- Intérêt des producteurs à s'organiser - Intérêt des privés à recevoir des formations	
	Organisations de producteurs ruraux soutenues	0	1 139	1 577							
	2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises						Rapports d'activités	Trimestrielle	PROCAR		
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises	0	200	235		1 545					657.4
	Nombre de jeunes appuyés à l'auto-entreprenariat										Rapports d'activités

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2023)	Résultat cumulatif (2023)	Résultat cumulatif % (2023)	Source	Fréquence	
	Young	0	500	1 100						
Effet direct La productivité et la production agricole dans les chaînes de valeur ciblées sont améliorées	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production						Enquêtes spécifiques	Annuelle	PROCAR, prestataires	Pas de catastrophes naturelles
	Ménages	0	25	85						
	Augmentation de rendement (t/ha)						Enquêtes spécifiques	Annuelle	PROCAR, prestataires	
	Riz	2.5	3	3.5						
	Mais	1.3	1.5	2						
	Manioc	13	16	18						
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)						COI, MDDW methodology	baseline, mid term, completion	UGP, prestataire	
	Femmes (%)			50						
	Femmes (nombre)									
	Ménages (%)									
Ménages (nombre)										
Membres des ménages										
Produit L'accès aux intrants et services de conseil agricole est amélioré	1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques						Rapports d'activités	Annuelle	Responsables de filières, OPA	
	Producterus ruraux		16 750	48 500						
	Nombre d'exploitations touchées par le CEF (Conseil à l'exploitation familiale)						Rapports d'activités	Annuelle	Responsables de filières, OPA	
	Exploitations	0	8 150	22 550						

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2023)	Résultat cumulatif (2023)	Résultat cumulatif % (2023)	Source	Fréquence		Responsabilité
Produit Des infrastructures durables améliorent la productivité au niveau des filières ciblées	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état						Rapports d'activités	Semestrielle	PROCAR	- Retard dans la passation des marchés - Retard dans l'exécution des travaux au regard de la faible capacité des PME	
	Superficie en hectares	0	1 500	2 500							
	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées						Rapports d'activités	Trimestrielle	PROCAR		
	Longueur des routes (km)	0	125	250							
	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état						Rapports d'activités	Trimestrielle	PROCAR		
	Nombre total d'installations					15					
	Installations de stockage construites ou remises en état	0	49	91		15					16.5
	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition						M&E system	annually	UGP		
	Nombre de personnes qui participent										
	Hommes										
	Femmes										
	Ménages			5 000							
Membres des ménages bénéficiaires											



Investir dans les populations rurales

Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 28 September 2020 to 13 October 2020

Date du document: 02/03/2021

Identifiant du projet 2000001073

Numéro du rapport: 5540-BJ

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Cliquer ici pour saisir le nom du pays

Cliquer ici pour saisir le nom du projet

Rapport de supervision – Dates de la mission: "[cliquer ici et indiquer les dates de la mission]"

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Tableau 2A: Performance financière par source de financement

Source de financement	Montants prévus (en milliers d'USD)	Décaissements (en milliers d'USD)	Proportion des fonds décaissés
Prêt du FIDA	14 792	1 379	9.33%
Don du FIDA	14 792	1 379	9.33%
Prêt OFID	10 000	1 186	11.86%
Privés	5 605		
Banques/SFD	1 275		
Bénéficiaires	3 308		
Gouvernement	9 765	64	0.65%
Autres (gap de financement)	43 396		
Total	102 933	4 009	3.9%

Tableau 2B Performance financière par source de financement et par composante (en milliers d'USD)

Composante	FIDA Prêt et Don			OFID Prêt			Privés		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
A. Renforcement de Partenariats et Création de Valeur Ajoutée	14 381	714	5%				5 604		0%
• Développement des Partenariats	10 235	180	2%				5 604		0%
• Renforcement des Capacités des Acteurs	4 146	533	13%						
B. Amélioration de la Productivité et de la Production Agricole	11 795	239	2%	9 980		0%			
• Accès aux Intrants et aux Services et Appuis Transversaux	4 514	199	4%						
• Développement des infrastructures	7 280	39	1%	9 980		0%			
C. Coordination, Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs	4 866	1 055	22%						
• Coordination et Gestion du Projet	3 531	865	24%						
• Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs	1 335	190	14%						
TOTAL PROJET	31 042	2 007	6%	9 980		0.0%	5 604		0%

Cliquer ici pour saisir le nom du pays

Cliquer ici pour saisir le nom du projet

Rapport de supervision – Dates de la mission: "[cliquer ici et indiquer les dates de la mission]"

Composante	Banques/SFD			Bénéficiaires			Gouvernement			Autres (gap de financement)		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
A. Renforcement de Partenariats et Création de Valeur Ajoutée	732		0%	2 608		0%	2 508	61	2.4%	20,052		0%
• Développement des Partenariats	732		0%	2 485		0%	2 157	0.1	0%	13,955		0%
• Renforcement des Capacités des Acteurs				123		0%	351	61	17%	6,096		0%
B. Amélioration de la Productivité et de la Production Agricole	543		0%	699		0%	6 590	0.1	0%	17,172		0%
• Accès aux Intrants et aux Services et Appuis Transversaux	543		0%	699		0%	478	0.1	0%	5,766		0%
• Développement des infrastructures							6 112		0%	11,406		0%
C. Coordination, Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs							668	3	0.4%	6,173		0%
• Coordination et Gestion du Projet							518	2	0.3%	4,205		0%
• Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs							150	1.0	0.7%	1,967		0%
TOTAL PROJET	1 275		0%	3 308		0%	9 765	64	1%	43,396		0%

Tableau 2C: Décaissements du prêt et du Don FIDA (en milliers d'EUR au 31-08-2020)

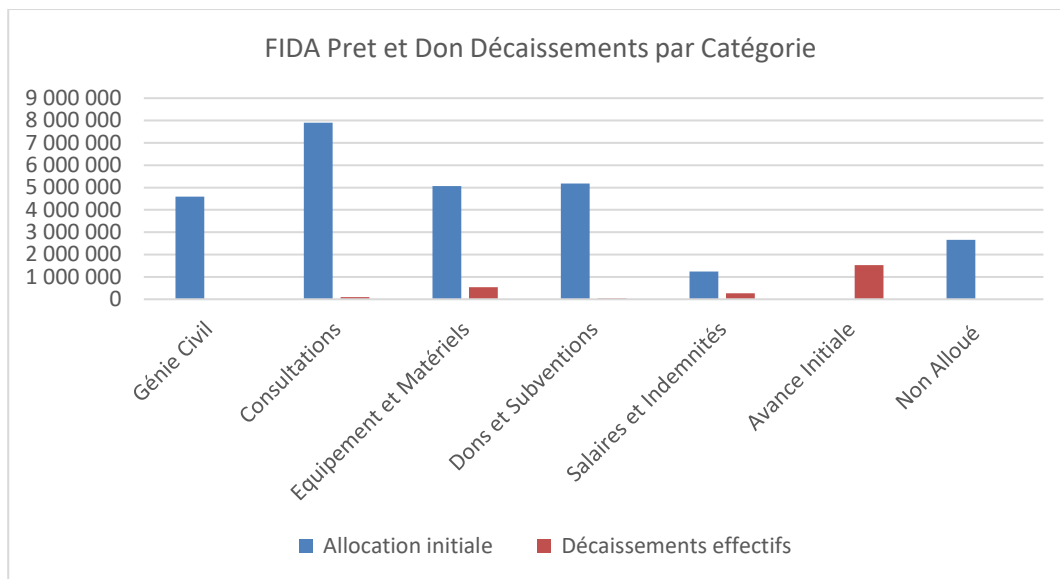
Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	DRF en cours de paiement	Solde	Proportion des fonds décaissés
I	Génie Civil	4,590	4,590	11	44	4,535	1.19%
II	Consultations	7,900	7,900	95	76	7,728	2.18%
III	Equipement et Matériels	5,070	5,070	539	239	4,292	15.35%
IV	Dons et Subventions	5,180	5,180	41	126	5,014	3.21%
V	Salaires et Indemnités	1,240	1,240	273	219	748	39.68%
	Avance initiale	0	0	1,524	0	-1,524	
	Non Alloué	2,660	2,660	0	0	2,660	0.00%
	Total	26,640	26,640	2,485	703	23,452	11.97%

Figure 1: Décaissement du prêt/don du FIDA, comparaison entre allocation initiale et allocation révisée, décaissement effectif

[Cliquer ici pour saisir le nom du pays](#)

[Cliquer ici pour saisir le nom du projet](#)

Rapport de supervision – Dates de la mission: "[cliquer ici et indiquer les dates de la mission](#)"



Cliquer ici pour saisir le nom du pays

Cliquer ici pour saisir le nom du projet

Rapport de supervision – Dates de la mission: "[cliquer ici et indiquer les dates de la mission]"

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section B.6 (accord) & section 4.04 d (CG)	<p>Deux comptes désignés libellés en Franc de la communauté financière africaine (FCFA) destinés à recevoir les fonds provenant du prêt et du don du Fonds, seront ouverts au nom du Projet par l'Emprunteur/Bénéficiaire auprès de l'agence principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest à Cotonou (BCEAO).</p> <p>Ces comptes désignés seront mouvementés selon le principe de la double signature du Directeur général de la Caisse autonome d'amortissement (CAA) et du Receveur des finances de la dette publique.</p>	Après date d'entrée en vigueur du Prêt et Don	Conforme Les comptes désignés sont ouverts sous les N° et intitulés respectifs suivants : Prêt : N°B00 2612200 B00060470 ; Intitulé : CAA-PROJET PADAAM-PRET-FIDA N°2000002538BJ DON : N°B00 2612200 B00060471 ; Intitulé : CAA-PROJET PADAAM-DON-FIDA N°2000002537BJ	-Copie Courrier N°BOOISCCGIOO277-2019 du 16 mai 2019 de la BCEAO confirmant l'ouverture des comptes désignés et transmettant les Relevés d'identité (RIB) bancaires. -Copie des RIB des comptes désignés
Section B.7 (Accord) & section 7.02.b (CG)	Un compte d'opérations libellé en FCFA sera ouvert au nom du projet dans une banque commerciale du Bénin et sera mouvementé selon le principe de la double signature du Coordonnateur et du Responsable administratif et financier du Programme cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PProCaR).	Après date d'entrée en vigueur du Prêt et Don	Conforme Le compte d'opération est ouvert à la BOA sous le N°000803150000 intitulé : COMPTE SEPCIAL PADAAM	Copie RIB du compte d'opération
Section B.8	L'Emprunteur/Bénéficiaire contribuera aux fins du Projet au titre des fonds de contrepartie pour un montant équivalant à huit millions quatre cent six mille Euros (8 406 000 Euros). Ce montant correspond aux droits, impôts et taxes grevant le Projet qui seront pris en charge par l'Emprunteur/Bénéficiaire au moyen, notamment, d'exonérations des impôts et taxes sur les biens et services acquis par le Projet.	Continu	Conforme A date, la contrepartie de l'emprunteur/Bénéficiaire est de 57.434,4 Euros soit 37 647.488 CFA	Suivi budgétaire montrant à date la contribution de l'Etat béninois.

Cliquer ici pour saisir le nom du pays

Cliquer ici pour saisir le nom du projet

Rapport de supervision – Dates de la mission: "[cliquer ici et indiquer les dates de la mission]"

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Sections 3.02, 4.07 a) i), 7.05, 12.01 xxvi)	Les biens, travaux et services sont achetés conformément aux procédures définies à l'annexe 3 des directives du FIDA relatives à la passation des marchés.	Continu	Conforme	Le programme cadre est doté d'un manuel d'exécution actualisé tenant compte des spécificités du PADAAM et des directives du FIDA en matière de passation des marchés.
Section 7.01 b) ii) (CG)	Avant le début de chaque année du projet, l'agent principal du projet soumet, si nécessaire, à l'organisme de contrôle désigné par l'Emprunteur/le Bénéficiaire le projet de PTBA pour examen. À l'issue de cet examen, l'agent principal du projet soumet au Fonds, pour observations, la version provisoire du PTBA, au plus tard soixante (60) jours avant le début de l'année du projet considérée.	1.11.2019	Non-conforme	L'UCP a transmis le PTBA 2020 au FIDA avec 2 mois de retard : le 27 décembre 2019 au lieu de fin octobre comme il est prescrit.
Section 7.10	L'assurance des véhicules, du matériel et des travaux de génie civil financés à partir du prêt est conforme aux bonnes pratiques commerciales.	Continu	Conforme	-Copie police d'assurance année 2020 (Les véhicules acquis ont été réceptionnés en 2020).
Section 8.03	Les rapports d'activités et examens à mi-parcours sont soumis au FIDA tous les trimestres.	Au plus tard 45 jours fin trimestre	Conforme	

Cliquer ici pour saisir le nom du pays

Cliquer ici pour saisir le nom du projet

Rapport de supervision – Dates de la mission: "[cliquer ici et indiquer les dates de la mission]"

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section 9.03 b)	Le projet doit soumettre au FIDA dans les six (6) mois suivant la fin de l'année fiscale, une copie certifiée conforme du rapport d'audit et lui soumettre la réponse à la lettre de recommandations des commissaires aux comptes dans le mois qui suit sa réception	30.04.2020	Conforme	-Courrier de transmission des états financiers provisoires -Lettre de transmission des rapports d'audit 2019 -Copie bordereau DHL pour envoi des états financiers 2019 au FIDA.
Section 9.04 (CG) & section G.24 (Lt/B)	Des rapports financiers intérimaires doivent être soumis à intervalles trimestriels dans les 45 jours après la fin de la période en revue.	Au plus tard 45 jours fin trimestre	Conforme	-Copie RFI au 31 mars et 30 juin 2020 -Copie bordereaux de transmission
Section 11.01	Dans le cadre du projet, les dépenses d'investissement sont exemptées de tous droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).	Continu	Le projet veille à enregistrer hors taxes les dépenses d'investissement. Les droits, impôts et taxes grevant le Projet sont pris en charge par l'Emprunteur/Bénéficiaire en guise de contrepartie.	



Investir dans les populations rurales

Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Rapport de supervision

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Dates de mission: 28 September 2020 to 13 October 2020

Date du document: 02/03/2021

Identifiant du projet 2000001073

Numéro du rapport: 5540-BJ

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 2

Appendice 2 : Progrès physiques mesurés comparativement au PTBA et aux cibles du projet (Situation au 30/09/2020)

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
									42,02%
Composante 1	Renforcement de partenariat et création de valeur ajoutée	-Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux déclarant une augmentation de leurs ventes - Pourcentage d'entreprises rurales soutenues déclarant une augmentation de leurs profits	-80% -80%		50%			48,52%	
Sous-Composante 1.1	Partenariats Productifs	-Nombre de contrats de partenariat appuyés	-Contrats simples signés 355 -Partenariats 4P créés 55 -Co-entreprises renforcées ou créés 12	-Contrats simples signés : 77 - Partenariats 4P créés : 10 -Co-entreprises renforcées :3 ; Co-entreprises créés : 0	60%		43,57%		

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.1.0.1	Organiser des ateliers d'échange sur la logique d'intervention du projet, les offres du FNDA et sur l'entrepreneuriat des jeunes				30%	100%			
Activité 1.1.0.2	Organiser la revue institutionnelle des ATDA et DDAEP en phase de démarrage et des appuis ciblés requis				20%	100%			
Activité 1.1.0.3	Élaborer un manuel sur les mécanismes de financement des partenariats productifs (Y compris le plan directeur des partenariats productifs)				30%	69,20%			
Activité 1.1.0.4	Réfectionner les bureaux et la salle de réunion des Spécialistes et autres agents du PADAAM basés à Bohicon et à Dassa				20%	57,20%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.1.1.1	Organiser des Campagnes d'information sur l'approche CS/4P/ESOP du projet				40%	100%			
Activité 1.1.1.2	Préparer les sessions des comités techniques de présélection et d'approbation des dossiers de projets				30%	100%			
Activité 1.1.1.3	Mettre en place les comités communaux de pré-sélection (Définition, attribution, fonctionnement, arrêté communal)				30%	0%			
Activité 1.1.2.1	Réaliser le diagnostic ESOP riz				30%	10%			
Activité 1.1.2.2	Élaborer et mettre en œuvre une convention de partenariat direct avec ETD pour le renforcement des ESOP et des contrats simples				70%	79%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.1.3.2	Élaborer et mettre en œuvre une convention de partenariat direct avec SENS BENIN pour le renforcement des PIVERT/ESSOR, contrats simples manioc, maïs et MPE/AGR de type PACER				30%	79%			
Activité 1.1.3.3	Suivre la mise en œuvre des conventions de partenariat direct avec SENS BENIN et ETD				10%	100%			
Activité 1.1.3.4	Renforcer les partenariats de type 4P (Maïs, manioc, riz)				20%	30%			
Activité 1.1.3.5	Renforcer les partenariats de type co-entreprises (Maïs, manioc, riz)				20%	45%			
Activité 1.1.3.6	Renforcer les partenariats de type contrats simples (Maïs, manioc et riz)				20%	45%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.1.4.1	Financer des contrats simples Riz par ciblage direct				40%	4,40%			
Activité 1.1.4.2	Financer des contrats simples Maïs par ciblage direct				30%	8%			
Activité 1.1.4.3	Financer des contrats simples Manioc				30%	8%			
Activité 1.1.5.1	Financer les partenariats 4P Maïs				10%	8%			
Activité 1.1.5.2	Financer des partenariats 4P Manioc				10%	8%			
Activité 1.1.5.3	Organiser un atelier formation et recyclage pour prestataires opérateurs privés nationaux (Changement climatique, genre, canevas-type des plans d'affaires, etc.)				5%	0%			
Activité 1.1.5.4	Organiser des sessions d'analyse des plans d'affaires simplifiés				10%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.1.5.6	Apporter d'autres appuis à la mise en oeuvre des partenariats et à l'unité de coordination du projet				15%	39,24%			
Activité 1.1.5.7	Réaliser l'étude de prospection des marchés et d'analyse de la concurrence pour les CVA prioritaires dans les PDA de PADAAM				10%	32%			
Activité 1.1.5.8	Réaliser l'étude de faisabilité du modèle de 4P avec un agro-industriel dans les filières manioc et maïs				10%	16%			
Activité 1.1.5.9	Réaliser l'étude sur l'identification, l'analyse de la demande et la formalisation des marchés institutionnels des filières riz, maïs, manioc et leurs dérivés				10%	18%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.1.5.10	Réaliser l'étude diagnostique approfondie de chacune des 3 filières et de spécialisation des CVA dans les PDA du PADAAM				10%	16%			
Activité 1.1.5.11	Réaliser des activités de promotion et de visibilité des acteurs et des produits issus des partenariats				10%	35%			
Sous-Composante 1.2	Renforcement des Capacités des Acteurs	-Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues -Nombre de personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises -Nombre de jeunes appuyés à l'auto-entrepreneuriat	-OP : 1577 -Personnes formées : 235 -Jeunes entrepreneurs : 1100		40%		55,96%		
Activité 1.2.1.1	Valider le plan d'action genre du PADAAM				15%	100%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.2.1.2	Organiser la formation du personnel du Projet sur le genre				25%	100%			
Activité 1.2.1.3	Élaborer et mettre en œuvre la convention PADAAM-ANAF (JIF, JIFA, Formation des formateurs ANAF, visites d'échange, formation OP filières féminines et mixtes sur le genre et à l'épargne et crédit)				60%	79%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.2.2.1	Élaborer de façon participative et mettre en œuvre la convention PADAAM-IFRIZ (Mise en œuvre PTBA, Structuration, services et renforcement de capacités ; Coop services, Communication, plaidoyer, plateforme de concertation, diagnostic organisationnel/gestion des membres CNTR-B, ANCR-B, etc.)				10%	79%			
Activité 1.2.2.2	Appui direct à la PNOPPA (Plaidoyer et mission de contrôle citoyen paysan, Plaidoyer pour priorité aux achats des produits locaux dans le cadre des acquisitions institutionnelles, Plaidoyers pour l'adoption de la loi d'orientation agricole, etc.)				6%	50%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.2.2.6	Élaborer de façon participative la convention PADAAM-DLROPEA (Suivi-accompagnement du processus d'enregistrement des coopératives et de structuration des filières de PADAAM, pilotage de la mise en place d'un comité interprofession pour la filière manioc, organisation et animation d'un groupe de travail sur le statut des OPA)				10%	79%			

<p>Activité 1.2.2.4</p>	<p>Élaborer une convention PADAAM-FUPRO-CCAFIMA-AJAM-FNPM</p> <p>(1) Assistance en gestion administrative et financière des OP Filières, Mise en œuvre PTBA issu du Plan Stratégique: i)recrutement d'agents commerciaux, ii) développement démarche qualité, iii) SIM, iv) Conseil de gestion aux OP, v) Appui services Coop DICPA, vi) Capitalisation/visite d'échange.</p> <p>2) Gestion de la filière manioc (Mise en œuvre PTBA, rencontres périodiques, structuration OP manioc de la production et de la transformation, etc.)</p> <p>3) Élaboration d'une base des données des membres, animation des sessions de formations entrepreneuriales, éducation financière, marketing négociation commerciale, visite d'échange.</p> <p>4) Mise en œuvre PTBA , élaboration et validation du plan stratégique, rencontres périodiques, structuration OP maïs producteurs et transformateurs</p>				10%	79%			
-------------------------	--	--	--	--	-----	-----	--	--	--

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.2.2.9	Élaborer un plan stratégique OPF mais				6%	33%			
Activité 1.2.2.10	Organiser une visite d'échanges agriculture contractuelle et interprofession				5%	0%			
Activité 1.2.2.11	Développer un SIM (Système d'Informations sur les Marchés)				7%	36,20%			
Activité 1.2.2.12	Faciliter l'accès au marché pour Organisations des Producteurs filières				5%	4,80%			
Activité 1.2.2.13	Acquérir matériel informatique FUPRO.C. dicpa + unions départementales)				4%	34%			
Activité 1.2.2.14	Acquérir véhicule supervision CEF(FUPRO)				4%	95%			
Activité 1.2.2.15	Acquérir motos conseillers CEF (20 pour la FUPRO et 10 pour chacun des 2 prestataires (Cabinets/ONG))				4%	30%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.2.2.16	Acquérir matériel informatique pour les conseillers CEF (20 pour la FUPRO et 10 pour chacun des 2 prestataires (Cabinets/ONG))				4%	32%			
Activité 1.2.2.17	Recruter des prestataires en Conseil aux Exploitations Familiales (CEF) en complément à la FUPRO				5%	0%			
Activité 1.2.2.18	Organiser des visites d'échanges nationales et sous régionales				5%	0%			
Activité 1.2.2.19	Recruter des prestataires polyvalents facilitateurs				5%	95%			
Activité 1.2.2.20	Renforcer l'accompagnements des activités PADAAM				10%	12,40%			
Activité 1.2.3.1	Organiser des formations renforcées en entrepreneuriat				50%	97,60%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.2.3.4	Sélection des établissements/centres de formation pour la formation des jeunes déscolarisés des exploitations familiales pour apprentissage et incubation				50%	100%			
Activité 1.2.4.1	Appuyer l'agence nationale des PME (ANPME)				0%	80%			
Activité 1.2.4.2	Appuyer l'agence nationale de normalisation (ANN)				100%	0%			
Activité 1.2.5.1	Appuyer la DPP				100%	75%			
Activité 1.2.6.1	Appuyer les ATDA de la zone d'intervention (Acquisition de véhicule, Convention pour suivi CEF, partenariats productifs, structuration, aménagements, etc.				40%	95%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 1.2.6.4	Appuyer les ATDA Chef de file des filières riz, maïs et manioc pour la coordination des activités dans lesdites filières				30%	50%			
Activité 1.2.6.2	Appuyer directement les 7 DDAEP (Suivi des normes de production des champs semenciers, contrôle des intrants, formalisation des OP, suivi évaluation et statistique, contrôle des aménagements, coordination des interventions du PADDAM au niveau du département, etc.)				30%	28,57%			
Activité 1.2.6.3	Appuyer le Ministère du Développement				100%	95%			
Composante 2 :	Amélioration de la Productivité et de la Production Agricole	-Pourcentage de personnes/ménages déclarant une augmentation de la production - Augmentation de rendement	-25%	- Riz : 3t/ha, Mais : 1,5t/ha Manioc : 13t/ha	40%			31,12%	

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Sous-Composante 2.1	Accès aux Intrants et aux Services et Appuis Transversaux	-Nombre de producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et /ou aux paquets technologiques -Nombre d'exploitations touchées par le CEF	-Nombre de producteurs : 48500 -Nombre d'exploitations : 22550		40%		61,15%		
Activité 2.1.0.1	Réaliser l'étude d'identification des bassins de production		1	1	15%	97%			
Activité 2.1.0.2	Réaliser l'étude de ciblage des bénéficiaires		1		15%	97%			
Activité 2.1.0.3	Réaliser une étude pour l'établissement de la situation socioéconomique de référence du projet				15%	93%			
Activité 2.1.0.4	Réaliser une étude SMRO (Ex SYGRI) de référence du projet				15%	93%			
Activité 2.1.0.5	Construire une salle de réunion				5%	30%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.1.0.6	Acquérir de moto pour les AASE/PADAAM basés à Bohicon et Dassa				5%	95%			
Activité 2.1.0.7	Acquérir ordinateurs portables (CP, RSE, CSE, SNAM, SNAC, 2 pour AASE, SOOP, SIR, Comptable, Assistant comptable, Secrétaire comptable URA Dassa)				5%	95%			
Activité 2.1.0.8	Acquérir photocopieurs (SA, Comptable)				5%	84%			
Activité 2.1.0.9	Acquérir vidéoprojecteurs (DASSA (1), Bohicon (2), Coordonnateur (1), CP (1), CSE (1))				5%	34%			
Activité 2.1.0.10	Acquérir de smart projecteur pour l'équipe projet pour les sensibilisations/communications de masse				5%	32%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.1.0.11	Acquérir mobilier de bureau : fauteuils bureau directeurs avec caisson de rangement ; fauteuils visiteurs, armoire de rangement (CP, SNAM, SNAC, SIR, SOPP, SA, Comptable, CSE, 2AASE, Secrétaire comptable URA Dassa)				5%	93%			
Activité 2.1.0.12	Acquérir les tablettes pour la collecte des données				5%	88%			
Activité 2.1.1.1	Réaliser une revue documentaire/capitaliser les expériences similaires sur le mécanisme du fonds levier intrants des projets/programmes, proposer un dispositif concret de mise en place/distribution et de supervision des approvisionnements dans le cadre de PADAAM.				20%	89%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.1.1.3	Élaborer une convention avec la Coop-DICPA/FUPRO (Approvisionnement en intrants, recrutement d'un gestionnaire fonds levier, formation des gestionnaires des coopératives, appui en support de gestion aux unions coopératives et Fonctionnement du véhicule gestionnaire des fonds)				30%	85%			
Activité 2.1.1.4	Organiser des missions de supervision des approvisionnements (FUPRO/Coop-DICPA)		B1 14		20%	16%			
Activité 2.1.1.5	Mettre en place une plateforme d'échange sur la distribution des intrants (Interprofessions)		B1 15		20%	100%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.1.1.6	Acquérir un véhicule pour le gestionnaire des fonds leviers		B1 16		10%	100%			
Activité 2.1.2.1	Mettre en place une plateforme d'échange sur les variétés (Interprofessions)		B1 21		10%	60%			
Activité 2.1.2.2	Élaborer une convention avec la DPV (Formation des producteurs semenciers, actualisation de la stratégie semencière, certification des semences et fonctionnement véhicule suivi semencier)				25%	79%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.1.2.3	Élaborer une convention avec FNPS/COOP-DICPA (Production semencière et professionnalisation de réseaux semenciers (appui conseil organisationnel et technique aux semenciers, recrutement de 7 techniciens semences et fonctionnement moto techniciens)				25%	85%			
Activité 2.1.2.4	Élaborer une convention avec INRAB/FST (Mise à disposition de semences pré-base, régénération des variétés cultivables et développement de matériels végétales résilientes aux changements climatiques) et sur les techniques durables de gestion de la fertilité des sols)				25%	79%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.1.2.5	Acquérir un véhicule DPV pour suivi semencier				5%	90%			
Activité 2.1.2.6	Acquérir 7 motos pour techniciens (FNPS)				5%	30%			
Activité 2.1.2.7	Acquérir matériels informatiques (7 techniciens +FNPS)				5%	32%			
Activité 2.1.3.1	Réaliser une étude pour l'élaboration détaillée de la méthodologie d'accompagnement des producteurs intégrant le plan de renforcement de capacités des producteurs et techniciens des structures d'encadrement				30%	40%			
Activité 2.1.3.2	Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des producteurs et techniciens des structures d'encadrement (Formations avancées)				30%	60%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.1.3.3	Mettre en œuvre le Conseil à l'Exploitation Familiale auprès des bénéficiaires				20%	0%			
Activité 2.1.3.4	Promouvoir l'assurance agricole AMAB producteurs				20%	24%			
Activité 2.1.4.1	Appuyer la mise en œuvre du plan d'action d'éducation nutritionnelle				100%	30%			
Activité 2.1.5.1	Élaborer le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du PADAAM (CGES)				20%	98,20%			
Activité 2.1.5.4	Élaborer le Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP)				20%	100%			
Activité 2.1.5.6	Élaborer la stratégie climat du projet				20%	27,30%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.1.5.2	Appuyer la vulgarisation des techniques de gestion durable des terres (intrants organiques, pratiques agricoles durables), de gestion intégrée des ravageurs et prise en compte des CC)				15%	0%			
Activité 2.1.5.5	Formation de l'équipe projet et des acteurs clés de mise en œuvre sur les aspects Environnement/Climat avec l'appui de personnes ressources				10%	0%			
Activité 2.1.5.3	Mettre en œuvre des documents de gestion environnementale, sociale et prise en compte des CC et suivi				15%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Sous-Composante 2.2	Développement des Infrastructures	-Nombre d'hectares de bas-fonds rizicoles aménagés/remis en état -Nombre de magasins stockage construits/réhabilités -réhabilités et de tronçons de pistes agricoles améliorées	-Nombre d'hectare : 2500 Ha -Nombre de magasins : 91 -Nombre de km : 250 km		60%		11,10%		
Activité 2.2.1.1	Organiser des séances de sensibilisation et d'informations des bénéficiaires sur les modalités de mise en œuvre des aménagements hydroagricoles				5%	100%			
Activité 2.2.1.2	Élaborer le formulaire de soumission et guide d'évaluation				5%	99%			
Activité 2.2.1.3	Sélectionner les bénéficiaires				5%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.2.1.4	Réaliser l'étude d'identification spécifique des sites d'aménagement dans les 4 pôles de développement				10%	37%			
Activité 2.2.1.5	Réaliser les études techniques des sites à aménager (Entente Directe DGR)				10%	0%			
Activité 2.2.1.6	Réaliser des missions d'appui et de suivi pour la réalisation des études relatives aux aménagements de type 1				5%	0%			
Activité 2.2.1.7	Réaliser les études techniques des sites à aménager (Entente Directe DGR)				10%	0%			
Activité 2.2.1.8	Réaliser des Missions d'appui et de suivi de la réalisation des études des aménagements de type 2				5%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.2.1.9	Réaliser les Études techniques des sites à aménager (Entente Directe DGR)				10%	0%			
Activité 2.2.1.10	Réaliser les Missions d'appui et de suivi				5%	0%			
Activité 2.2.1.11	Élaborer une convention avec la DGR (Identification, caractérisation, supervision, etc.)				15%	20%			
Activité 2.2.1.12	Élaborer une convention avec l'ABE (Validation des études y compris certificat de conformité environnemental, Suivi-environnemental, formation des prestataires facilitateurs polyvalents sur surveillance/suivi environnemental)				15%	20%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.2.2.1	Organiser des séances d'échanges pour l'identification et le choix des axes à réhabiliter (1 séance de 2 jours par département)				15%	0%			
Activité 2.2.2.2	Réaliser les études techniques des pistes à réhabiliter (MOD)				20%	10,50%			
Activité 2.2.2.3	Réaliser les missions d'appui et de suivi lors de la conduite des travaux				15%	0%			
Activité 2.2.2.4	Organiser des séances d'échanges pour l'identification et le choix des axes à traiter (1 mission de 2 jours par département)				15%	0%			
Activité 2.2.2.5	Réaliser les études techniques (MOD)				20%	0%			
Activité 2.2.2.6	Missions d'appui et de suivi lors de la conduite des travaux				15%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.2.3.1	Réaliser l'évaluation de l'état des magasins dans les pôles d'intervention				5%	80%			
Activité 2.2.3.2	Faire l'évaluation travaux & spécifications				2%	0%			
Activité 2.2.3.3	Réaliser les travaux de réhabilitation				5%	0%			
Activité 2.2.3.4	Réaliser des missions d'appui et de suivi lors de la conduite des travaux				2%	0%			
Activité 2.2.3.5	Réaliser les travaux de construction d'aires de séchage en béton				5%	0%			
Activité 2.2.3.6	Réaliser des missions d'appui et de suivi lors de la conduite des travaux				2%	0%			
Activité 2.2.3.7	Réaliser les travaux de construction de blocs de 2 latrines				5%	0%			
Activité 2.2.3.8	Réaliser le contrôle des travaux de réhabilitation & latrines				4%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.2.3.9	Élaborer des plans pour la construction de nouveaux magasins de stockage de la production				4%	0%			
Activité 2.2.3.10	Réaliser les travaux de construction de magasins				4%	0%			
Activité 2.2.3.11	Réaliser les travaux de construction d'aires de séchage en béton				5%	0%			
Activité 2.2.3.12	Réaliser les travaux de construction de blocs de 2 latrines				5%	0%			
Activité 2.2.3.13	Réaliser le contrôle				5%	0%			
Activité 2.2.3.14	Faire des missions de suivi des différents travaux				2%	0%			
Activité 2.2.3.15	Élaborer les plans et réaliser le contrôle des travaux				5%	0%			
Activité 2.2.3.16	Réaliser les Travaux de construction de magasins				5%	0%			
Activité 2.2.3.17	Réaliser les travaux de construction d'aires de séchage en béton				5%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.2.3.18	Réaliser les travaux de construction de blocs de 2 latrines				5%	0%			
Activité 2.2.3.19	Réaliser les missions de suivi des différents travaux				2%	0%			
Activité 2.2.3.21	Recruter un prestataire SIG				4%	40%			
Activité 2.2.3.22	Recruter un prestataire pour la mise en place et la mise en œuvre d'un Système d'Ingénierie Sociale (SIS)				4%	13,60%			
Activité 2.2.3.23	Recruter une structure de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les aménagements								
Activité 2.2.3.24	Recruter une structure de MOD pour les pistes								
Activité 2.2.3.25	Recruter un (e) Assistant (e) Technique International (e) (Spécialiste bas-fonds)				5%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 2.2.3.26	Réaliser un référentiel relatif aux infrastructures (Magasins, unités de transformation, etc.) dans le cadre des partenariats productifs				4%	14%			
Activité 2.2.3.27	Organiser visites/échanges d'expériences pour les bénéficiaires, au Bénin et dans la sous-région				2%	0%			
Activité 2.2.3.28	Organiser visite/échanges d'expériences pour les cadres du PADAAM/ProCaR, au Bénin et dans la sous-région				2%	0%			
Activité 2.2.3.29	Organiser un atelier d'échange avec la DGR, PTF, MAEP, OP et autres acteurs sur la problématique des AHA au Bénin				2%	100%			
Composante 3	Coordination, Suivi-Évaluation et Gestion des Savoirs			10%			53,08%		

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Sous-Composante 3.1	Coordination et Gestion du Projet				40%		50,48%		
Activité 3.1.1.1	Acquérir des véhicules 4x4 Station Wagon				7,69%	95%			
Activité 3.1.1.2	Acquérir des véhicules 4x4 Pickup				7,69%	90%			
Activité 3.1.1.3	Acquérir des ordinateurs de bureau (SA, Comptable, Assistant comptable, CP ; RGSC)				7,69%	34%			
Activité 3.1.1.4	Acquérir des onduleurs (SA, Comptable, Assistant comptable, RGSC)				7,69%	34%			
Activité 3.1.1.5	Acquérir des scanners (SA, Comptable, Chef Projet)				7,69%	34%			
Activité 3.1.1.6	Acquérir imprimante tout en un (Impression, scannage, photocopie) pour SA, CP, CSE, Assistant coordonnateur, Dassa, Bohicon, RGSC, RSE, Comptabilité) et imprimante SIG				7,69%	16%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liés à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.1.1.7	Acquérir split (3 Cv) pour la salle de réunion				7,69%	32%			
Activité 3.1.1.8	Acquérir split (1,5 Cv) (Dassa, Bohicon)				7,69%	32%			
Activité 3.1.1.9	Acquérir un autocommutateur, un coffre-fort et deux Smart TV				7,69%	10,00%			
Tâche 3.1.1.9.3	Acquisition de deux SMART TV (65 Pouces)				33,33%				
Activité 3.1.1.10	Acquérir calculatrices (Comptable, Assistant comptable)				7,69%	30%			
Activité 3.1.1.11	Acquérir de mini-routeur mobile 4G de connexion à autonomie (CP, CSE, RSE,2AASE, Comptable, Assistant comptable, Spécialistes (4))				7,69%	100%			
Activité 3.1.1.12	Souscrire à l'abonnement internet pour mini-routeur mobile 4G de connexion				7,69%	70%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.1.1.13	Acquérir des appareils photo-numériques (Pour Dassa, Bohicon, Abomey-Calavi)				7,69%	32%			
Activité 3.1.2.1	Contribuer à l'organisation des réunions du Comité national de pilotage				50%	75%			
Activité 3.1.2.2	Contribuer à l'organisation des réunions des Comités Territoriaux de Planification				50%	25%			
Activité 3.1.5.1	Contribuer au diagnostic et à la réalisation du plan de formation du personnel				30%	100%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.1.5.2	Mettre en œuvre le plan de formation (Formation du personnel projet sur la gestion des savoirs et capitalisation, Gestion de projet, gestion du temps, suivi-évaluation, animation d'ateliers, gestion financière formation sur utilisation de la nouvelle version du logiciel comptable, etc.)				70%	80%			
Activité 3.1.6.3	Réaliser les études d'effets annuels				40%	20%			
Activité 3.1.6.4	Réaliser les études thématiques en suivi-évaluation				60%	0%			
Activité 3.1.7.31	Salaire/Honoraire du personnel partagé avec les autres projets				7,69%	58,33%			
Activité 3.1.7.32	Salaire/Honoraire du Personnel spécifique au PADAAM				7,69%	76,04%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.1.7.33	Charges sociales patronales (Pour le coordonnateur, le RAF, les chauffeurs et le logisticien)				7,69%	75%			
Activité 3.1.7.21	Assurance maladie				7,69%	75%			
Activité 3.1.7.22	Frais de mission du personnel partagé				7,69%	75%			
Activité 3.1.7.23	Frais de mission du personnel spécifique au PADAAM				7,69%	75%			
Activité 3.1.7.24	Fonctionnement des véhicules (entretien, réparation, carburant, assurance, etc.)				7,69%	80%			
Activité 3.1.7.25	Consommables de bureau				7,69%	100%			
Activité 3.1.7.26	Eau et électricité				7,69%	100%			
Activité 3.1.7.27	Téléphone				7,69%	100%			
Activité 3.1.7.28	Entretien des bâtiments				7,69%	100%			
Activité 3.1.7.29	Entretien des équipements de bureau et autres				7,69%	100%			
Activité 3.1.7.30	Frais de gardiennage				7,69%	62,50%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.1.8.1	Agents d'appui au suivi-évaluation (AASE)				11,11%	66,67%			
Activité 3.1.8.2	Secrétaires comptables				11,11%	75%			
Activité 3.1.8.3	Chauffeurs				11,11%	75%			
Activité 3.1.8.4	Gardiens				11,11%	75%			
Activité 3.1.8.5	Charges sociales patronales				11,11%	75%			
Activité 3.1.8.6	Assurance maladie				11,11%	75%			
Activité 3.1.8.7	Frais de mission				11,11%	75%			
Activité 3.1.8.8	Consommables de bureau				11,11%	100,00%			
Activité 3.1.8.9	Eau et électricité				11,11%	50%			
Sous-Composante 3.2	Suivi-évaluation et Gestion des savoirs				60%		54,81%		
Activité 3.2.1.2	Concevoir le logiciel SE du PADAAM intégré au logiciel SE du Procar (Contribution du PADAAM en complément à la contribution du PADMAR)				5%	85%			
Activité 3.2.1.3	Mettre en ligne la base de données				2%	0%			
Activité 3.2.1.4	Héberger le serveur (redevance)				3%	50%			
Activité 3.2.1.5	Opérationnaliser le S&E				10%	27,50%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.2.1.20	Organiser la formation du RSE, du Chef Projet et du CSE sur l'évaluation d'impact de projets/programmes				3%	0%			
Activité 3.2.1.21	Organiser la participation du Chef Projet PADAAM sur le thème : la clé de la réussite pour un management performant de vos équipes				2%	0%			
Activité 3.2.1.6	Organiser des réunions de coordination nationale UCP/URA				5%	75%			
Activité 3.2.1.7	Organiser des réunions de coordination trimestrielle de l'équipe projet et des SE				5%	75%			
Activité 3.2.1.8	Organiser un atelier d'élaboration du plan pluriannuel				5%	100%			
Activité 3.2.1.9	Organiser deux ateliers d'évaluation participative avec les bénéficiaires				5%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.2.1.10	Organiser un atelier d'internalisation/appropriation du PTBA et des ateliers bilan d'auto-évaluation et d'élaboration de PTBA au niveau national				5%	40%			
Activité 3.2.1.11	Organiser un atelier bilan d'auto-évaluation et d'élaboration de PTBA au niveau PDA				5%	0%			
Activité 3.2.1.12	Appuyer directement le CNOS pour le suivi du projet (Organisation des sessions communales et départementales des CCOS et des CDES)				5%	50%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.2.1.13	Appuyer directement la PASCIB pour la veille citoyenne et le suivi (Veille citoyenne, acquisition d'un véhicule, renforcement des capacités de leur démembrement, participation aux dialogues sur les enjeux et défis de la gouvernance du secteur agricole etc.)				10%	83,33%			
Activité 3.2.1.14	Organiser des missions de supervision et de suivi des bailleurs				5%	50%			
Activité 3.2.1.15	Organiser des missions pour le suivi-vérification et l'analyse de la contribution du projet au COSOP				5%	50%			
Activité 3.2.1.22	Organiser des missions de suivi (Finance, passation des marchés, environnement, genre) des conventions				5%	0%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.2.1.17	Renforcer les capacités des partenaires directs du projet				5%	0%			
Activité 3.2.1.18	Participer aux ateliers régionaux				5%	0%			
Activité 3.2.1.19	Organiser le team building				5%	0%			
Activité 3.2.2.1	Contribuer à mettre en place/actualiser un site web				20%	100%			
Activité 3.2.2.2	Contribuer à Héberger le site web				10%	75%			
Activité 3.2.2.3	Signer et mettre en œuvre des partenariats avec les radios communautaires (5 radios en dehors des 11 avec lesquelles PADMAR a de conventions)				30%	82%			

Objectifs Composantes Sous Composante Activités	Intitulés	Indicateurs de résultats (outputs) du CL liées à la composante	Valeurs cibles Durée du projet	Valeurs cibles annuelles (année en cours)	Poids physique (%)	TEP de l'activité	TEP de la sous-composante	TEP de la composante	TEP global du projet
Activité 3.2.2.4	Faire des couvertures médiatiques et supports de visibilité (couverture de l'atelier de lancement, des campagnes de sensibilisation, confection des roll-up, des prospectus, contribution à l'édition de ProCaR info, etc.)				20%	100%			



Investir dans les populations rurales

Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Rapport de supervision

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Dates de mission: 28 September 2020 to 13 October 2020

Date du document: 02/03/2021

Identifiant du projet 2000001073

Numéro du rapport: 5540-BJ

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 3 : Respect des dispositions de l'accord de financement - état d'avancement

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section B.6 (accord) & section 4.04 d (CG)	<p>Deux comptes désignés libellés en Franc de la communauté financière africaine (FCFA) destinés à recevoir les fonds provenant du prêt et du don du Fonds, seront ouverts au nom du Projet par l'Emprunteur/Bénéficiaire auprès de l'agence principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest à Cotonou (BCEAO).</p> <p>Ces comptes désignés seront mouvementés selon le principe de la double signature du Directeur général de la Caisse autonome d'amortissement (CAA) et du Receveur des finances de la dette publique.</p>	Après date d'entrée en vigueur du Prêt et Don	<p>Conforme</p> <p>Les comptes désignés sont ouverts sous les N° et intitulés respectifs suivants : Prêt : N°B00 2612200 B00060470 ; Intitulé : CAA-PROJET PADAAM-PRET-FIDA N°2000002538BJ DON : N°B00 2612200 B00060471 ; Intitulé : CAA-PROJET PADAAM-DON-FIDA N°2000002537BJ</p>	<p>-Copie Courrier N°BOOISCCGIOO277-2019 du 16 mai 2019 de la BCEAO confirmant l'ouverture des comptes désignés et transmettant les Relevés d'identité (RIB) bancaires.</p> <p>-Copie des RIB des comptes désignés</p>
Section B.7 (Accord) & section 7.02.b (CG)	Un compte d'opérations libellé en FCFA sera ouvert au nom du projet dans une banque commerciale du Bénin et sera mouvementé selon le principe de la double signature du Coordonnateur et du Responsable administratif et financier du Programme cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PRoCaR).	Après date d'entrée en vigueur du Prêt et Don	<p>Conforme</p> <p>Le compte d'opération est ouvert à la BOA sous le N°000803150000 intitulé : COMPTE SEPCIAL PADAAM</p>	Copie RIB du compte d'opération
Section B.8	L'Emprunteur/Bénéficiaire contribuera aux fins du Projet au titre des fonds de contrepartie pour un montant équivalant à huit millions quatre cent six mille Euros (8 406 000 Euros). Ce montant correspond aux droits, impôts et taxes grevant le Projet qui seront pris en charge par l'Emprunteur/Bénéficiaire au moyen, notamment, d'exonérations des impôts et taxes sur les biens et services acquis par le Projet.	Continu	<p>Conforme</p> <p>A date, la contrepartie de l'emprunteur/Bénéficiaire est de 57.434,4 Euros soit 37 647.488 CFA</p>	Suivi budgétaire montrant à date la contribution de l'Etat béninois.
Sections 3.02, 4.07 a) i), 7.05, 12.01 xxvi)	Les biens, travaux et services sont achetés conformément aux procédures définies à l'annexe 3 des directives du FIDA relatives à la passation des marchés.	Continu	Conforme	Le programme cadre est doté d'un manuel d'exécution actualisé tenant compte des spécificités du PADAAM et des directives du FIDA en matière de passation des marchés.

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section 7.01 b) ii) (CG)	Avant le début de chaque année du projet, l'agent principal du projet soumet, si nécessaire, à l'organisme de contrôle désigné par l'Emprunteur/le Bénéficiaire le projet de PTBA pour examen. À l'issue de cet examen, l'agent principal du projet soumet au Fonds, pour observations, la version provisoire du PTBA, au plus tard soixante (60) jours avant le début de l'année du projet considérée.	1.11.2019	Non-conforme	L'UCP a transmi le PTBA 2020 au FIDA avec 2 mois de retard : le 27 décembre 2019 au lieu de fin octobre comme il est prescrit.
Section 7.10	L'assurance des véhicules, du matériel et des travaux de génie civil financés à partir du prêt est conforme aux bonnes pratiques commerciales.	Continu	Conforme	-Copie police d'assurance ¹ année 2020 (Les véhicules acquis ont été réceptionnés en 2020).
Section 8.03	Les rapports d'activités et examens à mi-parcours sont soumis au FIDA tous les trimestres.	Au plus tard 45 jours fin trimestre	Conforme	
Section 9.03 b)	Le projet doit soumettre au FIDA dans les six (6) mois suivant la fin de l'année fiscale, une copie certifiée conforme du rapport d'audit et lui soumettre la réponse à la lettre de recommandations des commissaires aux comptes dans le mois qui suit sa réception	30.04.2020	Conforme	-Courrier de transmission des états financiers provisoires -Lettre de transmission des rapports d'audit 2019 -Copie bordereau DHL pour envoi des états financiers 2019 au FIDA.

¹ Assurance libelle « PADMAR » mais concerne bien le PADAAM (les immatriculations sont sur le matériel PADAAM).

Raison : a la date de dédouanement, le PADAAM n'était pas encore « enregistré » dans le système douanier, le projet a voulu faire ainsi pour éviter les surestaries.

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section 9.04 (CG) & section G.24 (Lt/B)	Des rapports financiers intérimaires doivent être soumis à intervalles trimestriels dans les 45 jours après la fin de la période en revue.	Au plus tard 45 jours fin trimestre	Non-conforme Les rapports financiers intérimaires au 31 Mars et 30 Juin 2020 n'ont pas été soumis dans les 45 jours après la fin de la période en revue.	-Copie RFI au 31 mars et 30 juin 2020 -Copie bordereaux de transmission
Section 11.01	Dans le cadre du projet, les dépenses d'investissement sont exemptées de tous droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).	Continu	Le projet veille à enregistrer hors taxes les dépenses d'investissement. Les droits, impôts et taxes grevant le Projet sont pris en charge par l'Emprunteur/Bénéficiaire en guise de contrepartie.	



Investir dans les populations rurales

Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Rapport de supervision

Appendice 4: Analyse technique de fond

Dates de mission: 28 September 2020 to 13 October 2020

Date du document: 02/03/2021

Identifiant du projet 2000001073

Numéro du rapport: 5540-BJ

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 4 : Annexes techniques

Annexe 1 : Note technique relative au développement des infrastructures

L'atelier d'échanges sur la problématique des aménagements hydroagricoles, organisé par le projet en début d'année 2020 a donné d'excellentes indications et orientations techniques dans le domaine des aménagements hydroagricoles. Plusieurs points relevés à cet atelier, notamment sur les préalables aux études, les principes de MOD, supervision des activités et recommandations particulières pour la gestion des travaux et l'après-travaux sont valables pour les pistes et infrastructures de mise en marché. A ce propos, la mission recommande au projet d'exploiter les conclusions de cet atelier pour compléter le *Manuel de mise en œuvre du PADAAM*, en ce qui concerne le volet « Développement des Infrastructures ».

Cette note complète les recommandations présentées dans le rapport de supervision.

1. Aménagements hydroagricoles (AHA).

La mission soutient l'option de recourir de manière ponctuelle à la DGR et la CE-MAEP pour accompagner le PADAAM dans la réalisation des études techniques et environnementales préalables aux travaux d'aménagement et considère que cette option demeure une opportunité à exploiter par le PADAAM, comparativement au recrutement classique de bureaux d'études qui pourrait prendre plus de temps même dans un contexte de MOD. Toutefois, comme cette direction technique est très sollicitée par les différents projets, en sus des activités quotidiennes liées à son rôle régalién, il est compréhensible qu'elle soit quelque peu débordée, ce qui pourrait entraîner des retards dans l'exécution de ces études. Ainsi, la mission suggère qu'il faut prévoir une mesure d'accompagnement pour assurer une efficace mise en œuvre de cette option, à travers le renforcement de l'équipe de la DGR par un ingénieur pendant une période déterminée. Les appuis attendus de cette ressource concernent notamment :

- la réalisation d'études d'aménagement hydroagricole,
- l'élaboration de Dossiers d'Appel d'Offres,
- l'évaluation technique des offres en représentant la DGR dans la commission d'évaluation,
- la représentation de la DGR dans la supervision des travaux et dans les réceptions de travaux.

Il s'agirait donc d'un appui institutionnel au MAEP, agence d'exécution du Projet, que le MAEP devrait solliciter au FIDA. Ainsi la première convention DGR-PADAAM, qui pourrait être étendue à d'autres études ultérieurement, si le besoin se justifie, concernera principalement :

- i. Des études sur 500 ha de bas-fonds. Comme une des justifications de ce recours est de rattraper le retard accumulé par le Projet dans ce volet, il serait indiqué de sélectionner des sites qui soient relativement faciles à aménager et donc à étudier, et dans ce sens prioriser les bas-fonds de type 1 et 2. Toutefois, il est laissé au projet la latitude de décider sur le choix des sites de ce premier lot d'étude.
- ii. L'actualisation des études réalisées par le Projet PAIAVO, d'une superficie de 395 ha, mais que ce dernier n'a pas pu financer avant la clôture de ce projet. Dans la mesure où cette étude avait été réalisée par la DGR, elle est bien placée pour mener rapidement et efficacement cette actualisation. L'attention du projet est attirée sur l'éligibilité des sites étudiés par le PAIAVO qui doit être vérifiée, au regard des critères retenus par le PADAAM.

En ce qui concerne la Maitrise d'ouvrage déléguée pour l'aménagement de 2 500 ha de bas-fonds, elle sera confiée à AGETUR ou AGence d'Exécution des Travaux URbains. L'examen de l'offre technique de cet AMOD montre qu'elle a beaucoup d'expériences en travaux urbains (assainissement, adduction d'eau potable, infrastructures sanitaires (enfouissement), construction de bâtiment mais a aussi réalisé des

aménagements hydroagricoles d'envergure similaire à ceux projetés par le PADAAM avec un total de 1 041 ha à fin 2019 ainsi que des expériences en MOD d'aménagement hydroagricole. Le personnel-clé proposé par AGETUR pour l'exécution de la MOD pour l'AHA de 2 500 ha est certes expérimenté mais est limité en cas de surcharge de travail relatif à un éventuel cumul de contrat : Un ingénieur chef de mission, qui conduira la MOD, spécialisé en passation de marché et un ingénieur en Génie Rural qui assurera la fonction de chef de projet, auxquels s'ajoutent deux autres cadres : un financier et un environnementaliste. Pour les études, l'AMOD prévoit un personnel d'appui technique composé de 5 ingénieurs spécialisés qui pourront assurer les domaines requis par ce genre d'aménagement, mais dont les CV ne sont pas fournis. La mission estime qu'AGETUR peut assumer l'exécution du contrat mais que le personnel présenté peut être dépassé en cas de lancement simultané de plusieurs lots d'aménagement AHA, *il est impératif que ce personnel soit uniquement affecté aux projets du PADAAM*. A cet effet, une clause d'engagement exclusif de ce personnel à l'exécution du contrat de l'AMOD devrait être prévue.

2. Pistes rurales.

Sur ce volet piste, le projet pourra aussi recourir à l'appui de la DGR pour lancer des études faisables au cours du dernier trimestre de cet exercice, afin de rattraper ses retards. Bien que l'ingénieur, recruté en renfort dans le cadre de l'appui institutionnel, travaillera aussi sur les études de piste rurale, il ne s'agit pas de surcharger cette Direction qui a des obligations régaliennes en sus de son rôle d'appui aux projets. Aussi pour cette première convention de la DGR-PADAAM, en attendant le démarrage de la MOD, la mission recommande de sélectionner *des traitements de points critiques sur un linéaire total de 50 km*, ce qui pourra aussi être étendu sur d'autres axes, si le besoin se justifie. Il est estimé que, les DAO des travaux pourront être disponibles dès la fin de cet exercice, tout en attirant l'attention du projet que les axes sélectionnés devront desservir des bassins de production à fort potentiel agricole afin de valoriser au maximum ces investissements structurants.

L'AGETIP ou Agence d'Exécution d'Intérêt Public, assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux de réhabilitation de 250 km de pistes rurales et l'amélioration de 250 km de pistes complémentaires par traitement de points noirs. L'examen de l'offre technique de l'AMOD montre qu'elle dispose de l'expérience requise en matière de travaux similaires. Toutefois la composition du personnel clé proposé (2 ingénieurs et un financier à temps plein) est limitée en cas de surcharge de travail, aussi, il est recommandé de prévoir également une clause d'engagement exclusif de ce personnel clé à l'exécution du contrat d'AGETIP.

3. Evaluation des prestations des acteurs du volet infrastructures.

Les mêmes acteurs, à savoir AGETUR, AGETIP, la DGR ainsi que la Cellule environnementale¹ du MAEP, assurent les mêmes types de prestations pour le compte du projet PADMAR sur financement FIDA. Afin de tirer des enseignements sur l'efficacité et l'efficacités de ce mode opérationnel, en particulier de la MOD qui, à priori paraît une solution appropriée à l'approche faire-faire du projet, la mission recommande une évaluation de ces prestations sur le PADMAR, par une mission tripartite composée des représentants du Gouvernement, du Bureau pays du FIDA et de l'ATI/GR du PADAAM. L'objet de cette mission sera d'apprécier la qualité de l'exécution des contrats ou conventions respectifs de chaque acteur. De manière plus précise, cette mission évaluera :

- i) la qualité générale de la conduite des MOD : depuis la planification des études et travaux, les Appels d'Offres, la passation de marché, la gestion des contrats des maîtres d'œuvre et des entreprises de travaux, la gestion financière, ... ;
- ii) le coût global de la mise en œuvre du volet AHA et du volet piste, en MOD au niveau du PADMAR ;
- iii) la qualité des études de réhabilitation ou d'aménagement, par type d'aménagement : AHA, pistes rurales, EIES, que ce soit par la DGR, la CE/MAEP ou par un bureau d'étude recruté par les AMOD ;

¹ à qui sera confiée les EIES de ces investissements

- iv) la qualité des travaux sous supervision des AMOD, en termes de conformité aux exigences des cahiers de charge que de la durabilité des infrastructures. La mission considérera la spécificité des travaux en HIMO, méthode préconisée pour certains travaux d'infrastructures du PADAAM ;
- v) le respect des délais de livraison de ces infrastructures,

La mission s'attachera à évaluer l'efficacité de la maîtrise d'ouvrage déléguée, et effectuera une analyse comparative de ce mode opérationnel à d'autres méthodes classiques d'exécution de projets d'infrastructures de ce genre (recrutement direct de bureau d'étude, de bureau de contrôle de travaux, et des entreprises) sur : (a) le rapport qualité/prix, (b) ses impacts sur la performance du projet par rapport à ses impératifs de résultats dans le temps, et (c) les avantages ou inconvénients d'ordre immatériel (gouvernance, implication des bénéficiaires, participation des acteurs au niveau décentralisé, ...).

Les conclusions de cette mission serviront à orienter le MAEP et ses structures (ProCaR, Projets), ainsi que les différents partenaires techniques et financiers, dans la conduite de futures activités similaires, mais aussi à la mission de revue à mi-parcours du PADMAR.

4. Magasins de stockage.

Le projet a procédé à une évaluation des infrastructures de mise en marché, en l'occurrence les magasins de stockage de produits et de semences existants dans sa zone d'intervention. Suivant les mêmes objectifs de rattrapage du retard de ce volet pour les 3 mois restant de cet exercice, *la mission suggère au projet de prioriser les nouvelles constructions* dans des zones productives, pour des bénéficiaires répondant aux critères d'éligibilité du PADAAM. Les plans de nouveaux magasins sont relativement faciles à établir (logiciel Autocad), les spécifications techniques ne présentent pas de particularités spécifiques, aussi le DAO peut être prêt rapidement et lancé avant la fin de l'année. La mission recommande toutefois de se limiter à un premier lot de 5 nouveaux magasins compte tenu des délais impartis.

5. Chronogramme trimestriel (Oct-Déc 2020) pour le volet Infrastructure

Parmi les appuis de la mission, figurait la revue des détails des activités afin d'éliminer les tâches chronophages et optimiser les étapes de mise en œuvre du volet Infrastructure, en vue de rattraper dans la mesure du possible les retards constatés. Cet exercice conjointement réalisé avec le Spécialiste en Infrastructures Rurales (SIR) du PADAAM, la Responsable de la Passation des Marchés (RPM) du PROCAR et l'ATI/GR du PADAAM, a permis d'établir, pour le dernier trimestre 2020, un chronogramme des activités qui présente des délais à respecter en vue d'en faire un outil de suivi pour le SIR. Par ailleurs, cet exercice sera utile pour la planification des activités de ce volet dans le cadre du prochain PTBA. Les activités retenues pour ce dernier trimestre ont fait, par ailleurs, l'objet de recommandations spécifiques dans le rapport principal, comme mesures d'accompagnement afin de faciliter leur exécution. La mission exhorte le Projet à profiter de manière optimale de l'assistance internationale (ATI/R), dans la mesure où elle n'est disponible que pour un total de 15 jours, conformément aux termes du contrat.

Le chronogramme trimestriel (Oct-Dec 2020) des activités du volet infrastructure est donné ci-après :

PROPOSITION PAR LA MISSION DE SUPERVISION DE CHRONOGRAMME RELATIF AU VOLET INFRASTRUCTURES RURALES DU PADAAM							
N°	Activités réalistes/réalisables	Approche de mise en œuvre	Responsable	Personnes associées	Date de début	Date de fin	Observations/Hypothèses critiques
Développement des Infrastructures							
1) Recrutement MOD Aménagement des bas-fonds et Piste et étude partielle des sites à aménager par la DGR et la CE/MAEP							
1	Analyse des offres techniques et financières des MOD piste et Aménagement par le comité	travaux en comité	SIR	membres du Comité	Vendredi 02 octobre 2020	12 octobre	tenue de séance en salle et travaux en ligne./nécessité que les membres du comité soient mobilisés (une retraite peut être envisagée dans ce cas pour permettre une finalisation)
	Analyse des propositions techniques et financières de la DGR et de la CE/MAEP (500 Ha nets)	travaux en comité	SIR	membres du Comité	lundi 12 octobre	jeudi 15 octobre	tenue de séance en salle et travaux en ligne./nécessité que les membres du comité soient mobilisés et que les offres soient rendues disponibles
	Amender les projets de convention MOD piste et aménagement, DGR et CE	travaux en comité	SIR	membres du Comité , ProCaR	lundi 12 octobre	Vendredi 16 octobre	tenue de séance en salle et travaux en ligne./nécessité que les membres du comité soient mobilisés
	Transmettre les documents à l'Expert Infrastructures Rurales du ProCaR pour amendement	E-mail et échanges visioconère	SIR	ProCaR	lundi 12 octobre	Lundi 19 octobre	les documents seront transmis au fur et à mesure à l'expert/ nécessité que les amendements soient apportés et documents retournés dans les délais
2	Tenir les séances d'échanges et de négociations avec les MOD et prise en compte des amendements en instance	Séance de travail comité élargie au ProCaR	SIR	Comité, PADAAM, ProCaR	Lundi 19 octobre	jeudi 22 octobre	le traitement se fera au fur te à mesure nécessité que les documents soient rendus disponibles dans les délais
	Tenir les séances d'échanges DGR et CE/MAEP pour prise en compte des amendements en instance	Séance de travail	SIR	Comité, PADAAM, ProCaR	Lundi 19 octobre	jeudi 22 octobre	le traitement se fera au fur te à mesure nécessité que les documents soient rendus disponibles dans les délais

	Prendre en compte des observations par les MOD, DGR et CE/MAEP et retour des documents au ProCaR	Courriers administratifs et E-mail	MOD, DGR et CE/MAEP	SIR	jeudi 22 octobre	mardi 27 octobre	documents rendus disponibles au fur et à mesure
	Relire des documents par le Comité pour assurance de prise en compte des amendements	séance de travail	SIR	Comité, PADAAM, ProCaR	jeudi 22 octobre	mardi 27 octobre	documents rendus disponibles au fur et à mesure
2	transmettre les documents à l'Expert pour appréciation générale	Courriers administratifs et E-mail	SIR	ProCaR	jeudi 22 octobre	mercredi 28 octobre	
3	Finaliser et transmettre pour la PRMP/DNCMP (convention MOD et annexes)	séance de travail	ProCaR	SIR, RPM	Vendredi 30 octobre 2020	Vendredi 30 octobre 2020	MOD
4	transmettre les documents à l'Expert Infrastructures Rurales du ProCaR pour vérification	Courriers administratifs et E-mail	SIR	ProCaR	Vendredi 13 Novembre 2020	Mercredi 18 Novembre 2020	Nécessité que le retour soit fait dans les délais, niveau DNCMP
	ANO FIDA	Courriers administratifs et E-mail	FIDA	ProCaR	jeudi 19 Novembre 2020	Mercredi 25 Novembre 2020	
	Signature et mise en route des conventions MOD	procédures administratives	ProCaR	parties prenantes au niveau national	jeudi 26 Novembre 2020	lundi 21 décembre 2020	
	Mise en route convention DGR et CE	Covention	ProCaR	toutes les parties prenantes	A partir du lundi 09 novembre	jeudi 31 décembre 2020	suite à l'ANO du FIDA, il est important d'anticiper sur la convention DGR-CE
	Actualiser les études relatives aux sites étudiés par le PAIA-VO et repris par le PADAAM	visite de sites et collectes de données	SIR	DGR	mardi 20 octobre	Mardi 10 Novembre	péalables à finaliser pour ce qui concerne le protocole ou possibilité de conduire par TDR

	Etudes des 500 ha	Etude	SIR	DGR-CE	Vendredi 30 octobre 2020	jeudi 31 décembre 2020	évoluer sur les types du plus simples aux plus complexes et traiter de façon diligente les conventions GR et CE-MAEP
2) Poursuite du processus d'identification des bénéficiaires/sites à aménager et axes et tronçons de pistes à réhabiliter/traiter							
	tenir les sessions de présélection des demandes d'aménagement au niveau des Pôles de développement Agricole de la ZI du PADAAM	Session de présélection au niveau des Communes	SIR	ProCaR, ATDA, Mairies, DDAEP	lundi 12 octobre	Mardi 20 octobre	il est important que les sessions soient programmées par les ATDA et tenues dans les délais avec l'implication de toutes les parties prenantes Il est important que les comités de présélection soient entièrement mis en place dans les différentes communes
	Visite de validation définitive des sites présélectionnés à aménager et bénéficiaires	mission de terrain	SIR	DGR, ATDA, bénéficiaires	mardi 20 octobre	Vendredi 30 octobre 2020	Dès finalisation de la présélection des dossiers
	tenir des séances de travail avec les comités communaux de transport rural pour le choix des tronçons à réhabiliter/traiter autres que ceux liés aux sites à aménager	mission de terrain	SIR	ATDA, Comités territoriaux de transport rural	Fin octobre	Mardi 10 Novembre	A l'issue de la sélection des sites à aménager
	Valider les propositions	séances de travail	SIR	ATDA, Comités territoriaux de transport rural, DGR, Direction Départementale des Infrastructures et du Transport	Mardi 10 Novembre	Vendredi 13 novembre	ces séances seront tenues au niveau communes/ département
	faire la reconnaissance et caractérisation des tronçons retenus	mission de terrain	SIR	DGR, bénéficiaires	Lundi 16 novembre	Vendredi 23 novembre	

	Etudes par la DGR des axes à traiter (points critiques sur 50km)	Etude	SIR	DGR	mercredi 25 novembre	31-déc-20	Sur la base de besoins identifiés en lien avec les sites rizicoles
3) Construction de magasins							
1	finaliser les DAO	expression des besoins	SIR	RPM	Lundi 05 octobre	Mercredi 14 octobre	
2	Transmettre au MAEP pour poursuite du processus	mission	RPM	SIR	Vendredi 16 octobre	Vendredi 16 octobre	
3	lancer l'avis d'appel d'offres	recrutement et suivi prestation	MAEP	ProCaR	vendredi 20 novembre 2020	20 décembre	

Le projet doit renforcer son dispositif de suivi et mettre en place un système de communication efficace afin de favoriser des réactions rapides en cas de blocage des activités prévues.

Annexe 2 : Etat de mise en œuvre des activités des sous-composantes 1.2 et 2.1 du PTBA 2020 de PADAAM

Composante 1 : Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée							
Sous-composante 1.2 : Renforcement des capacités des acteurs							
Action 1.2.1: Promotion du genre							
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
1. Valider le plan d'action genre du PADAAM	RGJC	Le plan d'actions genre de PADAAM est élaboré	100%	- Préparation de la note opérationnelle genre assortie d'un plan d'action triennal - Organisation de l'atelier national de validation du plan d'action genre	Aucune	Néant	
2. Organiser la formation du personnel du Projet sur le genre	RGJC	Le personnel du projet est formé sur le genre	100%	Organisation de la formation du personnel sur le genre	Aucune	Néant	
3. Elaborer et mettre en œuvre la convention PADAAM-ANAF (JIF, JIFA, Formation des formateurs ANAF, visites d'échange, formation OP filières féminines et mixtes sur le genre et à l'épargne et crédit)	RGSC	Une convention est signée et mise en œuvre avec l'ANAF : <i>Célébration de la Journée Internationale de la Femme (JIF), Célébration de la Journée Internationale de la Femme Rurale, Formation des formateurs ANAF, visites d'échange, formation OP filières féminines et mixtes sur le genre et à l'épargne et crédit.</i>	79%	- Obtention de l'ANO du FIDA sur la convention - Signature de la convention entre PADAAM et ANAF	Pas de contrainte spécifique, l'activité est en cours	Consolidation de la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'ANAF	Intégration des objectifs de genre dans les différentes conventions de partenariat
Action 1.2.2 : Renforcement des organisations de producteurs							
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution ou recommandation
1. Elaborer de façon participative et mettre en œuvre la convention PADAAM-	SOPP	Une convention est signée avec IFRIZ pour la mise en œuvre de leur PTBA, la structuration, le	79%	- Organisation de l'atelier participatif pour la	Pas de contrainte spécifique,	- Collecte des données au renseignement des	Renforcer les capacités

IFRIZ (Mise en œuvre PTBA, Structuration, services et renforcement de capacités ; Coop services, Communication, plaidoyer, plateforme de concertation, diagnostic organisationnel/gestion des membres CNTR-B, ANCR-B, etc.)		renforcement des capacités, la communication, le plaidoyer, le diagnostic organisationnel/gestion des membres CNTR-B, ANCR-B, etc.		finalisation et validation de la convention avec IFRIZ ; - Mise en œuvre de la convention ; - 78 coopératives de bases soutenues ; - 1515 contre 1250 prévus (775 hommes et 740 femmes dont 814 jeunes) formés sur les bonnes pratiques agricoles / système de riziculture intensive (BPA/SRI) et sur l'urée enrobée à l'huile de neem (UEHN) ; - 15 champs école installés et abrités par 15 coopératives villageoises pour faciliter l'adoption de ces technologies ; - Capacitation des agents de terrain pour l'utilisation des Plateformes en ligne (Kobo collect et aKvo flow) ; - Signature de contrat de type simple entre la coopérative de service de CCRB et 21 coopératives à la base pour collecter 113, 708 tonnes de paddy.	l'activité est en cours	indicateurs de la convention avec IFRIZ ; - Mobilisation des ressources pour collecter la quantité de paddy produit sous contrat ; - Poursuivre le processus d'appui-conseil et de suivi des contrats avec CNTR-B, ANCR-B, etc. ; - Dissémination des arrêtés ministériels relatifs à la gouvernance des OPA ; - Edition et diffusion de 6 numéros du bulletin d'information Echos Rizicoles.	de la CS/CCR-B dans la mise en œuvre des services économiques au profit des acteurs
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
2. Appui direct à la PNOPPA (Plaidoyer et mission de contrôle citoyen paysan, Plaidoyer pour priorité aux achats des produits locaux dans le cadre des acquisitions	SOPP	Un appui direct est apporté à la PNOPPA (<i>Plaidoyer et mission de contrôle citoyen paysan, Plaidoyer pour priorité aux achats des produits locaux dans le cadre des acquisitions institutionnelles,</i>	50%	Financement de quelques activités de plaidoyer par PADAAM	Pas de contrainte spécifique, l'activité est en route	Consolidation de la mise en forme de l'appui direct convenu avec PNOPPA	Collecte des données des différentes en vue de renseigner

institutionnelles, Plaidoyers pour l'adoption de la loi d'orientation agricole, etc.)		<i>Plaidoyers pour l'adoption de la loi d'orientation agricole, etc.)</i>					les indicateurs d'effets du cadre logique dans la perspective de la RMP prévue pour 2022
3. Elaborer de façon participative la convention PADAAM-DLROPEA (Suivi-accompagnement du processus d'enregistrement des coopératives et de structuration des filières de PADAAM, pilotage de la mise en place d'un comité interprofession pour la filière manioc, organisation et animation d'un groupe de travail sur le statut des OPA)	SOPP	Une convention est signée avec la DLROPEA pour le suivi-accompagnement du processus d'enregistrement des coopératives et de structuration des filières de PADAAM, le pilotage de la mise en place d'une interprofession pour la filière manioc, l'organisation et l'animation d'un groupe de travail sur le statut des OPA, etc.	79%	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation et validation de la convention ; - Organisation de l'atelier de sensibilisation des acteurs agricoles sur la bonne gouvernance ; - 6 OPA faitières (27 personnes dont 7 femmes et autant de jeunes) sensibilisés sur les textes de lois qui régissent les OPA, les arrêtés de gouvernance et les modèles alternatifs de structuration ; - 28 personnes dont 1 femme ont été sensibilisées sur les mesures de gouvernance nécessaires pour une OPA 	Pas de contrainte particulière, l'activité est en cours	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de la mise en œuvre de la convention avec DLROPEA - Collecte des données au renseignement des indicateurs de la convention avec DLROPEA 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en œuvre de la convention en assurant notamment le pilotage de la mise en place d'une interprofession pour la filière manioc, l'organisation et l'animation d'un groupe de travail sur le statut des OPA, etc. - Organiser par filière un atelier

							<p>d'analyse de la structuration actuellement en cours afin de faire un choix plus judicieux sur leur capacité ;</p> <ul style="list-style-type: none">- Faire inscrire les OPA des filières promues par PADAAM dans le registre des OPA- Organiser par filière un atelier d'analyse de la structuration actuellement en cours afin de faire un choix plus judicieux sur leur
--	--	--	--	--	--	--	--

Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositi ons de solution
<p>4. Elaborer une convention PADAAM-FUPRO-CCAFIMA-AJAM-FNPM pour :</p> <p>1) Assistance en gestion administrative et financière des OP Filières, Mise en œuvre PTBA issu du Plan Stratégique : i) recrutement d'agents commerciaux, ii) développement démarche qualité, iii) SIM, iv) Conseil de gestion aux OP, v) Appui services Coop DICPA, vi) Capitalisation/visite d'échange.</p> <p>2) Gestion de la filière manioc (Mise en œuvre PTBA, rencontres périodiques, structuration OP manioc de la production et de la transformation, etc.)</p> <p>3) Elaboration d'une base des données des membres, animation des sessions de formations entrepreneuriales, éducation financière, marketing négociation commerciale, visite d'échange.</p> <p>4) Mise en œuvre PTBA , élaboration et validation du plan stratégique, rencontres périodiques, structuration OP mais producteurs et transformateurs</p>	SOPP	<p>Une convention est signée avec <u>FUPRO</u> : Assistance en gestion administrative et financière des OP faitières, mise en œuvre PTBA issu du plan stratégique : i) recrutement d'agents commerciaux, ii) développement démarche qualité, iii) SIM, iv) Conseil de gestion aux OP, v) Appui services Coop DICPA, vi) capitalisation/visite d'échange.</p> <p>Une convention est signée avec <u>CCAFIMA</u> : Gestion de la filière manioc : Mise en œuvre PTBA, rencontres périodiques, structuration OP manioc de la production et de la transformation, etc.</p>	79%	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'atelier participatif pour la finalisation/validation de la convention PADAAM-FUPRO-CCAFIMA-AJAM-FNPM ; - Mise en œuvre de la convention FUPRO-CCAFIMA-AJAM-FNPM 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage en pleine campagne fait que le temps soit insuffisant pour les préalables d'élaboration et de mise en œuvre des plans CEF ; - Expressions rares des besoins en intrants au vu des délais avancés et surtout la précarité exacerbée par la Covid-19. Ceci était exaspéré par l'approche <payer comptant> pour les intrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité pour la FUPRO d'enrôler la majorité des acteurs dans diverses approches de mise en marché groupée et sécurisées pour motiver la CoopDICPA aller au cas par cas dans la vente à crédit pour susciter la consommation des intrants ; - Organisation de l'atelier de planification trimestrielle ; - Bouclage des autoévaluations et des diagnostics d'exploitation ; - Elaboration des plans d'accompagnement CEF et des PA OP 	<p>Appuyer l'installation des Unités Locales de prestation en conseil agricole (CEF, CdG OP) sur les 34 communes bénéficiaires du conseil pour une meilleure visibilité et accessibilité aux services CEF/CdG OP ;</p> <p>- Appuyer le développement des mécanismes innovants</p>

							<p>pour la promotion des partenariats productifs dans les 3 filières</p> <p>Collecte des données des différentes en vue de renseigner les indicateurs d'effets du cadre logique dans la perspective de la RMP prévue pour 2022</p> <p>Procéder à l'élaboration du plan stratégique de la fédération nationale des</p>
--	--	--	--	--	--	--	---

							producteurs de maïs (FNPM)
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
5. Elaborer un plan stratégique OPF maïs	SOPP	Le plan stratégique des OP de la filière maïs est élaboré	33%	- Elaboration des TDR par le spécialiste ; - Obtention de l'ANO et publication de l'AMI ; - Dépouillement des offres et notification à l'adjudicataire.	Retard dans le cadrage et le déroulement de l'étude dû à la pandémie de la Covid-19.	Recrutement d'un consultant avec associé pour élaboration du plan stratégique OPF maïs + organisation de l'atelier de cadrage et de validation	Procéder à l'élaboration du plan stratégique des OP de la filière maïs
6. Organiser une visite d'échanges agriculture contractuelle et interprofession	Chef Projet	La visite d'échanges est effectuée	0%	Aucune	La visite d'échanges n'a pas eu lieu à cause de la pandémie de la Covid-19.	Initier le processus d'organisation de la visite d'échanges	Procéder au renforcement des structures et fonction de gouvernance, au renforcement de l'interprofession du riz et à l'appui à l'émergence et au développement des interprofes

Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
7. Développer un SIM (Système d'Informations sur les Marchés)	SOPP	Un SIM opérationnel est en place. Un atelier d'échanges avec les opérateurs SIM et GSM sur les conditions de mise en œuvre et de fonctionnement du dispositif est organisé Un atelier d'échanges sur la note méthodologique du SIM porté par les acteurs avec les autres partenaires est organisé.	36%	- Note méthodologique de développement du SIM et du SIFT (système d'information et de formation technique) élaborée ; - 2 agents facilitateurs de marché déployés et formés.	Des retards dus à la pandémie de la Covid-19.	- Organiser un atelier d'échange avec les opérateurs SIM et GSM sur les conditions de mise en œuvre et fonctionnement du dispositif ; - Organiser la visite au Ghana pour capitaliser les expériences du SIM	Poursuivre les efforts visant le développement et la mise en place d'un SIM et d'un SIFT opérationnels
8. Faciliter l'accès au marché pour les Organisations des Producteurs des filières	SNAM et SNAC	L'accès au marché pour les OP des filières est facilité.	5%	Elaboration des TDR par le spécialiste	Pas de contrainte particulière, l'activité est en instance de démarrer	- Organiser une séance de travail avec les acheteurs institutionnels (Implication CCIB et APIEx), commerçants, exportateurs (trices) ; - Mettre en place une étude pour la mise en place d'un centre d'incubation pour l'écoulement sur les marchés des produits transformés secondaires (amidon modifié, sirop de glucose à base d'amidon, alcool, farine	

						de manioc de haute qualité, etc.)	
9. Acquérir du matériel informatique (FUPRO, CoopDICPA + unions départementales)	RPM Chef Projet	Le matériel informatique est acquis	34%	Définition des spécifications techniques	Des retards attribuables à la pandémie de la Covid-19	Solliciter ANO sur DAO	
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
10. Acquérir véhicule supervision CEF (FUPRO)	RPM Chef Projet	Un (01) véhicule est acquis pour la FUPRO dans le cadre de la supervision du CEF	95%	Lancement de la commande, processus de paiement direct, processus d'immatriculation	Rien à signaler	Mise à la disposition des bénéficiaires du véhicule	
11. Acquérir motos conseillers CEF (20 pour la FUPRO et 10 pour chacun des 2 prestataires (Cabinets/ONG)	RPM Chef Projet	Deux (02) prestataires CEF sont recrutés en complément à la FUPRO pour la mise en œuvre du CEF ; 40 conseillers CEF (Pour la FUPRO et pour les 2 cabinets/ONG prestataires) sont recrutés et équipés (motos, matériels informatiques)	30%	Définition des spécifications techniques	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19.	Solliciter ANO sur DAO	Poursuivre et finaliser le processus d'acquisition des motos et matériels informatiques au profit des conseillers CEF de la FUPRO et autres prestataires
12. Recruter des prestataires en Conseil aux Exploitations Familiales (CEF) en complément à la FUPRO	SOPP	35 facilitateurs polyvalents sont recrutés, équipés (motos, matériels informatiques) et payés (Honoraires)	0%	Aucune	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Elaboration des TDR par le spécialiste et personnes-ressources puis finalisation ; Demande et obtention d'Avis de Non Objection sur TDR	Veiller à une appropriation par les bénéficiaires appuyés

							par la FUPRO de leur contribution à la réalisation du CEF
13. Organiser des visites d'échanges nationales et sous régionales	SNAM et SNAC	Des visites d'échanges auprès des projets du FIDA dans l'agrobusiness dans la sous-région	0%	Aucune	Des retards et reports imputables à la pandémie de la Covid-19	Elaboration des TDR par le spécialiste et personnes-ressources puis finalisation ; Demande et obtention d'Avis de Non Objection sur TDR	
14. Recruter des prestataires polyvalents facilitateurs	Chef Projet	Des prestataires polyvalents facilitateurs sont recrutés	95%	Recrutement d'un cabinet pour sélectionner 35 prestataires polyvalents facilitateurs dans le cadre de la mise en œuvre des activités terrain du projet	Rien à signaler	Mise à la disposition du PADAAM des facilitateurs polyvalents	
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
15. Renforcer l'accompagnements des activités PADAAM	Chef Projet	L'accompagnement des activités PADAAM est renforcé ; Acquisition de matériels informatiques (35), mobiliers de bureau ; Acquisition de motos pour les prestataires polyvalents facilitateurs (35)	12%	Définition des spécifications techniques de matériels informatiques et motos	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19 mais l'activité est relancée	Préparation des dossiers pré-et-post ANO jusqu'à la réception des matériels et moto, leur immatriculation et mise à disposition des bénéficiaires.	Veiller à une appropriation par les bénéficiaires appuyés par la FUPRO de leur contribution à la réalisation du CEF

Action 1.2.3 : Insertion des jeunes par l'auto-entrepreneuriat							
Sous-action 1.2.3.a Formation et insertion des jeunes diplômés et instruits sans emploi							
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Proposi tions de solution
1. Organiser des formations renforcées en entrepreneuriat	SNAM et SNAC	<p>4 Centres/établissements de formation sont sélectionnés par entente directe à raison d'un centre par Pôle de Développement Agricole (PDA), pour la formation et l'incubation en entrepreneuriat des jeunes diplômés, instruits sans emploi et des jeunes déscolarisés sans emploi ;</p> <p>55 jeunes diplômés et instruits sans emploi ont bénéficié d'une formation continue en entrepreneuriat agricole dans les centres/établissements de formation sélectionnés</p> <p>Une convention est signée avec <u>AJAM</u> : Elaboration d'une base de données des membres, animation des sessions de formation entrepreneuriales, éducation financière, marketing négociation commerciale, visite d'échange</p>	97%	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'information, sensibilisation ciblée des jeunes et séances de travail avec les autorités locales, les acteurs du secteur privé, les autres PTF actifs dans ce domaine ; - Identification des établissements/centres de formation pour la formation des jeunes diplômés, instruits sans emploi et des jeunes déscolarisés sans emploi pour la formation et l'incubation des jeunes en entrepreneuriat ; - Sélection des établissements/centres de formation pour la formation continue en entrepreneuriat des jeunes diplômés et instruits sans emploi par pôle 	Rien à signaler	Elaboration, examen et distribution du rapport de l'atelier	
Sous-action 1.2.3.b Formation des jeunes déscolarisés des exploitations familiales							
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Proposi tions de solution

2. Sélection des établissements/centres de formation pour la formation des jeunes déscolarisés des exploitations familiales pour apprentissage et incubation	SNAM et SNAC	Les établissements/centres de formation pour la formation des jeunes déscolarisés des exploitations familiales pour apprentissage et incubation sont sélectionnés. 55 jeunes déscolarisés des exploitations familiales ont bénéficié d'un apprentissage (incubation) dans les centres/établissements de formation sélectionnés	100%	- Elaboration des critères de sélection ; - Sélection des établissements conformément aux critères ; - Demande et obtention d'ANO ; - Elaboration, examen et distribution de la liste des établissements sélectionnés	Aucune	Néant	
Action 1.2.4 : Appui institutionnel ciblé au Ministère des PME							
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
1. Appuyer l'agence nationale des PME (ANPME)	Coordonnateur et Chef Projet	L'agence nationale des PME est appuyée pour la facilitation de l'accomplissement de leurs fonctions régaliennes.	80%	Expression des besoins d'appui par TDRs et courriers ainsi que leur évaluation et validation ; Mise à disposition des fonds pour mise en œuvre	Rien à signaler	Elaboration, examen et distribution du rapport d'activité	
2. Appuyer l'agence nationale de normalisation (ANM)	Coordonnateur et Chef Projet	L'agence nationale de normalisation est appuyée pour la facilitation de l'accomplissement de leurs fonctions régaliennes	0%	Aucune	Des retards et reports imputables à la pandémie de la Covid-19	Expression des besoins d'appui par TDRs et courriers ainsi que leur évaluation et validation ; Mise à disposition des fonds pour mise en œuvre	
Action 1.2.5 : Appui institutionnel au MAEP (Niveau central)							

Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositi ons de solution
1. Appuyer la DPP	Coordonnateur et Chef Projet	La DPP est appuyée pour la facilitation de l'accomplissement de ses fonctions régaliennes	75%	Financement Activité 1 Financement Activité 2 Financement Activité 3	Rien à signaler	Financement Activité 4	
Action 1.2.6 : Appui institutionnel aux structures déconcentrées du MAEP au Ministère du Plan et du Développement (MPD)							
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositi ons de solution
1. Appuyer les ATDA de la zone d'intervention (Acquisition de véhicule, Convention pour suivi CEF, partenariats productifs, structuration, aménagements, etc.	Coordonnateur et Chef Projet	Les ATDA de la zone d'intervention sont appuyées Des conventions/Contrats de partenariat sont signés et misés en œuvre avec les 4 ATDA de la zone d'intervention du PADAAM	95%	- Acquisition de véhicule Pick Up pour chacune des 4 ATDA de la zone d'intervention ; - Convention pour suivi CEF, partenariats productifs, structuration, aménagements, etc.	Aucune	- Mise à la disposition des bénéficiaires du véhicule ; - Collecte des données au renseignement des indicateurs de la convention	
2. Appuyer les ATDA Chef de file des filières riz, maïs et manioc pour la coordination des activités dans lesdites filières	Chef Projet	Les ATDA Chef de file des filières riz, maïs et manioc sont appuyés directement pour la coordination des activités dans lesdites filières	50%	Appui 1, 2 et 3 exécutés.	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Mise en route des Appuis 4, 5 e 6.	
3. Appuyer directement les 7 DDAEP (Suivi des normes de production des champs semenciers, contrôle des intrants, formalisation des OP, suivi évaluation et statistique, contrôle des aménagements, coordination des interventions du PADDAM au niveau du département, etc.)	Coordonnateur et Chef Projet	Des appuis directs sont apportés aux 7 DDAEP de la zone d'intervention du PADAAM	26%	Appui direct 1 et 2 exécutés	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Mise en route des Appuis directs 3, 4, 5, 6 et 7.	

4. Appuyer le Ministère du Développement	RPM	Un (01) véhicule est acquis pour le Ministère du Plan et du Développement	95%	Acquisition de 1 Véhicule	Aucune	Mise à la disposition des bénéficiaires du véhicule	
Composante 2 : Amélioration de la Productivité et de la Production Agricole							
Sous-composante 2.1 : Accès aux Intrants et aux Services et Appuis Transversaux							
Action 2.1.0 : Actions de démarrage							
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositio ns de solution
1. Réaliser l'étude d'identification des bassins de production	SIR	L'étude d'identification des bassins de production prioritaires de la zone d'intervention du projet est réalisée	97%	Recrutement d'un cabinet (honoraire du consultant) et organisation de l'atelier de cadrage et de validation participatif	Rien à signaler	Vérification de la prise en compte des amendements de l'atelier de validation ; Dépôt du rapport définitif de l'étude	
2. Réaliser l'étude de ciblage des bénéficiaires	RGJC	L'étude de ciblage des bénéficiaires du projet est réalisée	97%	Recrutement du consultant (honoraire du consultant) et organisation de l'atelier de cadrage et de validation participatif	Rien à signaler	Vérification de la prise en compte des amendements de l'atelier de validation ; Dépôt du rapport définitif de l'étude	
3. Réaliser une étude pour l'établissement de la situation socioéconomique de référence du projet	RSE/CSE	L'étude socioéconomique de référence du projet est réalisée	93%	Recrutement d'un cabinet et organisation de l'atelier de validation (publication et honoraire du consultant)	Rien à signaler	Réception et amendements du premier draft du rapport d'étude ; Organisation de l'atelier de validation ; Vérification de la prise en compte des amendements de l'atelier de validation Dépôt du rapport définitif de l'étude	

4. Réaliser une étude SMRO (Ex SYGRI) de référence du projet	RSE/CSE	Les résultats de l'étude SMRO (Ex SYGRI) de référence du projet sont disponibles	93%	Recrutement d'un cabinet et atelier de validation (publication et honoraire du consultant)	Rien à signaler	Réception et amendements du premier draft du rapport d'étude ; Organisation de l'atelier de validation ; Vérification de la prise en compte des amendements de l'atelier de validation Dépôt du rapport définitif de l'étude	
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
5. Construire une salle de réunion	Chef Projet	Une salle de réunion est construite pour le projet	30%	Lancement du processus de passation de marché	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Recrutement d'une entreprise pour la construction d'une salle de réunion au siège du ProCaR ; Suivi-contrôle des travaux	Procéder au recrutement d'une entreprise pour la construction d'une salle de réunion au siège du ProCaR
6. Acquérir de moto pour les AASE/PADAAM basés à Bohicon et Dassa	RPM	Des mobiliers de bureaux et du matériel informatique sont mis à la disposition de l'équipe technique du projet dans l'accomplissement de sa mission	95%	Lancement de la commande après la passation de marché et l'ANO ainsi que le processus de paiement	Rien à signaler	Réception de la moto ; Immatriculation des motos ; Mise à disposition des bénéficiaires	
7. Acquérir ordinateurs portables (CP, RSE, CSE, SNAM, SNAC, 2 pour AASE, SOOP, SIR, Comptable, Assistant comptable, Secrétaire comptable URA Dassa)	RPM	Des tablettes sont acquises dans le cadre de la digitalisation de la collecte des données du projet	95%	Lancement de la commande après la passation de marché et l'ANO jusqu'à la notification à l'adjudicataire	Rien à signaler	Réception des ordinateurs ; Immatriculation des ordinateurs ; Mise à disposition des bénéficiaires	

8. Acquérir photocopieurs (SA, Comptable)	RPM	Des photocopieurs (SA, Comptable) sont acquises	84%	Définition des spécifications techniques ; Envoi à la DSI pour validation ; Elaboration DAO et obtention de l'ANO	Pas de contrainte particulière, l'activité est en cours	Publication de l'offre ; Dépouillement des offres ; ANO sur le dépouillement ; Notification à l'adjudicataire	
8. Acquérir de smart projecteur pour l'équipe projet pour les sensibilisations/communications de masse	RPM	Des smart projecteurs sont acquis pour les sensibilisations et communications de masse	32%	Définition des spécifications techniques ; Envoi à la DSI pour validation	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Lancement du processus de passation de marché et d'achat	Procéder au lancement du processus d'acquisition des smart projecteurs
9. Acquérir mobilier de bureau fauteuils + bureau directeurs avec caisson de rangement; fauteuils visiteurs, armoire de rangement (CP, SNAM, SNAC, SIR, SOPP, SA, Comptable, CSE, 2AASE, Secrétaire comptable URA Dassa)	RPM	Des mobiliers de bureau sont acquis	93%	Lancement de la commande après la passation de marché et l'ANO sur le dépouillement	Rien à signaler	Notification à l'adjudicataire ; Réception des mobiliers de bureau ; Immatriculation des mobiliers de bureau ; Mise à disposition des bénéficiaires	
10. Acquérir les tablettes pour la collecte des données	RPM	Des tablettes sont acquises pour la collecte des données	88%	Lancement de la commande après la passation de marché jusqu'au dépouillement des offres	Rien à signaler	ANO sur le dépouillement ; Notification à l'adjudicataire ; Réception des tablettes ; Immatriculation des tablettes ; Mise à disposition des bénéficiaires.	
Action 2.1.1 : Accès aux intrants							

Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositio ns de solution
1. Réaliser une revue documentaire/capitaliser les expériences similaires sur le mécanisme du fonds levier intrants des projets/programmes, proposer un dispositif concret de mise en place/distribution et de supervision des approvisionnements dans le cadre de PADAAM.	SOPP	Une revue documentaire/capitalisation des expériences similaires au mécanisme de fonds levier intrants des projets/programmes assortie d'une proposition de dispositif de mise en place/distribution et de supervision des approvisionnements dans le cadre de PADAAM est réalisée	89%	Recrutement d'une personne-ressource et organisation d'un atelier de validation participatif ;	Rien à signaler	Réception et amendements du premier draft du rapport d'étude ; Organisation de l'atelier de validation ; Vérification de la prise en compte des amendements de l'atelier de validation ; Dépôt du rapport définitif de l'étude	
2. Elaborer une convention avec la Coop-DICPA/FUPRO (Approvisionnement en intrants, recrutement d'un gestionnaire fonds levier, formation des gestionnaires des coopératives, appui en support de gestion aux unions coopératives et Fonctionnement du véhicule gestionnaire des fonds)	SOPP	Une convention est signée en tirant leçon des expériences passées avec la Coopérative de Distribution d'Intrants et de Commercialisation des Produits Agricoles (Coop-DICPA) pour : <i>Approvisionnement en intrants, recrutement d'un gestionnaire du fonds levier, formation des gestionnaires des coopératives, appui en support de gestion aux unions coopératives, fonctionnement du véhicule du gestionnaire des fonds</i>	85%	Organisation d'une mission d'évaluation des capacités de la Coop-DICPA/FUPRO en collaboration avec une personne ressource ; Mise en œuvre de la convention avec Coop-DICPA/FUPRO	Rien à signaler	Atelier participatif pour la finalisation et la validation de la convention avec la Coop-DICPA ; Collecte des données au renseignement des indicateurs de la convention Procéder à la mise à disposition des ressources du PADAAM à la Coop DICPA, pour faire face aux besoins actuels et effectifs des producteurs et leurs OPA en intrants.	Procéder à la mise à disposition des ressources du PADAAM à la Coop DICPA, pour faire face aux besoins actuels et effectifs des producteurs et leurs OPA en intrants.
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositio ns de solution

3. Organiser des missions de supervision des approvisionnements (FUPRO/Coop-DICPA)	SOPP	Les missions de supervision des approvisionnements sont organisées	16%	Organisation de la mission 1 de supervision	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Atelier de mise en place du dispositif de supervision des approvisionnements ; Organisation de la mission 2 de supervision ; Elaboration, examen et distribution des rapports de missions	
4. Mettre en place une plateforme d'échange sur la distribution des intrants (Interprofessions)	SOPP	Une plateforme d'échanges sur la distribution des intrants (interprofession) est mise en place et rendue opérationnelle	100%	Organisation d'une session d'animation de la plateforme	Aucune	Néant	
5. Acquérir un véhicule pour le gestionnaire des fonds leviers	RPM	Un (01) véhicule est acquis pour le gestionnaire des fonds leviers	100%	Lancement de la commande, processus de paiement direct, processus d'immatriculation et mise à disposition des bénéficiaires	Aucune	Néant	

Action 2.1.2 : Production semencière

Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositio ns de solution
1. Mettre en place une plateforme d'échange sur les variétés (Interprofessions)	SOPP	Une plateforme d'échanges sur les variétés (Interprofessions) est mise en place	60%	Organisation de l'atelier de mise en place de la plateforme d'échange sur les variétés	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Organisation d'une réunion de la plateforme	
2. Elaborer une convention avec la DPV (Formation des producteurs semenciers, actualisation de la stratégie semencière, certification des semences et fonctionnement véhicule suivi semencier)	SOPP CSE	Une (01) convention est signée avec la Direction de la Production Végétale (DPV) pour : <i>Formation des producteurs semenciers, actualisation de la stratégie semencière, certification des semences et fonctionnement véhicule suivi semencier</i>	79%	Organisation de l'atelier participatif pour finalisation et validation de la convention avec la DPV ; Mise en œuvre de la convention avec la DPV	Pas de contrainte particulière, l'activité est en cours	Collecte des données au renseignement des indicateurs de la convention	
3. Elaborer une convention avec FNPS/COOP-DICPA	SOPP	Une (01) convention est signée avec la Fédération Nationale des	85%	Organisation d'une mission d'évaluation des capacités	Pas de contrainte	Collecte des données au renseignement des	

(Production semencière et professionnalisation de réseaux semenciers (appui conseil organisationnel et technique aux semenciers, recrutement de 7 techniciens semences et fonctionnement moto techniciens)		Producteurs Semenciers du Bénin (FNPS) : <i>Production semencière et professionnalisation des réseaux de semenciers (Appui conseil organisationnel et technique aux semenciers, recrutement de 7 techniciens-semences et fonctionnement moto techniciens)</i>		de la FNPS/COOP-DICPA en collaboration avec une personne ressource ; Organisation de l'atelier participatif pour la finalisation et validation de la convention	particulière, l'activité est en cours	indicateurs de la convention	
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositions de solution
4. Elaborer une convention avec INRAB/FST (Mise à disposition de semences pré-base, régénération des variétés cultivables et développement de matériels végétales	SOPP	Une (01) convention est élaborée avec l'Institut National de Recherche Agricole du Bénin (INRAB) et la Faculté des Sciences et Techniques (FST) pour : <i>Mise à disposition de semences pré-base, régénération des variétés cultivables et développement de variétés végétales résilientes aux changements climatiques, et sur les techniques durables de gestion de la fertilité des sols</i>	79%	Organisation de l'atelier participatif pour la finalisation/validation de la convention ; Mise en œuvre de la convention avec INRAB/FST	Pas de contrainte particulière, l'activité est en cours	Collecte des données au renseignement des indicateurs de la convention	
5. Acquérir un véhicule DPV pour suivi semencier	RPM	Un (01) véhicule est acquis pour la DPV	90%	Lancement de la commande, processus de paiement direct, processus d'immatriculation	Pas de contrainte particulière, l'activité est en cours	Immatriculation des véhicules ; Mise à disposition des bénéficiaires.	
6. Acquérir 7 motos pour techniciens (FNPS)	RPM	Des motos sont acquises pour la FNPS et pour les 7 techniciens-semences recrutés pour la FNPS	30%	Définition des spécifications techniques	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Lancement de la commande, processus de paiement direct et processus d'immatriculation	
7. Acquérir matériels informatiques (7 techniciens +FNPS)	RPM	Des matériels informatiques sont acquis pour la FNPS et pour les 7 techniciens-semences recrutés pour la FNPS	32%	Définition des spécifications techniques ; Envoie à la DSI pour validation	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Lancement de la commande, processus de paiement direct,	

						processus d'immatriculation	
Action 2.1.3 : Accompagnement des producteurs							
Activités	Responsable/ Partenaire de mise en œuvre	Résultats attendus à déc. 2020	Niveau de réalisation	Actions prises	Contraintes	Mesures urgentes d'atténuation des écarts	Propositio ns de solution
1. Réaliser une étude pour l'élaboration détaillée de la méthodologie d'accompagnement des producteurs intégrant le plan de renforcement de capacités des producteurs et techniciens des structures d'encadrement	SOPP	L'étude pour l'élaboration détaillée de la méthodologie d'accompagnement des producteurs intégrant le plan de renforcement des capacités des producteurs et techniciens des structures d'encadrement est réalisée	40%	Elaboration des TDR par le spécialiste jusqu'au dépouillement des offres financières et techniques	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Recrutement du consultant (publication et honoraire du consultant) et organisation de l'atelier de cadrage et de validation participatif	
2. Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des producteurs et techniciens des structures d'encadrement (Formations avancées)	SOPP	Le plan de renforcement pour des formations avancées est mis en place.	60%	Mise en œuvre des champs écoles paysans (Acquisition d'intrant, matériels et équipement)	Pas de contrainte particulière, l'activité est en cours	Recrutement d'un prestataire (publication et honoraire du prestataire) pour le renforcement des capacités des producteurs et techniciens des structures d'encadrement	
3. Mettre en œuvre le Conseil à l'Exploitation Familiale auprès des bénéficiaires	SOPP	Le Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF) est mis en place et rendu opérationnel (Honoraires des conseillers, Suivi du ProCaR et d'autres personnes-ressources)	0%	Quasi aucune mais il y a le suivi premier trimestre de la mission de suivi dispositif CEF par ProCaR et autres personnes ressources	Des retards et reports imputables à la pandémie de la Covid-19	Suivi second et troisième trimestres de la mission de suivi dispositif CEF par ProCaR et autres personnes ressources	
4. Promouvoir l'assurance agricole AMAB producteurs	SNAM et SNAC	L'étude d'identification des produits d'assurance agricole est réalisée en synergie avec PADMAR et une campagne d'information du groupe cible du projet est organisée	24%	Recrutement du consultant pour étude de faisabilité (publication et honoraire du consultant)	Des retards imputables à la pandémie de la Covid-19	Notification à l'adjudicataire et séance de cadrage ;	

Etat de mise en œuvre des recommandations des missions d'appui au démarrage d'octobre 2019 et d'appui à la mise en œuvre de juin/juillet 2020

Composante 1 : Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée					
Sous-composante 1.2 : Renforcement des capacités des acteurs					
Mesures convenues	Responsable et Associés	Niveau d'exécution	Action prise	Taux d'exécution	Commentaires sur la mise en œuvre et source de vérification
1. Développer un plan de renforcement des capacités des acteurs qui sera basé sur les besoins réels des acteurs et les exigences des marchés et prendre en compte systématiquement les activités de suivi et d'évaluation des formations	SOPP et Chef Projet	Réalisé partiellement	TDR pour élaboration de la méthodologie d'accompagnement des producteurs intégrant un plan de renforcement des capacités des acteurs sont élaborés. - ANO FIDA obtenu sur TDR; - Procédure de sélection du consultant en cours (Etape d'analyse des Demandes de Proposition).	60%	Un contrat de service signé à date sur l'élaboration détaillée de la méthodologie d'accompagnement des producteurs intégrant le plan de renforcement de capacités des producteurs et techniciens des structures ; d'encadrement au profit du PADAAM
2. Procéder à l'élaboration d'une méthodologie de discrimination positive dans la perspective d'atteindre 40% de femmes sur l'ensemble des bénéficiaires du projet	Coord ProCaR/CP PADAAM/ (RGJC) et SNAM, SNAC,SIR	Réalisé quasi complètement	Manuel sur le mécanisme de gestion des partenariats productifs en cours de finalisation	80%	Le manuel sur le mécanisme de gestion des partenariats productifs en cours de finalisation prévoit dans les critères de présélection et d'évaluation une discrimination vis à vis des femmes.
3. Développer un argumentaire pour justifier la nécessité d'inclure parmi les jeunes adultes ceux qui ont jusqu'à 40 ans d'âge	Coord ProCaR/CP PADAAM (RGJC) et SNAM, SNAC,SIR	Réalisé quasi complètement	Plan d'opérationnalisation du ciblage à éprouver au cours du processus	80%	Le Plan d'opérationnalisation du ciblage des bénéficiaires de même que la note

			de sélection des jeunes qui est en cours		opérationnelle comporte des éléments à éprouver au cours du processus de sélection des jeunes (en cours) avant la finalisation de ladite note méthodologique.
4. Procéder à l'identification des acteurs ayant l'expérience des conventions tripartites et/ou un niveau de maturité suffisant pour être garant de la bonne gestion des ressources tout en apportant une assistance technique à l'OP à renforcer	Coord ProCaR/CP PADAAM/ (Chef Projet) et SOPP	Réalisé totalement	Comme convenu	100%	Les conventions multipartites prévues dans le PTBA 2020 sont planifiées en tenant compte du niveau de maturité de la structure qui assure le lead. Il s'agit de la FUPRO et IFRIZ qui ont été auto évalué avant le démarrage. Ensuite, les différentes parties prenantes ont été suffisamment associés aux différentes étapes d'élaboration de la convention. Des séances d'internalisation des différentes conventions sont prévues avant la mise en œuvre. Toutes fois des suivis rapprochés seront effectués par l'équipe PADAAM/ProCaR pour assurer une meilleur coordination des activités sur le terrain.
Mesures convenues	Responsable et Associés	Niveau d'exécution	Action prise	Taux d'exécution	Commentaires sur la mise en œuvre et source de vérification

5. Accompagner les OP dans la réflexion sur la mise en conformité selon la réglementation OHADA et sur leadership féminin/genre	Coord ProCaR/CP PADAAM/DLROPEA/ ANAF	Réalisé totalement	Comme convenu	100%	Des actions sur la mise en conformité selon la réglementation OHADA et sur le leadership féminin/genre ont été insérées dans les conventions (ANAF, FUPRO, DLROPEA, IFRIZ) avec les acteurs sous la supervision de la DLROPEA. Les dites conventions sont en cours de mise en oeuvre
6. Tenir compte des capacités de mise en œuvre des OP faitières ² (notamment au-delà des projets PROCAR) pour rehausser les ambitions des conventions en 2021 (en particulier en matière d'objectifs à atteindre et de ressources disponibles budgétisées)	Chef Projet et SOPP	Néant	Tenir compte du taux d'exécution financière de chaque partenaire pour élaborer la convention 2021 en lien avec les résultats atteints	0%	
7. Préparer un avenant à la convention FUPRO pour intégrer la prise en charge dès le 1er juillet 2020 des conseillers CEF et les activités qui leurs incombent ; la FUPRO rendra ces conseillers opérationnels à la date du 1er juillet en attendant la régularisation par l'ANO du FIDA sur l'avenant à la convention.	SOPP et Chef Projet	Réalisé totalement	La FUPRO adressera au projet la demande d'avenant accompagnée du coût détaillé dudit avenant. Les coûts des activités et des Conseillers CEF appelés plus tôt, seront couverts par les ressources mises à disposition dans la première tranche de leur convention	100%	ANO reçu; Dispositif CEF opérationnel: 20 conseillers CEF recrutés, formés (CEF et CdGOP) et déployés sur le terrain par la FUPRO; 100 animateurs relais identifiés formés et opérationnels sur le terrain; 7Gérants des UDP et 2 agents commerciaux formés et opérationnels (CdGOP); groupe de contacts en constitution par les conseillers CEF et

² FUPRO a rappelé qu'ils gèrent des budgets annuels de plus de 800 millions FCFA

					l'organisation de diagnostic des exploitations en cours. 4000 exploitants agricole identifiés pour divers appuis (CEF, accès aux intrants riz, maïs et manioc)
8. S'assurer qu'au cours des séances de sensibilisation en prélude au ciblage des bénéficiaires, des rencontres spécifiques avec les groupes de jeunes et les groupes de femme soient organisées pour faciliter l'inclusion de ces groupes cibles prioritaires dans le projet.	RGJC et Chef Projet	Réalisé totalement	Inviter les organisations agricoles des femmes et de jeunes à participer aux séances d'informations sur les conditions d'éligibilité aux partenariats productifs et à l'entrepreneuriat agricole des jeunes	100%	Des courriers ont été adressés à l'ANAF et à l'AJAM afin de mobiliser leurs membres au niveau communal à participer aux séances communales d'informations sur les critères d'éligibilité aux partenariats productifs et à l'entrepreneuriat agricole des jeunes (Rapport des séances communales d'information)
Composante 2 : Amélioration de la productivité et de la production agricole					
Sous-composante 2.1: Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux					
Mesures convenues	Responsable et Associés	Niveau d'exécution	Action prise	Taux d'exécution	Commentaires sur la mise en œuvre et source de vérification
1. Faire une évaluation rapide du mécanisme existant d'accès aux intrants dans lequel sont impliquées FUPRO/COOP-DICPA pour déterminer leur capacité d'intégrer les fonds-leviers du PADAAM dans leur dispositif pour orienter la mise en place d'un système durable de financement d'intrants en faveur des acteurs des OP à la base et de la chaîne de valeurs agricoles	Coord ProCaR/CP PADAAM/ (RGJC) et SNAM, SNAC, SIR	Réalisé quasi complètement	Mécanisme en cours de finalisation	80%	<ul style="list-style-type: none"> - TDR de l'étude finalisé. - Personne-ressource identifiée - Mécanisme en cours de finalisation -

2. Explorer les opportunités et les conditions d'accès aux marchés à travers les achats institutionnels (cantine scolaire, hôpitaux, centres pénitenciers, etc.)	Responsables agribusiness (SNAC) et SNAM	Réalisé quasi complètement	Collecte des données de l'étude en cours	80%	<ul style="list-style-type: none"> - TDR de l'étude sur les marchés institutionnels finalisé et prenant en compte largement les opportunités de marchés institutionnels existants dans le Pays et la sous-région ainsi que les conditions d'accès - Phase-terrain/collecte des données de l'étude en cours
Mesures convenues	Responsable et Associés	Niveau d'exécution	Action prise	Taux d'exécution	Commentaires sur la mise en œuvre et source de vérification
3. Assurer une articulation entre les différentes conventions à travers les concertations à développer entre les acteurs de la chaîne semencière pour une synergie d'actions ; l'estimation de l'offre et de la demande semencière au niveau local/communal, départemental et national pour une meilleure planification de la production semencière et la création des partenariats d'affaires.	SOPP et Chef Projet	Réalisé totalement	Comme convenu	100%	<ul style="list-style-type: none"> - La démarche d'élaboration de ces conventions a été faite de façon participative - L'atelier de validation a été organisé en présence de tous les acteurs (DPV, INRAB, COOPDICPA, FUPRO) en veillant aux questions de synergie (Voir PV et liste de présence) - Un Draft de stratégie semencière a été

					<p>élaborée et sera affiné dans le mécanisme d'opérationnalisation du fond levier intrant qui veillera sur les aspects de rentabilité et de pérennisation du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une plateforme d'échange sur les intrants et variétés
4. Capitaliser les expériences d'autres pays de la sous-région comme le Sénégal et le Togo en matière de services d'assurance agricole	Chef Projet	Réalisé quasi complètement	Une étude de faisabilité en vue d'identifier les besoins et demandes locaux en services à proposer aux acteurs est en cours d'élaboration avec l'appui de l'AMAB ³ ⁴	80%	<ul style="list-style-type: none"> - Une revue documentaire sur les expériences d'assurance agricoles dans la sous-région dont le Sénégal et le Togo a été faite - Un contrat a été signé a date pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour la promotion de l'assurance agricole
Mesures convenues	Responsable et Associés	Niveau d'exécution	Action prise	Taux d'exécution	Commentaires sur la mise en œuvre et source de vérification
5. Faire une évaluation rapide du mécanisme existant d'accès aux intrants dans lequel sont impliqués FUPRO/COOP-DICPA pour déterminer leur capacité d'intégrer les fonds-leviers du PADAAM dans	SOPP et SNAM	Réalisé totalement	TDR de l'étude finalisée. Personne-ressource identifiée	100%	Mécanisme finalisé et validé (sous réserve d'intégrer les

³ Seul opérateur spécialisé dans le domaine au Bénin

⁴ Le premier draft du consultant est disponible

<p>leur dispositif pour orienter la mise en place d'un système durable de financement d'intrants en faveur des acteurs des OP à la base et de la chaîne de valeurs agricoles</p>			<p>Atelier de validation organisé</p>		<p>amendements proposés au cours de la validation)</p> <p>Organiser une réflexion en vue d'intégrer dans le mécanisme d'accès aux intrants : (i) la vente d'intrants à crédit, (ii) l'implication des banques ou IMF, (iii) la gestion des risques de non-remboursement de crédit ; et (iv) le coût de transport afin d'assurer une mise à disposition d'intrants au plus près des producteurs, partout au même prix et en temps réel.</p>
<p>6. Elaborer une stratégie de gestion durable et de valorisation des résidus de récolte et ou de transformation issus des trois filières cibles (paille de riz, balle de riz, épluchures de manioc, etc.) .</p>	<p>RSECC et SNAM, SNAC</p>	<p>Insignifiant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des échanges ont été menés avec divers acteurs opérant dans la valorisation des résidus de récolte ; - Une mission de prospection des initiatives de valorisation des résidus de récolte des 03 filières a été effectuée en septembre 2020 avec l'appui technique du laboratoire de bio-ingénierie de la FSA. 	<p>30%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la note stratégique de gestion des résidus de récolte avec l'appui d'une personne ressource (en cours) ; - Prochains pas: Tenir un atelier de validation de la note stratégique de valorisation des résidus de récolte des 03 filières;

7. Intégrer les frais d'approche liés au transport des intrants sur la base des pratiques courantes de la Coop DICPA dans le cadre de la prochaine convention PADAAM-Coop DICPA de 2021	SOPP et Chef Projet	Néant	Intégrer les frais dans la convention 2021	0%	
8. Poursuivre la capitalisation des expériences d`autres pays de la sous- région comme le Sénégal et le Togo en matière de services d`assurance agricole.	Chef Projet et SOPP		La revue documentaire a été faite	60%	Etude de faisabilité des produits d'assurances agricoles en voie de lancement
Mesures convenues	Responsable et Associés	Niveau d'exécution	Action prise	Taux d'exécution	Commentaires sur la mise en œuvre et source de verification
9. Après l'élaboration de l'étude de services d'assurance agricole, commencer le processus de formalisation d'un partenariat avec l'Assurance mutuelle agricole du Bénin (AMAB) pour l'accès des producteurs à des assurances indicielles.	Chef Projet et SOPP	Néant	Néant	0%	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les bénéficiaires sur les produits d'assurances agricoles - Initier une Convention avec AMAB
10. Elaborer le Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) et la stratégie climat du projet dans le prochain trimestre.	RSECC et Chef Projet	Insignifiant	Néant	30%	<ul style="list-style-type: none"> - Processus de passation de marchés achevé - Consultant sélectionné - Atelier de cadrage avec les 02 consultants, - Etudes en cours sur le terrain
11. Associer les partenaires OPF du PADAAM (FUPRO, Coop Dicpa, IFRIZ, ANAF) aux réflexions préalables à l'élaboration de la méthodologie d'octroi des intrants subventionnés dans le cadre de l'urgence COVID-19 (liée au PADAAM et liée au projet RPSF)	SOPP et Chef Projet	Insignifiant	Définition des critères de sélection des bénéficiaires et stratégie de mise en œuvre avec les parties prenantes	30%	<ul style="list-style-type: none"> - Un document sur les critères et conditions pour bénéficier des intrants subventionnés dans le cadre de COVID 19 rédigé ; - TdR de validation élaboré et s'est tenue en octobre avec l'implication

					des OPF FUPRO, IFRIZ, CoopDICPA, ANAF et le MAEP:DPP -
--	--	--	--	--	--



Investir dans les populations rurales

Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Rapport de supervision

Appendice 5: Préparation et planification de la mission, mandat, calendrier et personnes rencontrées

Dates de mission: 28 September 2020 to 13 October 2020

Date du document: 02/03/2021

Identifiant du projet 2000001073

Numéro du rapport: 5540-BJ

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 5 : Etat de mise en œuvre des recommandations des missions d'appui au démarrage et à la mise en œuvre du projet

5.1. Mise en œuvre des recommandations de dernière mission d'appui au démarrage (octobre 2019)

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Délai	Niveau/Taux de réalisation	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
1	Accélérer le recrutement de l'assistance technique internationale afin d'accompagner méthodologiquement et stratégiquement le processus de facilitation des partenariats productifs dès le démarrage	Composante 1	Sous-composante 1_1	SNAM	SNAC	Immédiat	90%	<ul style="list-style-type: none"> - TDR finalisés et ANO obtenu - projet d'UTF finalisé en attente de validation pour signature - Processus de contractualisation avec FAO en cours - Appui de la FAO sur l'élaboration du manuel de gestion du mécanisme de financement des partenariat productifs -Appui de la FAO l'harmonisation de la méthodologie et des outils des "BDS" pour l'élaboration des plans d'affaires des groupes de familles d'acteurs de partenariat contrats simples en appui direct dans le cadre de la mise en œuvre du PADAAM
2	Respecter les conditions d'appui du projet et s'assurer de la mobilisation des contributions des bénéficiaires/promoteurs dans une optique de viabilité et durabilité	Composante 1	Sous-composante 1_1	SNAC	SNAM	En continu	100%	<ul style="list-style-type: none"> - Une première campagne d'informations et de sensibilisation des bénéficiaires potentiels a eu lieu au niveau départemental, avec un accent particulier sur la mobilisation des contributions des bénéficiaires. - Une deuxième campagne d'information et de sensibilisation des groupes cibles du PADAAM sur les conditions/critères d'éligibilité aux différents partenariats productifs inclusifs a eu lieu dans les Communes d'intervention avec la participation effective des Préfets, des Maires, des ATDA, des DDAEP, de l'OCJ, des jeunes, des OP à divers niveaux de structuration et par filière, les partenaires de mise en oeuvres (ETD, SENS, ANaF, AJAM, FUPRO, IFRIZ, CNTRB etc.) - Un manuel de gestion du mécanisme de financement des partenariats productifs est en attente de validation et intégrera les conditions de financement des plans d'affaires (Mobilisation contrepartie du promoteur; Crédit; Subvention du PADAAM). - Dans le cadre de la recherche de partenaires financiers capables d'accompagner les bénéficiaires dans la mobilisation de leurs apports en crédit pour lever la subvention du PADAAM, une mission de prospection des ASF (Partenaires du PAPSFRA) a été organisée sur les critères de choix et les conditions de collaboration.

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Délai	Niveau/Taux de réalisation	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
3	Développer un plan de renforcement des capacités des acteurs qui sera basé sur les besoins réels des acteurs et les exigences des marchés et prendre en compte systématiquement les activités de suivi et d'évaluation des formations	Composante 1	Sous-composante 1_2	SOPP	Chef Projet	31 décembre 2020	60%	- TDR pour élaboration de la méthodologie d'accompagnement des producteurs intégrant un plan de renforcement des capacités des acteurs élaborés. - ANO FIDA obtenu sur TDR; - Procédure de sélection du consultant en cours (Etape d'analyse des Demandes de Proposition).
4	Utiliser les mêmes comités d'évaluation des plans d'affaires mis en place par le PADMAR et les renforcer/ajuster au besoin sur la base des besoins spécifiques des interventions du PADAAM	Composante 1	Sous-composante 1_1	SNAM	SNAC, SIR	31 décembre 2020	100%	Signature de l'arrêté N°2019 / 127/MAEP/DC/SGM/DPP / CJ/SA138SGG19 portant mise en place du Comité Territorial de Planification et de suivi (CTP) des projets du Programme Cadre des interventions du FIDA en milieu Rural au Bénin (ProCaR) le signé le 18 novembre 2019). Comités Territoriaux de Planification (CTP) en cours de mise en place, en synergie avec le PADMAR CTP mis en place.
5	Pour le cas spécifique du manioc, il faut accorder une attention particulière à la mécanisation de la récolte avec les technologies disponibles dans la sous-région ainsi que la prise en compte des activités de promotion de la vente à travers les unités de mesures conventionnelles	Composante 1	Sous-composante 1_1	SNAM	Chef Projet	Immédiat	80%	Protocole d'accord en cours de finalisation avec l'ANaMA pour la fourniture et la maintenance des matériels agricoles au profit des trois filières promues par le PADAAM et en particulier la filière manioc. Echange avec l'INRAB pour la mise en relation avec le centre de recherche de IBADA sur les technologies de mécanisation sur la filière manioc
6	Initier la formation sur Rural Invest pour le personnel du projet et les partenaires de mise en œuvre impliqués dans les partenariats productifs	Composante 1	Sous-composante 1_1	Chef Projet	SNAM, SNAC	Immédiat	80%	Formation planifiée dans le PTBA 2020. Une vidéo conférence a été organisée avec le a responsable de Rural Invest à Rome (Mme Cloé) Au regard du retard qu'accuse la signature de l'accord de partenariat avec la FAO, la formation sur le Rural Invest sera finalement effectuée sur financement direct du Projet, par TDR.
7	Procéder à l'élaboration d'une méthodologie de discrimination positive dans la perspective d'atteindre 40% de femmes sur l'ensemble des bénéficiaires du projet	Composante 1	Sous-composante 1_2	RGJC	SNAM, SNAC, SIR	2ième trimestre 2020	80%	Le manuel sur le mécanisme de gestion des partenariats productifs en cours de finalisation prévoit dans les critères de préselection et d'évaluation une discrimination vis à vis des femmes.

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Délai	Niveau/Taux de réalisation	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
8	Développer un argumentaire pour justifier la nécessité d'inclure parmi les jeunes ceux qui ont jusqu'à 40 ans d'âge	Composante 1	Sous-composante 1_2	RGJC	SNAM, SNAC, SIR	Immédiat	80%	Le Plan d'opérationnalisation du ciblage des bénéficiaires de même que la note opérationnelle comporte des éléments à éprouver au cours du processus de sélection des jeunes (en cours) avant la finalisation de ladite note méthodologique.
9	Procéder à l'identification des acteurs ayant l'expérience des conventions tripartites et/ou un niveau de maturité suffisant pour être garant de la bonne gestion des ressources tout en apportant une assistance technique à l'OP à renforcer	Composante 1	Sous-composante 1_2	Chef Projet	SOPP	Immédiat	90%	Les conventions multipartites prévues dans le PTBA 2020 sont planifiées en tenant compte du niveau de maturité de la structure qui assure le lead. Il s'agit de la FUPRO et IFRIZ qui ont été auto évalué avant le démarrage. Ensuite, les différentes parties prenantes ont été suffisamment associés aux différentes étapes d'élaboration de la convention. Des séances d'internalisation des différentes conventions sont prévues avant la mise en œuvre. Toutes fois des suivis rapprochés seront effectués par l'équipe PADAAM/ProCaR pour assurer une meilleure coordination des activités sur le terrain.
10	Accompagner les OP dans la réflexion sur la mise en conformité selon la réglementation OHADA et sur le leadership féminin/genre	Composante 1	Sous-composante 1_2	SOPP	RGJC	2ième trimestre 2020	80%	Des actions sur la mise en conformité selon la réglementation OHADA et sur le leadership féminin/genre ont été insérées dans les conventions (ANAF, FUPRO, DLROPEA, IFRIZ) avec les acteurs sous la supervision de la DLROPEA. Lesdites conventions sont en cours de mise en œuvre
11	Mettre en lien l'identification des bassins de production et des bénéficiaires avec l'étude des marchés afin de bien positionner les pistes de désenclavement, les infrastructures agricoles et de mise en marché des filières retenues dans la zone d'intervention.	Composante 2	Sous-composante 2_2	SIR	RGJC	2ième trimestre 2020	80%	L'arrimage des deux études de ciblage (géographique et bénéficiaire) est fait. L'étude de prospection des marchés en cours de réalisation exploite les précédentes études réalisées pour assurer l'arrimage.
12	Assurer une articulation entre les différentes conventions à travers les concertations à développer entre les acteurs de la chaîne semencière pour une synergie d'actions ; l'estimation de l'offre et de la demande semencière au niveau local/communal, départemental et national pour une meilleure planification de la production semencière et la création des partenariats d'affaires.	Composante 2	Sous-composante 2_1	SOPP	Chef Projet	En continu	100%	- La démarche d'élaboration de ces conventions a été faite de façon participative - L'atelier de validation a été organisé en présence de tous les acteurs (DPV, INRAB, COOPDICPA, FUPRO) en veillant aux questions de synergie (Voir PV et liste de présence) - Un Draft de stratégie semencière a été élaborée et sera affiné dans le mécanisme d'opérationnalisation du fond levier intrant qui veillera sur les aspects de rentabilité et de pérennisation du dispositif - Mise en place d'une plateforme d'échange sur les intrants et variétés
13	Capitaliser les expériences d'autres pays de la sous-région comme le Sénégal et le Togo en matière de services d'assurance agricole	Composante 2	Sous-composante 2_1	Chef Projet		2ième trimestre 2020	80%	Il est prévu dans le cadre de l'étude sur l'assurance agricole une revue documentaire sur les expériences d'assurance agricoles

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Délai	Niveau/Taux de réalisation	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
								dans la sous-région dont le Sénégal et le Togo DP en cours
14	Faire une évaluation rapide du mécanisme existant d'accès aux intrants dans lequel sont impliqués FUPRO/COOP-DICPA pour déterminer leur capacité d'intégrer les fonds-leviers du PADAAM dans leur dispositif pour orienter la mise en place d'un système durable de financement d'intrants en faveur des acteurs des OP à la base et de la chaîne de valeurs agricoles	Composante 2	Sous-composante 2_1	SOPP	SNAM	2ième trimestre 2020	80%	- TDR de l'étude finalisée. -Personne ressource identifiée -Mecanisme en cours de finalisation -Préparation de l'atelier de validation en cours
15	Explorer les opportunités et les conditions d'accès aux marchés à travers les achats institutionnels (cantine scolaire, hôpitaux, centres pénitenciers, etc.)	Composante 1	Sous-composante 1_1	SNAC	SNAM	2ième trimestre 2020	90%	-TDR de l'étude sur les marchés institutionnels finalisé et prenant en compte largement les opportunités de marchés institutionnels existants dans le Pays et la sous région ainsi que les conditions d'accès -Phase-terrain/collecte de l'étude en cours Séance de travail avec le PAM sur les achats institutionnels et la nutrition
16	Engager le recrutement des MOD avec une large ouverture ne se limitant pas seulement à AGETIP et AGETUR pour les aménagements et infrastructures qui auront la charge à leur tour de recruter les cabinets/consultants et les PME.	Composante 2	Sous-composante 2_2	SIR	Chef Projet	Immédiat	100%	TDR finalisés Requête du Ministère à l'endroit du FIDA à propos de l'entente directe avec le MOD piste AGETIP et MOD piste AGETUR pour les aménagements Convention en cours de finalisation
17	Lancer le recrutement de l'AT internationale bas-fond	Composante 2	Sous-composante 2_2	SIR	Chef Projet	1er trimestre 2020	100%	TDR finalisés Recours à un expert international Génie Rural (Barry Maladho) pour les projets sous le ProCaR dont le PADAAM (Contrat signé)
18	Réaliser la cartographie de tous les aménagements du ProCaR pour une meilleure visibilité des actions dans la mise en œuvre du projet	Composante 2	Sous-composante 2_2	SIR	CSE	En continu	100%	TDR du Recrutement de l'expert SIG élaboré Processus de recrutement achevé Disponibilité d'une base de données SIG Mise en place de la base des données cartographiques en cours
19	Assurer une coordination efficace et une bonne synchronisation dans la mise en œuvre des interventions des différentes composantes et sous	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	CSE	31 décembre 2020	100%	-PTBA 2019 : Les activités sont en cours de mise en œuvre à travers une coordination efficace des différentes composantes. -PTBA 2020 : Les activités ont été planifiées en renforçant la

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Délai	Niveau/Taux de réalisation	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
	composantes du projet selon une approche gestion axée sur les résultats et guidée par les marchés							coordination entre les différentes composantes et sous-composantes
20	Evaluer annuellement tout le personnel du projet PADAAM et du ProCaR suivant le niveau de mise en œuvre du PTBA et du PPM	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	Coordonnateur, RSE, CSE	- Outils : 1er trimestre 2020 -Evaluation : 4ième trimestre 2020	90%	- Contrats d'objectifs 2020 signés - Autoévaluation du personnel courant Aout 2020
21	Intégrer dans le cahier de charges des facilitateurs polyvalents à recruter, la collecte et la remontée des informations et les former sur les outils mis en place	Composante 3	Sous-composante 3_1	CSE	AASEs	2ème trimestre 2020	100%	La collecte et la remontée des informations est déjà intégrée dans les TDR de recrutement des facilitateurs. -Leur formation sur les outils à mettre en place se déroulera juste après leur recrutement. -Guide de collecte des données (principal breviaire de collecte de données pour les prestataires polyvalents) en cours de finalisation
22	Tenir compte de l'expérience du PADMAR pour établir dès le ciblage des bénéficiaires, leur situation de référence non seulement en termes de données statistiques (situation géographique, superficie, facteurs de production disponibles, production, rendement, quantité/coût de la production, quantité/valeur commercialisée, ...) mais aussi en images.	Composante 3	Sous-composante 3_2	CSE	AASEs	31 décembre 2020	80%	Collecte systématique de données de référence sur les bénéficiaires. Intégration de la prise systématique de photos/images des bénéficiaires (Cas des évaluations diagnostiques des ESOP, ESSOR/PIVERT, MPE AGR de type PACER). Collecte systématique de données photographiques dans le cadre de l'enquête de base en cours
23	Mettre en place, dès le démarrage du projet, un dispositif permettant d'éviter les bénéficiaires mauvais capteurs d'opportunités, qui n'ont comme objectif que de cumuler les appuis des différents projets, sans aucun effet ni sur leur production, ni sur leurs conditions de vie	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	SNAM, SNAC, CSE	31 décembre 2020	90%	-Point d'attention à travers les campagnes d'information et de sensibilisation sur la logique d'intervention du projet au niveau départemental qui s'inscrit dans la vision de business. -Les critères de sélection des bénéficiaires sont conçus et mis en œuvre pour éviter au maximum les capteurs d'opportunités.

5.2. Mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui à la mise en œuvre (juin 2020)

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
1	Accélérer la finalisation de l'UTF et la mise en place de l'ATI auprès du PADAAM	Composante 1	Sous-composante 1_1	SNAM	SNAC	1 août 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuites des échanges avec la FAO ; - Finalisation et signature du projet d'UTF élaboré en attente de validation par le MAEP avant signature. 	50%	<ul style="list-style-type: none"> -Plusieurs échanges avec la FAO ; - projet d'UTF élaboré en attente de validation par le MAEP avant signature. <p>Projet d'UTF disponible en attente de validation et signature</p>
2	Organiser une session d'échange (1,5 -2 jours par opérateur) avec chaque opérateur (ETD et Sens Bénin) afin de mettre en cohérence leurs méthodes/outils et les principes du PADAAM.	Composante 1	Sous-composante 1_1	SNAM	SNAC	15 juillet 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier d'échanges sur les méthodes et Outils de SENS Bénin et les principes de fonctionnement des partenariats productifs du PADAAM avec la participation du consultant - organisation d'un atelier d'harmonisation de la méthodologie et des outils des "BDS" pour l'élaboration des plans d'affaires des groupes de familles d'acteurs de partenariat contrats simples en appui direct dans le cadre de la mise en œuvre du PADAAM avec la participation de ETD, SENS, DPIA-FAO (présentation de la logique des partenariats productifs et du logiciel Rural invest) - organisation de l'atelier national d'internalisation de la stratégie entrepreneuriat agricole des jeunes du PADAAM et validation des outils de sélection des jeunes entrepreneurs agricoles dans l'agrobusiness ; 	60%	<ul style="list-style-type: none"> - Canevas de plan d'affaire contrat simple finalisé; - rapport de l'atelier; - outils annexes du plan d'affaire harmonisé.

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
3	<p>Les consultants en charge de l'étude en cours sur les mécanismes de financement des PP s'entretiennent dès que possible avec les partenaires de mise en œuvre du PADAAM (ETD, SENS Bénin, mais aussi OPF/Coop DICPA) pour analyser leurs mécanismes internes et s'assurer de la cohérence du mécanisme de financement des PP du PADAAM avec l'existant. Ainsi leur étude devrait notamment recommander les différentes modalités de mobilisation de la subvention PADAAM dans les PP en fonction des pratiques existantes et des contraintes d'accès au financement.</p>	Composante 1	Sous-composante 1_1	SNAC	SNAM	immédiat	<ul style="list-style-type: none"> - Le consultant à rencontrer les ESOP, la FUPRO et IFRIZ. - Organisation d'un atelier d'harmonisation de la méthodologie et des outils des "BDS" pour l'élaboration des plans d'affaires des groupes de familles d'acteurs de partenariat contrats simples en appui direct dans le cadre de la mise en œuvre du PADAAM avec la participation de ETD, SENS, DPIA-FAO (présentation de la logique des partenariats productifs et du logiciel Rural invest) - Organisation d'un atelier d'échanges sur les méthodes et Outils de SENS Bénin et les principes de fonctionnement des partenariats productifs du PADAAM avec la participation du consultant et du DPIA-FAO - Rapport provisoire du consultant 	100%	

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
4	Elaborer une stratégie de gestion durable et de valorisation des résidus de récolte et ou de transformation issus des trois filières cibles (paille de riz, balle de riz, épiluchures de manioc, etc.	Composante 2	Sous-composante 2_1	RSECC	SNAM, SNAC	10 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Des échanges ont été menés avec divers acteurs opérant dans la valorisation des résidus de récolte; - Une mission de prospection des initiatives de valorisation des résidus de récolte des 03 filières a été effectuée en septembre 2020 avec l'appui technique du laboratoire de bio-ingénierie de la FSA; - Elaboration de la note stratégique de gestion des résidus de récolte avec l'appui d'une personne ressource (en cours); - Prochains pas: Tenir un atelier de validation de la note stratégique de valorisation des résidus de récolte des 03 filières; 	30%	- Rapport de l'atelier
5	Tenir compte des capacités de mise en œuvre des OP faitières[1] (notamment au-delà des projets PROCAR) pour rehausser les ambitions des conventions en 2021 (en particulier en matière d'objectifs à atteindre et de ressources disponibles budgétisées)	Composante 1	Sous-composante 1_2	Chef Projet	SOPP	immédiat et continu	Tenir compte du taux d'exécution financière de chaque partenaire pour élaborer la convention 2021 en lien avec les résultats atteints	0%	

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
6	Intégrer les frais d'approche liés au transport des intrants sur la base des pratiques courantes de la Coop DICPA dans le cadre de la prochaine convention PADAAM-Coop DICPA de 2021	Composante 2	Sous-composante 2_1	SOPP	Chef Projet	Au moment du renouvellement des conventions	Intégrer les frais dans la convention 2021	0%	
7	Préparer un avenant à la convention FUPRO pour intégrer la prise en charge dès le 1er juillet 2020 des conseillers CEF et les activités qui leurs incombent ; la FUPRO rendra ces conseillers opérationnels à la date du 1er juillet en attendant la régularisation par l'ANO du FIDA sur l'avenant à la convention.	Composante 1	Sous-composante 1_2	SOPP	Chef Projet	15 juillet 2020	la FUPRO devra adresser au projet, la demande d'avenant accompagnée du coût détaillé dudit avenant. Les coûts des activités et des Conseillers CEF appelés plus tôt, seront couverts par les ressources mises à disposition dans la première tranche de leur convention	100%	ANO reçu; Dispositif CEF opérationnel: 20 conseillers CEF recrutés , formés (CEF et CdGOP) et déployés sur le terrain par la FUPRO; 100 animateurs relais identifiés formés et opérationnels sur le terrains; 7Gérants des UDP et 2 agents commerciaux formés et opérationnels (CdGOP); groupe de contacts en constitution par les conseillers CEF et l'organisation de diagnostic des exploitations en cours. 4000 exploitants agricole identifiés pour divers appuis (CEF, accès aux intrants riz, maïs et manioc)

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
8	Poursuivre la capitalisation des expériences d'autres pays de la sous-région comme le Sénégal et le Togo en matière de services d'assurance agricole.	Composante 2	Sous-composante 2_1	Chef Projet	SOPP	31 juillet 2020	Etude pour la faisabilité des produits d'assurances agricoles	60%	-étude en cours
9	Après l'élaboration de l'étude de services d'assurance agricole, commencer le processus de formalisation d'un partenariat avec l'Assurance mutuelle agricole du Bénin (AMAB) pour l'accès des producteurs à des assurances indicielles.	Composante 2	Sous-composante 2_1	Chef Projet	SOPP	31 août 2020	Sensibiliser les bénéficiaires sur les produits d'assurances agricoles Convention avec AMAB	0%	
10	Elaborer le Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) et la stratégie climat du projet dans le prochain trimestre.	Composante 2	Sous-composante 2_1	RSECC	Chef Projet	30 septembre 2020	- Recruter les consultants; - Elaborer les rapports PGPP et stratégie climat	30%	Processus de passation de marchés achevé Consultant sélectionné Atelier de cadrage avec les 02 consultants, - Etudes en cours sur le terrain;

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
11	Vérifier que les sites proposés pour être aménagés par le PADAAM (394.78 ha) ne présentent pas des restrictions sévères relativement aux critères de ciblage géographique adoptés lors de l'identification des bassins prioritaires de production du PADAAM et procéder à la mise à jour des études d'avant-projet détaillé pertinentes relatives aux sites retenus.	Composante 2	Sous-composante 2_2	SIR	Chef Projet	immédiat	<ul style="list-style-type: none"> - 1 séance pour la prise en main de toute la documentation relative à ces sites a été tenue depuis le 18 juillet 2020; - Une vérification des sites quant au ciblage des bassins de production ne présente pas de restrictions - une visite conjointe des sites retenus a été programmée pour les 17 et 18 septembre 2020, mais non réalisée pour des raisons de disponibilité des autres parties prenantes 	20%	
12	Associer les partenaires OPF du PADAAM (FUPRO, Coop Dicpa, IFRIZ, ANAF) aux réflexions préalables à l'élaboration de la méthodologie d'octroi des intrants subventionnés dans le cadre de l'urgence COVID-19 (liée au PADAAM et liée au projet RPSF)	Composante 2	Sous-composante 2_1	SOPP	Chef Projet	Immédiat et continu	Définition des critères de sélection des bénéficiaires et stratégie de mise en œuvre avec les parties prenantes	30%	Un document sur les critères et conditions pour bénéficier des intrants subventionnés dans le cadre de COVID 19 rédigé TdR de validation élaboré et sera tenue en octobre avec l'implication des OPF FUPRO, IFRIZ, CoopDICPA, ANAF et le MAEP:DPP

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
13	Mettre à jour les études d'avant-projet détaillé pertinentes relatives aux sites retenus.	Composante 2	Sous-composante 2_2	SIR	Chef Projet	30 septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - 1 atelier de revue des différentes études est à tenir après la mission de reconnaissances des sites et potentiels bénéficiaires et orientation sur les axes d'actualisation des études 2- sollicitation de l'appui technique de la DGR pour une actualisation des différentes études sur base de protocole 	0%	- Une visite de reconnaissance des sites/bénéficiaires est prévue conjointement avec le PAIA-VO et la DGR , ce qui permettra d'identifier les aspects à retenir devant faire objet d'actualisation des différentes études
14	Accélérer le démarrage des travaux d'études technico-économiques et environnementales avec la DGR et le MAEP	Composante 2	Sous-composante 2_2	SIR	Chef Projet	30 septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> -Requête obtenue - tenue d'une séance de prise de contact et d'échanges avec la DGR et la CE/MAEP sur le partenariat - projets de convention et d'offres techniques déjà reçus de la DGR et en cours de lecture - finalisation, signature et mise en route de la convention en cours 	0%	
15	Assurer la montée en puissance du projet en réalisant un décaissement conséquent pour le compte du PTBA 2020 dans l'optique de convaincre d'autres bailleurs de fonds de la pertinence d'investir dans le projet	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	Coordonnateur	immédiat et continu		0%	

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
16	Faire une étude estimative des possibilités de réajustements des objectifs et indicateurs du projet pour tenir dans le budget actuel. L'étude s'intéressera aussi au gap critique à combler pour ne pas déstructurer ou dénaturer le projet. Cette étude sera soumise à l'appréciation de la prochaine mission de supervision qui formulera des recommandations avisées et réalistes.	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	Coordonnateur	30 septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration d'une note argumentaire justifiant l'étude -Elaboration des tdrs de l'étude - Recrutement d'un consultant pour la conduite de l'étude 	0%	

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
17	Poursuivre le travail collaboratif en interne et avec les partenaires et l'utilisation des applications web Google Docs, Sheets, Slides afin de réduire les délais d'amendements et de correction des documents	Composante 3	Sous-composante 3_2	CSE	RSE	Immédiat et continu	<p>_Concevoir une plateforme de suivi en ligne des conventions de partenariat 2020 avec le PADAAM par l'utilisation de la suite Google;</p> <p>_Organiser une séance de formation des partenaires impliqués dans les conventions 2020 sur l'utilisation de la suite Google notamment de GoogleDoc et de GooSheet pour rendre compte de la mise en œuvre des conventions;</p> <p>_Organiser avec l'appui d'une personne-ressources, des sessions de formation/renforcement de capacités approfondis au profit de l'équipe projet puis des partenaires sur la conception et le management de plateforme avec la suite Google.</p>	66%	
18	Poursuivre le renforcement de capacité continue de l'équipe du projet sur l'utilisation des applications web de travail collaboratif gratuits comme web Google Docs, Sheets, Slides	Composante 3	Sous-composante 3_2	CSE	RSE	Immédiat et continu	Organiser des séances périodiques de remise à niveau/échanges de l'équipe Projet sur l'utilisation des applications web de travail collaboratif gratuits comme web Google Docs, Sheets, Slides	60%	

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
19	Favoriser les retraites de quelques jours pour le traitement rapide des dossiers sensibles et urgents notamment ceux liées à la passation des marchés	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	RSE, CSE	Immédiat et continu	Redaction des termes de references de la retraite Organisation de la retraite	100%	
20	Accélérer la signature de l'avenant avec le cabinet attributaire et lancer l'étude combinée SMRO et socio-économique de référence du projet	Composante 3	Sous-composante 3_2	RSE	CSE, RPM	30 septembre 2020	Organisation des seances de travail avec le cabinet attributaire	100%	_Questionnaire d'enquête finalisé _Recensement rapide des potentiels bénéficiaires effectué
21	Finaliser le guide de collecte des données à l'endroit des facilitateurs polyvalents avant leur recrutement	Composante 3	Sous-composante 3_2	CSE	RSE, AASE	30 septembre 2020	_Finaliser la rédaction du draft de guide _Organiser une retraite/séance technique de finalisation de la rédaction du guide de collecte de données	50%	_Draft 0 du guide finalisé
22	Elaborer une stratégie digitale pour mettre en lumière les réalisations du PADAAM à l'échelle nationale et internationale.	Composante 3	Sous-composante 3_2	RGSC	Chef Projet	30 septembre 2020	Elaboration des TDRS Processus de passation des marchés pour l'identification du consultant Elaboration de la strategie digitale	0%	

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
23	Recruter une personne ressource pour assurer le Community Management (pour accompagner la communication digitale) du ProCaR sous la supervision du RGSC	Composante 3	Sous-composante 3_2	RGSC	Chef Projet	30 septembre 2020	Elaboration des tdrs pour l'identification d'une personne ressource pour assurer le Community Management Processus de passation pour l'identification de la personne ressource Community Management Mise en œuvre de l'OT du community Manager	0%	
24	Former le RGSC en communication digitale	Composante 3	Sous-composante 3_2	Coordonnateur ProCaR	RGSC	30 novembre 2020	Elaboration et validation des tdrs (ANO FIDA) pour la formation Formation du RGSC sur le communication digitale	0%	
25	Accélérer et finaliser l'argumentaire pour justifier la nécessité d'inclure parmi les jeunes ceux qui ont jusqu'à 40 ans	Composante 1	Sous-composante 1_2	RGJC	Chef Projet	30 septembre 2020	Exploiter le plan d'opérationnalisation du ciblage des bénéficiaires et la note opérationnelle jeune	80%	Le plan d'opérationnalisation du ciblage des bénéficiaires et la note opérationnelle d'inclusion des jeunes dans le PADAAM fournissent des éléments à cet effet. Le processus de sélection de la première cohorte de jeunes (déjà lancé) permettra d'éprouver lesdits éléments. (Plan d'opérationnalisation du ciblage des bénéficiaires du PADAAM et la note opérationnelle jeunes du PADAAM)

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
26	S'assurer qu'au cours des séances de sensibilisation en prélude au ciblage des bénéficiaires, des rencontres spécifiques avec les groupes de jeunes et les groupes de femme soient organisées pour faciliter l'inclusion de ces groupes cibles prioritaires dans le projet.	Composante 1	Sous-composante 1_2	RGJC	Chef Projet	30 septembre 2020	Inviter les organisations agricoles des femmes et de jeunes à participer aux séances d'informations sur les conditions d'éligibilité aux partenariats productifs et à l'entrepreneuriat agricole des jeunes	100%	Des courriers ont été adressés à l'ANAF et à l'AJAM afin de mobiliser leurs membres au niveau communal à participer aux séances communales d'informations sur les critères d'éligibilité aux partenariats productifs et à l'entrepreneuriat agricole des jeunes. (Rapport des séances communales d'information)
27	Maintenir la veille sur la formation de renforcement de capacités sur les questions de nutrition de la Responsable genre, jeunes et ciblage (RGJC)	Composante 3	Sous-composante 3_1	RGJC	RAF, Chef Projet	30 août 2020	Participer à la formation FINSA 2020	0%	En raison de la pandémie de la COVID 19, la formation initialement identifiée n'a pu se tenir.
28	Capitaliser/s'inspirer des expériences des autres partenaires (récupérer leurs conventions/accords de financement)	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	Coordonnateur	30 juillet 2020		0%	
29	Tenir à nouveau une réunion avec le Directeur PM/MAEP pour faire des propositions de réajustement/avenant de nos accords de financement FIDA-Bénin pour PADMAR et PADAAM et de formulation de l'AF du PRIMA	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	Coordonnateur	30 juillet 2020		0%	

N°	Recommandations	Composante	Sous-composante	Responsable	Associés	Date limite	Actions/activités identifiées pour l'opérationnalisation/mise en œuvre de la recommandation	Taux de réalisation (en %)	Point sur la mise en œuvre / source de vérification
30	Renforcer le système d'évaluation de la performance annuelle de chaque convention. L'évaluation de la performance se fera par une équipe multipartite incluant le MAEP, le ProCaR, l'équipe du projet et de l'expertise externe (consultant).	Composante 3	Sous-composante 3_2	Chef Projet	Coordonnateur	30 juillet 2020		0%	
31	Adopter pour les partenaires qui doivent collaborer avec le projet sur au moins trois ans, la signature d'une seule convention cadre pluriannuelle avec des PTBA annuels qui vont alimenter le PTBA du projet. Toutes les conventions cadre devront intégrer la clause selon laquelle le déclenchement de la convention cadre pour l'année n+1 dépend de la bonne performance du/des partenaires au terme de l'année n.	Composante 3	Sous-composante 3_1	Chef Projet	Coordonnateur	31 octobre 2020		0%	

5.3. Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions d'urgence de 100 jours (juin/juillet - septembre 2020)

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
Composante 1: Renforcement de partenariat et création de valeur ajoutée										
Développement des Partenariats Productifs Inclusifs										
1	Elaborer le rapport de recrutement des roosters d'experts à la suite du dépouillement AMI personnes ressources	RPM	SNAC/SNAM	Répertoires des rooster disponible	Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)	29 Juin 2020	29 Juin 2020	Sans coût	Répertoires des rosters d'experts disponible	0
2	Elaborer les OT et lancer les personnes ressources	RPM	SNAC/SNAM	Contrat signé aux 05 personnes ressources dont le chef de mission	Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)	29 Juin 2020	29 Juin 2020	Sans coût	04 SAE agréés BCEAO sont recrutés par l'ANPME avec des contrats de prestations signés	0
3	Former les roosters d'experts sur les thématiques genre et environnement	RGJC	SNAC/SNAM	Pool d'experts	Atelier Formation	02 Juillet 2020	03 Juillet 2020	Sans coût	Toutes personnes ressources des SAE sont renforcés sur le genre et l'environnement	0
4	Finaliser l'UTF de la FAO pour l'assistance technique internationale	RPM	ATI/FAO	Accord de partenariat entre FAO et PADAAM disponible pour assurer ATI	Entente directe	02 Juillet 2020	10 Juillet 2020	Sans coût	UTF FAO finalisé en attente d'ANO FIDA	0
5	Signer UTF (ProCaR-FAO)	Coodonnateur ProCaR	FAO/ATI	Accord de partenariat entre FAO et PADAAM disponible pour assurer ATI	Entente directe	10 Juillet 2020	10 Juillet 2020	Sans coût	En attente ANO FIDA	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effective ment décaissé (FCFA)
6	Lancer les campagnes d'informations sur les conditions/critères d'éligibilité aux différents partenariats productifs inclusifs (Contrat simple, partenariat productif public privé, co-entreprise) à l'endroit des cibles du projet (OP, petits producteurs, jeunes, femmes, promoteurs potentiels)	SNAC/SNAM	Equipe PADAAM et ProCaR	Les acteurs sont informés sur la logique d'interventions du projet et les critères d'éligibilités	Campagne/Mission	13 Juillet 2020	23 Juillet 2020	15 120 000	2660 (dont 38% de femmes et 32% de jeunes) acteurs directs des partenariats productifs et jeunes candidats à l'entreprenariat agricole touchés par les campagnes de sensibilisation sur les critères et conditions d'éligibilités des bénéficiaires du PADAAM	16 331 000
7	Organiser l'atelier de mise en relation d'affaire des acteurs de la CVA maïs jaune pour l'alimentation de l'aviculture	ATDA2/ chef de file du PNDF maïs	SNAC/SNAM	Relation d'affaire établie entre producteur de maïs jaune et les aviculteurs et les provenderie	Atelier	14 Juillet 2020	16 Juillet 2020	5 962 000	- l'atelier a permis de révéler un dynamisme de relation d'affaire entre les producteurs de maïs jaune et les aviculteurs qu'il faut accompagner pour établir de véritable relation d'affaire entre les acteurs; -Existence d'un potentiel marché de plus de 5000 tonnes de maïs jaunes au niveau cde la filière avicole; - l'atelier a permis de révéler le non respect de l'itinéraire technique qui est la cause du mauvais rendement chez les producteurs de maïs jaune, ce qui traduit la faible compétitivité.	5 962 000
8	Lancer des appels à candidature par affichage, communiqué radio, gongonage, site web et réseaux sociaux, etc.	SNAC/SNAM	Equipe PADAAM, ATDA, DDAEP	Liste des candidats (bénéficiaires) disponibles	Diffusion par contrat avec les radios/affichage/réseau sociaux	début Août	début Septembre	Sans coût	Communiqué radio diffusé dans les 38 Communes d'intervention, affichages des avis d'appel à candidature dans tous les lieux stratégiques, diffusion sur le site web du procar et sur les réseaux sociaux	0
9	Suivre et appuyer la mise en œuvre des conventions SENS et ETD	SNAC/SNAM	Equipe PADAAM, ATDA, DDAEP	Mise en œuvre efficace des conventions au profit des	Mission	Juillet	Septembre	570 000	La mission de suivi du 23 au 24 Septembre 2020 a permis d'obtenir le SENS : TEP: 20,85% et le TEF: 11,93% ETD : TEP: 20,09% et le TEF: 4,03%	508 000

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
				bénéficiaires						
10	Signer les protocoles d'accord avec les ATDA et les DDAEP	CP	Equipe PADAAM et ProCaR	Protocole d'accord entre ATDA/ DDAEP et le PADAAM disponible	Protocole de partenariat	Juillet	Juillet		Tous les protocoles ATDA et DDAEP des partenaires sont signés. Plusieurs activités déjà conduites avec des résultats palpables	0
11	Signer les protocoles d'accord avec FNDA	CP	Equipe PADAAM et ProCaR	Protocole d'accord entre FNDA et PADAAM disponible pour le financement des bénéficiaires	Protocole de partenariat	Juillet	Août		En cours d'élaboration	0
12	Négocier et signer un protocole d'accord avec ANAMA pour mise en œuvre de partenaires dans le cadre de la définition des caractéristiques techniques des matériels/équipements le long des chaînes de valeurs riz, maïs, manioc et leur acquisition aux profits des acteurs de partenariats productifs	CP	Equipe PADAAM et ProCaR	Protocole d'accord entre ANAMA et PADAAM disponible pour l'acquisition des matériels et équipements au profit des bénéficiaires	Protocole de partenariat	Août	Septembre		Protocole signé disponible	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectivement décaissé (FCFA)
13	Recruter les opérateurs privés spécialisés par type de partenariat productif	RPM	SNAC/SNAM	Opérateurs spécialisés disponibles pour accompagner les partenariats productifs	Contrat de prestation	Juillet	Août		En cours	0
14	Demander l'ANO FIDA dans le cadre du recrutement des opérateurs privés spécialisés	RPM		ANO obtenu	DANO	06 Juillet 2020	10 Juillet 2020		En cours	0
15	Publier la DP pour la sélection des structures	RPM		Offres publiées	MP	12 Juillet 2020	25 Juillet 2020		Conditionné par l'ANO FIDA	0
16	Dépouiller les offres, sélection, préparation contrat	RPM		Contrat élaboré	MP	25 Juillet 2020	27 Juillet 2020		Conditionné par l'ANO FIDA	0
17	Demander l'ANO du FIDA sur le processus	RPM		ANO obtenu et les prestataires recrutés	MP	27 Juillet 2020	30 Juillet 2020		Conditionné par l'ANO FIDA	0
18	Signer le contrat	RPM		Contrat signé	MP	27 Juillet 2021	31 Juillet 2020		Conditionné par l'ANO FIDA	0
19	Organiser l'atelier national de validation du manuel de gestion des mécanismes de financement des partenariats productifs inclusifs	SNAC/SNAM	Equipe PADAAM/ProCaR	Manuel du mécanisme de gestion des partenariats productifs disponible	Atelier	Fin Juillet	Fin Juillet	6 000 000	Mis en attente de la signature l'UTF FAO	0
20	Organiser l'atelier national de validation du canevas du plan d'affaire transitoire	ATI/FAO	SNAC/SNAM	Canevas transitoire disponible	Prestation	Juillet	Juillet		Canevas transitoire élaboré et validé avec tous les opérateurs	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
21	Elaborer les plans d'affaire au profit des acteurs des partenariats productifs ciblés en appui direct sur les partenariats contrats simple dans les filières riz, maïs et manioc	SNAC/SNAM	Roosters d'experts	Plan d'affaire des bénéficiaires en appui direct disponible	Prestation	03 Juillet 2020	30 Juillet 2020		En cours	0
22	Installer les Comités Techniques de Planification et de suivi	ACO/RURA centre et sud	Equipe PADAAM/ProCaR/ATDA/DDAEP	CTP installé	Atelier	15 Juillet 2020	17 Juillet 2020	2 600 000	04 CTP installés et opérationnel pour chaun des 4 pôle d'intervention du PADAAME	4 063 000
23	Valider les plans d'affaires contrats simples en appui direct dans les filières riz, maïs et manioc par le CTP	SNAM/SNAM AC	Equipe PADAAM/ProCaR/ATDA/DDAEP	Plan d'affaire des bénéficiaires en appui direct validé		Début Août	Début Août		En attente des plans d'affaire	0
24	Former les spécialistes, ETD, SENS, FNDA et ses partenaires sur le logiciel Rural Invest	ATI/FAO	SNAC/SNAM	une douzaine de participants formés	Atelier	début Septembre	début Septembre	5 000 000	En attente de l'ANO UTF FAO	0
25	Organiser l'atelier national de validation de la stratégie de l'entreprenariat agricole au Bénin	DLROPEA	SNAC/SNAM	Document de stratégie validé	Atelier	Mi-juillet	Mi-juillet	5 000 000	TDR de validation rédigé et financement déjà accordé à la DLROPEA pour organisation de l'atelier de validation Contrat du consultant en attente de signature par le MAEP	3 175 000
Appui aux OP/Faïtières d'OP										

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
1	Suivre la mise oeuvre des activités des conventions des faitères et interprofession	SOPP	Equipe PADAAM/ProCaR; ATDA et DDAEP, OPF (FUPRO, IFRIZ)	Les activités de la 1ère tranche sont exécutées et celles de la 2ème tranche sont programmées et s'exécutent normalement (structuration des acteurs : sensibilisation, tenue des réunions de concertation et AGC; appui à l'exécution des plans d'action ANPM et ANaPMA, renforcement de capacités en gestion des 240 OP et 86 Unions, SIM)	Validation des TDR et mission de suivi des activités	1er juillet 2020	30 Septembre 2020	2 000 000	<p>IFRIZ: TEP de la convention : 61,17% TEF de la convention: 31,12% 15UCR et 7 UDR, CCRB, ANCRL-B ; IFRIZ, CNTR-B, 78 coopératives de bases soutenues 1515 contre 1250 prévus (775 hommes et 740 femmes dont 814 jeunes) formés sur les bonnes pratiques agricoles / système de riziculture intensive (BPA/SRI) et sur l'urée enrobée à l'huile de neem (UEHN) ; 15 champs école installés et abrités par 15 coopératives villageoises pour faciliter l'adoption de ces technologies ; Capacitation des agents de terrain pour l'utilisation des Plateformes en ligne (Kobo collect et aKvo flow) ;</p> <p>FUPRO: TEP de la convention : 28% TEF de la convention: 23,13%</p> <p>Appui à la structuration: - Mise en place des 7 UCCPM dans les communes de Lalo, Djakotomey, Athiémé, Houeyogbé, Grand Popo, Semé-Kpodji, Kpomassé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution des dossiers des UCCPM pour leur immatriculation. <p>Conseil Agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 gérants (AFI) formés au profit sur la démarche CDGOP et leurs rôles d'appui au fond intrant - 2 agents facilitateurs de marché déployés et formés - 20 ACC (animateurs communaux de conseils) déployés et formés sur la démarche CEF et CDGOP dans 34 communes sur 38 de PADAAM - 100 AR formés sur la démarche CEF et leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre - 208 OP de base sur 240 identifiés pour être accompagner - 4400 exploitants agricoles identifiés pour bénéficier de l'accompagnement CEF 	273 000

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
									- 7 techniciens départementaux installés au niveau de la FNPS pour appuyer la production semencière	

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectivement décaissé (FCFA)
2	Préparer l'avenant de la convention de la FUPRO-Bénin	SOPP	Coordination ProCAR et Unité de gestion PADAAM, FNPM	L'avenant est signé par le ProCaR et la FUPRO	Séance de rédaction de l'avenant par les deux parties	29/06/2020	1er juillet 2020	Sans coût	ANO reçu; Avenant signé et en cours de mise en œuvre, Dispositif CEF opérationnel: 20 conseillers CEF recrutés, formés (CEF et CdGOP) et déployés sur le terrain par la FUPRO; 100 animateurs relais identifiés formés et opérationnels sur les terrains; 7Gérants des UDP et 2 agents commerciaux formés et opérationnels (CdGOP); groupe de contacts en constitution par les conseillers CEF et l'organisation de diagnostic des exploitations en cours. 4000 exploitants agricole identifiés pour divers appuis (CEF, accès aux intrants riz, maïs et manioc)	0
3	Veiller au recrutement de consultant pour l'élaboration du plan stratégique de la faitière des maïsiculteurs (FNPM)	RPM	Membres commission de sélection	Lancement de l'AMI - Ouverture des plis - Rapport d'évaluation	Participation aux 3 étapes	1 juillet	30 septembre	10 500 000	- Présélection bouclé - Attente dépôt propositions techniques et financières	0
Appui à l'insertion des jeunes par l'auto-entrepreneuriat agricole										
1	Organiser une mission de prospection des structures spécialisées dans la formation des jeunes entrepreneurs agricoles	SNAM/SNAC	RPM/DCAIFE	Short list pour envoi DP disponible	Mission conjointe avec DCAIFE	29 Juin 2020	04 Juillet 2020	1 780 000	05 lycées techniques agricoles sont identifiées pour servir de centre de formation, 05 centres fermes écoles sont retenues pour servir de structures d'incubation. 05 convention élaboré en attente de finalisation	850 000
2	Demander l'ANO du FIDA dans le cadre du recrutement des Structures spécialisées de formation des jeunes entrepreneurs agricoles par catégories	RPM		ANO obtenu	DANO	06 Juillet 2020	10 Juillet 2020		Notes argumentaires et conventions en cours de finalisation	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
3	Publier la DP pour la sélection des structures	RPM		Offres publiées	MP	12 Juillet 2020	25 Juillet 2020		Conditionné par l'ANO FIDA	
4	Dépouiller les offres (sélection, préparation contrat)	RPM		Contrat élaboré	MP	25 Juillet 2020	27 Juillet 2020		Conditionné par l'ANO FIDA	
5	Demander l'ANO au FIDA sur le processus	RPM		ANO obtenu et les prestataires recrutés	MP	27/07/2020	30 Juillet 2020		Conditionné par l'ANO FIDA	
6	Signer le contrat	RPM		Contrat signé	MP	27 Juillet 2020	31 Juillet 2020		Conditionné par l'ANO FIDA	
Composante 2 : Amélioration de la Productivité et de la Production Agricole										
Facilitation de l'accès aux intrants (Semences, engrais, etc.)										
1	Suivre la mise en œuvre des conventions avec COOPDICPA; DPV et FUPRO	SOPP	Equipe projet, acteurs des filières, autres projets et programmes; ATDA et DDAEP	Les activités de la 1ère tranche sont exécutées et celle de la 2ème tranche sont programmées et s'exécutent normalement (supervision activités de collecte et de distribution des intrants;	validation des TDR et mission de suivi terrain	01 Juillet 2020	30 Septembre 2020	1 000 000	Mission de suivi des conventions organisée DPV: 25 multiplicateurs formés sur les Bonnes pratiques d'utilisation des intrants et pesticides; Relecture des documents qui régissent la production semencière au Bénin (règlement technique Général et Annexe : RTG et RTA) riz, maïs et manioc Coop-DICPA : Mise en place progressive des intrants, 5, 5 tonnes de semences de riz déjà mis en places. FUPRO: Prise de contact des Animateurs CEF avec les producteurs, Collecte des besoins en intrants en-cours	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
2	Organiser un atelier de partage des expériences des projets /structures sur la facilitation d'accès aux intrants agricoles	SOPP	Equipe projet, acteurs des filières, autres projets et programmes; ATDA et DDAEP	Acquisitions de stratégies pour mieux orienter l'élaboration du mécanisme fonds levier	tenue d'un atelier	08 Juillet 2020	10 Juillet 2020	5 971 000	Atelier tenu et présence des représentants ATDA, DDAEP, DPV, DPP, INRAB, OPA ;PPAAO, PAPVIRE-ABC ... -Acquisition des expériences d'autres structures (PAPVIRE-ABC, PPAAO, FUPRO, CoopDICPA); -Identification des contraintes et approches de solutions relatives à la fonctionnalité des relations entre les acteurs de la chaîne de distribution des intrants agricoles basée sur un fonds levier à caractère révolving, - Définition des stratégies à développer pour pérenniser le fonds levier intrants et les chantiers à approfondir.	0
3	Contribuer au recrutement de la personne ressource pour l'élaboration du mécanisme fonds levier intrants	RPM	SOPP; Membres commission, acteurs des filière (CoopDICPA); ATDA et DDAEP	La personne ressource est recrutée	Ouverture des plis- Signature du rapport d'évaluation et de sélection-atelier de cadrage	1er juillet 2020	30/09/2020	4 000 000	-Personne ressource recrutée; - une version stratégique du mécanisme élaborée et validée par toutes les parties prenantes	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
4	Conduire le processus de l'installation de la plateforme sur la distribution des intrants des filières cibles du PADAAM	SOPP	Equipe PADAAM, DLROPEA, membres potentiels de la plateforme	La plateforme est mise en place - les documents fondamentaux qui régissent la plateforme sont signés	- Retraite pour l'élaboration des projets des textes fondamentaux (Elaboration d'aide-mémoire de création, la charte de fonctionnement de la plateforme - Transmission des projets de documents aux potentiels membres de la plateforme pour amendements - Tenue de la réunion de création de la plateforme - Signature des actes de création) - Atelier de mise en place de la plateforme)	29 Juin 2020	14 Aout 2020	8 000 000	Plateforme d'appui à la mise en place des semences et autres intrants installée. Aide-mémoire, règlement de fonctionnement et Plan d'action élaborés, amendé et validés. Comité de gestion désigné.	9 254 000

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
5	Organiser la mission de prospection des champs de multiplication de boutures de manioc pour l'approvisionnement de la FNPS	SOPP	RSECC, DPV, INRAB ATDA4 et FNPS	Less parcs à bois répondant aux normes de certification sont retenus et les conditions G48 sont définies - une feuille de route pour la certification des champs répondant aux normes est élaborée	Mission conjointe avec ATDA chef de file de la filière manioc, DPV, INRAB	30 Juin 2020	03 Juillet 2020	1 800 000	-Mission de prospection des champs de manioc issus de vitro-plants -49 potentiels multiplicateurs de boutures de manioc retenus. -Feuille de route élaborée pour les former et certifier leur champ)	1 782 000
7	Organiser des missions de supervision des approvisionnements (FUPRO/Coop-DICPA)	SOPP	PADAAM/ProCaR, ATDA et DDAEP	Deux missions de supervision sont organisées par l'équipe du projet		27 Juillet 2020	25 Septembre 2020	2 000 000	Suivi séance de partage de mécanisme de mise en place des intrants en conformité avec la stratégie PADAAM organisée par CoopDICPA à l'endroit des partenaires en convention. Mise en place progressive des intrants en attendant la mise en place fonds levier	0
Accompagnement des producteurs										
1	Veiller au recrutement de consultant pour l'élaboration de la méthodologie détaillée d'accompagnement des producteurs	RPM	SOPP, Equipe projet et FUPRO, membres commission de passation de marché	Signature du rapport d'évaluation des offres techniques et financières - recrutement	Suivi quotidien et participation aux étapes de sélection	01 Juillet 2020	01 Aout 2020		-Consultant recruté, cadrage de l'étude fait et rédaction du document en cours par le consultant	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectivement décaissé (FCFA)
				nt du consultant						
2	Suivre les activités CEF	SOPP	Equipe du projet et FUPRO	Les techniciens CEF sont suivis(suivi des formations des techniciens sur le CEF et Cd-GOP - suivi des réunions bilans des actions sur le CEF)	Mission de suivi des formations des réunions communales et trimestrielles des activités CEF et CdGOP	Aout 2020	Septembre 2020	1 000 000	Séance de travail avec la FUPRO et approches de solutions pour les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre du CEF. -Suivi formation des 20 conseillers Agricoles sur la CEF et le CDGOP Dispositif CEF fonctionnel; - Formation théorique et pratique sur les modules CEF et CdGOP à organiser de façon échelonnée en mode recyclage	0
3	Organiser des séances d'échanges sur la distribution des intrants subventionnés aux producteurs dans le cadres actions COVID 19	CP	SOPP, Equipe projet et FUPRO, CoopDICPA, IFRIZ	Canal de distribution approprié retenu - les quantités d'intrants spécifiques sont connues par filière	Séance	juillet	août	500 000	Un document sur les critères et conditions pour bénéficier des intrants subventionnés dans le cadre de COVID 19 rédigé TdR de définition de stratégie et validation élaboré. L'atelier sera tenue en octobre avec l'implication des OPF FUPRO, IFRIZ, CoopDICPA, ANAF et le MAEP:DPP	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
4	Suivre les activités de renforcement de capacités des producteurs organisées par l'IFRIZ	SOPP	Equipe du projet, IFRIZ et RSECC	Suivi des champs écoles	mission conjointe avec l'IFRIZ	30 Juillet 2020	18 Septembre 2020	700 000	Séance de travail avec l'IFRIZ et partage des difficultés et approches de solution pour mieux accompagner les producteurs renforcés. 15UCR et 7 UDR, CCRB, ANCRL-B ; IFRIZ, CNTR-B, 78 coopératives de bases soutenues 1515 contre 1250 prévus (775 hommes et 740 femmes dont 814 jeunes) formés sur les bonnes pratiques agricoles / système de riziculture intensive (BPA/SRI) et sur l'urée enrobée à l'huile de neem (UEHN) ; 15 champs école installés et abrités par 15 coopératives villageoises pour faciliter l'adoption de ces technologies ; Capacitation des agents de terrain pour l'utilisation des Plateformes en ligne (Kobo collect et aKvo flow) ; Signature de contrat de type simple entre la coopérative de service de CCRB et 21 coopératives à la base pour collecter 113, 708 tonnes de paddy	0
Développement des Infrastructures										
1) Aménagement des bas-fonds										
1	Faire le suivi des requêtes relatives aux aménagements	Coordonnateur	C/PADAAM, SIR	ANO reçues sur les requêtes	Lobbyng	sans délai	jusqu'à obtention de l'ANO	Sans coût	Requêtes obtenues	0
2	Finaliser l'élaboration et signature de convention avec DGR et cellule Environnementale pour l'appui à la conduite des études	PADAAM	ProCaR	Documents contractuels en cours d'élaboration	convention	1er juillet	15 Aout 2020	Sans coût	Offres techniques fournies par la DGR et la Cellule Environnementale Offres financières et convention en cours d'élaboration	0
2.1	Finaliser les projets de convention	SIR, RSECC	ProCaR, DGR et Cellule environnementale	projets de convention disponibles	rédaction	1er juillet	30 Juillet 2020	Sans coût	Offres techniques fournies par la la Cellule Environnementale Offres financières et convention en cours d'élaboration	0
2.2	Demander l'ANO du FIDA	RPM	PADAAM/ ProCaR	ANO obtenu	passation de marché	31 juillet	14 Aout 2020	Sans coût	Conditionné par la finalisation de l'élaboration de la convention	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
2. 3	Signer les conventions	DGR et Cellule Environnementale	PADAAM/ ProCaR	conventions signés		15 Aout 2020	15 Aout 2020	Sans coût	processus en cours	0
3	Recruter des entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagements des sites étudiés en synergie avec autres projets du sous-secteur	RPM	SIR/PADAAM/ProCaR/MAEP	processus amorcé	Passation de marché	dès obtention requête	PM		Elaborer la convention avec AGETUR (ANO du FIDA déjà obtenu)	0
4	Organiser un atelier de validation, d'internalisation et d'appropriation des outils de présélection des potentiels bénéficiaires dans le cadre de mise en œuvre des aménagement de bas-fonds et clarification du dispositif d'exécution	SIR	ProCaR et partenaires de la chaîne de mise en œuvre des aménagements (ATDA, DDAEP, Mairies, faitières OP)	Un atelier de validation, d'internalisation et d'appropriation des outils de présélection des potentiels bénéficiaires dans le cadre de mise en œuvre des aménagement de bas-fonds et clarification du dispositif d'exécution est organisé	Atelier	07 Juillet 2020	10 Juillet 2020	5 800 000	Activité réalisée, les différents outils sont amendés, internalisation et appropriation faites	3 540 000

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
5	Lancer l'appel à projet de présélection des potentiels bénéficiaires dans le cadre de mise en oeuvre des aménagement de bas-fonds (recueil et examen des demandes d'aménagent)	SIR	ProCaR en collaboration avec les ATDA	L'appel à projet est lancé	Appel à projet à lancer et usage des radios communautaires pour divulguer l'information	13 Juillet 2020	07 Aout 2020		Appels à projet lancés et bouclés dans les différents PDA d'intervention du PADAAM les différentes demandes sont recueillies par les Cellules Communales des ATDA	0
6	Constituer les commissions au niveau des communes	ATDA	ProCaR, DDAEP, Mairie, OP faitière riz/démembrement	les commissions au niveau des communes sont constitués par les ATDA en collaboration avec les différentes parties prenante au processus	désignation et mise en place	14 Juillet 2020	08 Aout 2020	5 000 000	Les Commissions de présélection des demandes sont déjà constituées pour la majorité des communes	0
7	Organiser des visites d'identification des bas-fonds en ciblage direct à l'issue des missions diagnostiques des ESOP/ESSOR/PIVERT/MPE&AGR de type PACER, les initiatives clusters et autres sites en collaboration avec la DGR, ATDA et CE/MAEP	SIR	DGR, ATDA et DDAEP des communes concernées	les sites en ciblage direct sont clairement identifiés	Mission	14 Juillet 2020	17 Juillet 2020	2 222 000	Mission réalisée sur une cinquantaine de sites liste des premiers sites à étudier disponible	2 662 000

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
8	Organiser des sessions des comités de sélection des demandes d'appui spécifique aux aménagements	SIR	Commission au niveau des Communes respectives (URA, ATDA, DDAEP, Mairies et représentant OP)	les sessions en commissions sont tenues et les demandes sélectionnées	retraite	11 Aout 2020	14 Aout 2020	10 000 000	Les sessions sont en cours de planifications par les ATDA, certains TDR ont été validés à cet effet et à financer pour la mise en œuvre par le PADAAM les commissions dédiées à cette activités sont mises en place au niveau de la plupart des communes concernées	0
9	Organiser les visites de caractérisation et validation des sites des demandes présélectionnée et sélection définitive des bénéficiaires	SIR	DGR avec l'appui des ATDA et DDAEP	Les sites des demandes présélectionnées/ des bénéficiaires sont définitivement caractérisés et validés avec le répertoire disponible	Mission de terrain	18 Aout 2020	28 Aout 2020	PM	Cette étape fera suite à celle de préidentification des bénéficiaires/sites	156 000
10	Organiser une mission de filtrage environnemental des sites d'aménagement identifiés	RSECC	SIR, DDAEP, ATDA	Liste des sites présélectionnés sur le plan environnemental; Fiches de filtrage environnemental et climatique disponible	Mission de terrain avec des personnes ressources	18 Aout 2020	28 Aout 2020	5 000 000	Formation des PFEC et des personnes ressources environnement sur les politiques environnement/climat du FIDA; Transmission de la liste des sites prévalidés aux DDAEP pour le filtrage environnemental et social des sites d'aménagement Filtrage environnemental et social des sites (en cours)	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
11	Réaliser l'étude des bas-fonds en ciblage direct à l'issue des missions diagnostiques des ESOP/ESSOR/PIVERT/MPE&AGR de type PACER, les initiatives clusters et autres sites en collaboration avec la DGR, ATDA.	SIR	DGR Cellule Environnementale, autres partenaires	Sites étudiés	Mission de terrain	A partir du 15 Août	PM (mais sur 1 mois en prévision)	PM	Les offres techniques ont été déjà fournies par la DGR et la Cellule Environnementale	0
12	Réaliser l'étude des sites sélectionnés suite à l'appel à projet (demande d'aménagement)	SIR	DGR Cellule Environnementale, autres partenaires	Sites étudiés	mission de terrain	A partir du début septembre	PM (mais sur 1 mois en prévision)	PM	Sites en cours de sélection	0
13	Mettre en place des comités de gestion des sites	SIR	PADAAM, ATDA et DDAEP	comités de gestion des sites mis en place	mission	1er septembre	30/09/2020	PM	dès identification des sites/ bénéficiaires à l'issue des présélections	0
14	Recruter des personnes ressources SIG	RPM	SIR, PADAAM	personne ressource SIG recrutée	passation de marché	1er juillet	30 Juillet 2020	5 600	Processus bouclé	0
14.1	Lancer l'AMI	RPM	SIR, PADAAM	AMI lancé	passation de marché	1er juillet	15 Juillet 2020		Processus bouclé	0
14.2	Procéder à l'ouverture et à l'analyse des dossiers	RPM	SIR, PADAAM	ouverture et analyse des dossiers réalisées	passation de marché	15 Juillet 2020	16 Juillet 2020		Processus bouclé	0
14.3	Finaliser les rapports	RPM	SIR, PADAAM	rapports finalisés	passation de marché	17 Juillet 2020	21 Juillet 2020		Processus bouclé	0
14.4	Publier les résultats	RPM	SIR, PADAAM	résultats publiés	passation de marché	21 juillet	30 Juillet 2020		Processus bouclé	0
15	Recruter MOD Aménagement	SIR	PADAAM, ProCaR	Processus enclenché et en cours	entente directe	1er Juillet	30 Septembre (PM)		les offres techniques et financières proposées reçues les projets de convention en cours d'élaboration	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
15.1	Actualiser les TDR	SIR	PADAAM/ ProCaR	TDR actualisés	rédaction	1er juillet	30 Juillet 2020		En attente de clairement dégager précisément les tranches de superficies à prendre en compte pour les études par la DGR et la Cellule Environnementale MAEP et superficie étudiée par le PAIA-VO et à prendre en compte pour les études	0
15.2	Elaborer la convention	SIR	PADAAM/ ProCaR/RPM/MOD	projet de convention élaboré et poursuite processus	rédaction	30 Juillet 2020	30 Septembre 2020		draft/ projet de convention élaboré	0
2) Pistes rurales										
1	Organiser des séances d'échanges pour l'identification et le choix des axes à réhabiliter/ traitement de points critiques	SIR	Comité communal de transport rural et autres parties prenantes	axes d'intérêts identifiés	mission	03 Aout 2020	31 Aout 2020	3 000 000	En attendant de clarifier les besoins pouvant émaner des zones des demandes présélection en termes de piste de désenclavement à intégrer	0
2	Caractériser et valider les axes à réhabiliter/ traitement de points critiques	SIR	DGR associée aux ATDA, DDAEP et Service Technique des mairies	Axes caractérisés et répertoire validé disponible	mission	17 Aout 2020	31 Aout 2020		En attendant de clarifier les besoins pouvant émaner des zones des demandes présélection en termes de piste de désenclavement à intégrer	0
3	Organiser une mission de filtrage environnemental et social des pistes identifiés	RSECC	SIR, DDAEP, ATDA	Fiches de filtrage environnemental et social disponible	Mission de terrain avec des personnes ressources	17 Aout 2020	31 Aout 2020	1 000 000	Non réalisé; Pistes à réhabiliter non disponibles	0
4	Recruter MOD Piste	SIR	PADAAM, RPM	MOD Piste recruté	entente directe	Juillet	Septembre (PM)		Offres techniques et financières déjà fournies, en attente de lecture	0
4.1	Actualiser les TDR	SIR	PADAAM/ ProCaR	TDR actualisés	rédaction	1er juillet	30 Juillet 2020		A actualiser	0
4.2	Elaborer la convention	SIR	PADAAM/ ProCaR/RPM/MOD	projet de convention élaboré et poursuite processus	rédaction	30 Juillet 2020	30 Septembre 2020		Projet de convention en cours d'élaboration	0
3) Construction de magasins										

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
1	Recueillir des demandes de réhabilitation et construction de magasins	SIR		recueil des besoins	expression des besoins	29 Juin 2020	06 Juillet 2020		Les demandes de réhabilitations ont été recueillies	0
2	Organiser la visite et la sélection de besoins à traiter	SIR	PADAAM, ProCaR, ATDA	besoins à traiter sélectionnés	mission	14 Juillet 2020	17 Juillet 2020	3 000 000	Visite réalisée	0
3	Recruter une personne-ressource pour l'affinement des spécifications de réfection/construction	SIR	personne ressource	personne ressource recrutée	recrutement	20 Juillet 2020	10 Aout 2020	2 000 000	Recrutement effectué	650 000
4	Elaborer les spécifications techniques	SIR	personne ressource	spécification techniques disponibles	recrutement	10 Aout 2020	31 Aout 2020		Spécifications techniques faites	0
5	Monter les DAO	RPM	SIR	DAO et processus amorcés	DAO	31 Aout 2020	Sept 2020		En cours	0
4) Prise en compte de l'environnement et des aspects de changement climatique										
Elaborer le cadre de gestion environnementale et sociale du PADAAM										
1	Organiser l'atelier de validation nationale du CGES du PADAAM	RSECC	Equipe PADAAM/ProCaR, consultant		Atelier	07 Juillet 2020	07 Juillet 2020	1 500 000	Processus bouclé	1 316 000
Elaborer le Plan de Gestion des Pestes et Pesticides du PADAAM										
1	Recevoir les manifestations d'intérêt	SA	RPM			22 Juin 2020	03 Juillet 2020		Processus bouclé	0
2	Organiser la séance d'ouverture des offres	RPM	RSECC, CP		Séance d'ouverture	07 Juillet 2020			Processus bouclé	0
3	Organiser la séance d'analyse des offres	RPM	RSECC, CP		Réunion en commission	08 Juillet 2020	10 Juillet 2020		Processus bouclé	0
4	Elaborer et signer le contrat de marché et enregistrement	RPM	Coordo, Consultant			13 Juillet 2020	22 Juillet 2020		Processus bouclé	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
5	Organiser la séance de cadrage de la mission	RSECC	Equipe PADAAM, CE/MAEP, DPV, consultant		Atelier	28 Juillet 2020	28 Juillet 2020		Processus bouclé	0
6	Suivre la collecte de données et l'élaboration du rapport provisoire PGPP par le consultant	RSECC	RPM, Equipe PADAAM		Appuis divers, mission de suivi de la collecte de données	29 Juillet 2020	28 Aout 2020		En cours	0
7	Recevoir le rapport provisoire de la mission	SA	RPM			01 Septembre 2020	01 Septembre 2020		Non réalisé	0
8	Organiser l'atelier de prévalidation	RSECC	Equipe PADAAM, CE/MAEP, DPV, consultant		Atelier du comité de suivi de l'étude	08 Aout 2020			Non réalisé	0
9	Organiser l'atelier de validation nationale du rapport d'étude	RSECC	Toutes parties prenantes		Atelier national				Non réalisé	0
Elaborer la stratégie climat du PADAAM										
1	Suivre la DANO sur la stratégie climat	Coordo	CP		Lobbying auprès du FIDA				Processus bouclé	0
2	Lancer l'AMI	SA	RPM			07 Juillet 2020	21 Juillet 2020		Processus bouclé	0
3	Organiser la séance d'ouverture des offres	RPM	RSECC, CP		Séance d'ouverture	21 Juillet 2020			Processus bouclé	0
4	Organiser la séance d'analyse des offres	RPM	RSECC, CP		Réunion en commission	22 Juillet 2020	24 Juillet 2020		Processus bouclé	0
5	Elaborer et signer le contrat de marché et enregistrement	RPM	Coordo, Consultant			27 Juillet 2020	05 Aout 2020		Processus bouclé	0
6	Organiser la séance de cadrage de la mission	RSECC	Equipe PADAAM, CE/MAEP, DPV, consultant		Atelier	11 Aout 2020	11 Aout 2020		Processus bouclé	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
7	Suivre la collecte de données et l'élaboration du rapport provisoire Stratégie par le consultant	RSECC	RPM, Equipe PADAAM		Appuis divers, mission de suivi de la collecte de données	12 Aout 2020	09/09/2020		Non réalisé	0
8	Recevoir le rapport provisoire de la mission	SA	RPM			10 Septembre 2020	10 Septembre 2020		Non réalisé	0
9	Organiser l'atelier de prévalidation	RSECC	Equipe PADAAM, CE/MAEP, DPV, consultant		Atelier du comité de suivi de l'étude	17 Septembre 2020	17 Septembre 2020		Non réalisé	0
10	Organiser l'atelier de validation nationale du rapport d'étude	RSECC	Toutes parties prenantes		Atelier national	30/09/2020	30/09/2020		Non réalisé	0
Autres activités du volet environnement/climat										
1	Organiser une session de formation du personnel du Projet sur les aspects environnement/climat	RSECC	Equipe PADAAM		Appui de l'ABE accompagné des 03 consultants ayant rédigé les documents	PM	PM	3 000 000	Formation des PFEC/DDAEP et des personnes ressources environnement sur les politiques environnementales, sociales et climatiques FIDA Formation du personnel projet reporté pour se tenir après la réalisation des études stratégiques environnement/climat	0
2	Organiser une mission d'indentification de techniques de gestion durables des terres à vulgariser par filières	RSECC	SNAC, SNAM, SOPP, OP		Mission avec les OP	14 Septembre 2020	18/9/2020	3 500 000	Réalisation d'une mission de prospection des initiatives de valorisation des résidus de récolte des 03 filières cibles	1 220 000
3	Organiser des missions de suivi périodique de la mise en oeuvre de INRAB	RSECC	SOPP, SNAM, SNAC, CP		Réception de rapports d'activités, missions de suivi, ateliers et échanges divers,	29 Juin 2020	30/09/2020	2 000 000	Réalisé	0

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
4	Organiser des missions de suivi périodique conjointe avec les autres spécialistes de la mise en œuvre des conventions SENS, ETD, FUPRO, IFRIZ, DPV, etc....	Responsables thématiques	SOPP, SNAM, SNAC, CP		Réception de rapports d'activités, missions de suivi, ateliers et échanges divers,	29/ Juin 2020	30/09/2020		Réalisé	1 520 000
5) Prise en compte des aspects nutritionnels et genre										
1	Organiser une session de formation du personnel du Projet sur l'agriculture sensible à la nutrition	RGJC			Une personne ressource a été recrutée pour délivrer la formation		31 Juillet 2020	3 000 000	TDR élaboré	0
2	Suivre l'activité de mise en place d'une base des données des membres de l'ANAF au niveau de 5 communes d'interventions de PADAAM inscrite dans la convention ANAF	SOPP	RGJC		Des personnes ressources sont recrutées avec l'appui financier du PADAAM au profit de l'ANAF pour conduire le processus de collecte et de traitement des données		31 Aout 2020		Activité réalisée Base de données disponible	0
6) Autres										
1	Organiser un atelier de validation du rapport de l'étude d'opérationnalisation du ciblage des bénéficiaires du PADAAM	RGJC	Equipe de Projet		Des séances de pré-validation seront organisées en vue de faciliter l'atteinte des objectifs de l'atelier de validation qui regroupera les partenaires de mise en	31 Aout 2020	31 Aout 2020	4 500 000	Atelier organisé. Rapport définitif de l'étude de ciblage des bénéficiaires disponible	1 949 000

N°	Activités réalistes/réalisables	Responsable	Personnes associées	Résultats intermédiaires prévus	Approche de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Budg et estimatif FCFA	Etat de mise en œuvre / Résultats obtenus	Montant effectif décaissé (FCFA)
					oeuvre en oeuvre du PADAAM, les OPA filières					
2	Organiser un atelier d'échanges sur les aspects "financiers", "procédures de passation des marchés" et "suivi-évaluation" dans le cadre de la mise en oeuvre des conventions 2020*	Comptable	RAF, Equipe Projet		Atelier	02 Juillet 2020	03 Juillet 2020	1 486 000	Structures partenaires formées sur les aspects "financiers", "procédures de passation des marchés" et "suivi-évaluation" dans le cadre de la mise en oeuvre des conventions 2020* Une plateforme de suivi/gestion en ligne des conventions a été conçue. Les structures partenaires ont été formées sur son utilisation.	3 079 984

Appendice 6 : Organisation de la mission (termes de référence, calendrier, personnes rencontrées)

6.1. Termes de référence de la mission

OBJET: République du Bénin : Mission conjointe du Gouvernement du Bénin et du FIDA. Termes de Référence de la Mission de supervision: Prêt N°2000002538 et Don N°2000002537 - Projet d'Appui au Développement du secteur agricole et à l'Accès aux Marchés (PADAAM)

1. Du 28 septembre au 13 octobre 2020, une mission du FIDA se rendra au Bénin pour la supervision annuelle du PADAAM. La mission sera conduite par Jean Pascal Kaboré, Directeur Pays du FIDA pour le Bénin. L'équipe technique sera coordonnée par M. Damien Ngendahayo, consultant FIDA, Agroéconomiste, Chef de mission technique, et constituée de M. Hermann S. Tossou, Analyste de programmes au Hub FIDA de

Dakar, Mme Faten Bokri, Consultante FIDA au bureau d'Accra, M. Jacques Lutaladio, consultant FIDA, Expert agronome, M. Harifidy Ramilison, consultant FIDA, Expert en génie rural et gestion des ressources naturelles, et M/Mme, consultant(e) FIDA, Expert(e) en gestion fiduciaire.

CONTEXTE

2. Le Programme Cadre des Interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (ProCaR) comporte actuellement trois projets actifs : (i) le Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA) ; (ii) le Projet d'Appui au Développement du Maraichage qui a démarré en avril 2017 et ; (iii) le Projet d'Appui au Développement du Secteur Agricole et à l'Accès aux Marchés (PADAAM) sur les filières riz, maïs et manioc qui est en phase de démarrage et dont le personnel est mis en place en juin 2019.

3. Le PADAAM a été approuvé par le Conseil d'Administration du FIDA en janvier 2018 et est entré en vigueur en avril 2019. La date d'achèvement du projet est prévue le 30 juin 2025 et la date de clôture le 31 décembre 2025. D'un coût global de 55,8 milliards de francs CFA, l'objectif de développement de projet est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les revenus des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes. Pour atteindre cet objectif, le projet est structuré autour de trois composantes: (i) Composante 1 : Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée ; (ii) Composante 2 : Amélioration de la production et de la productivité; et (iii) Composante 3 : Coordination, suivi - évaluation et gestion des savoirs.

4. Le PADAAM touchera 51 000 ménages pour impacter approximativement entre 255.000 ruraux parmi les petits exploitants agricoles, des jeunes des exploitations agricoles, des agro-entrepreneurs et acteurs en aval des filières et des organisations professionnelles. L'approche de ciblage sera favorable aux femmes et aux jeunes (15-35 ans) qui représenteront respectivement 40% et 30% des bénéficiaires. L'équipe du projet est installée et le lancement du projet est intervenu le 12 septembre 2019.

5. La mission d'appui au démarrage du PADAAM réalisée du 14 au 29 octobre 2019 a conclu que le projet disposait de beaucoup d'atouts pour atteindre un niveau acceptable d'exécution physique et financière des activités prévues au titre du PTBA 2019 – 2020. Ces atouts comprennent notamment le démarrage rapide du PADAAM (moins de 45 jours après la date d'entrée en vigueur) et l'autorisation de recourir à la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour les études et les travaux d'investissements dès le démarrage du projet. La mission a recommandé d'accélérer le processus de recrutement de l'assistance technique internationale (ATI) en vue de permettre à l'ATI de fournir l'accompagnement technique nécessaire dans le processus de construction des partenariats productifs depuis le début du projet.

6. La mission d'appui à la mise en œuvre du projet réalisée en juin 2020 a noté que le PTBA 2020 du PADAAM enregistre un taux d'exécution physique et financière de **16,75%** et de **12,12%** respectivement au 31 mai 2020. Le faible niveau de performance globale s'explique essentiellement par (i) l'obtention de l'ANO sur le PTBA 2020 en mars 2020 ; (ii) les lenteurs liées à l'application des procédures administratives et de passation des marchés ; (iii) le retard dans la signature et l'exécution des conventions avec les partenaires stratégiques du projet (Faïtières d'OP, SENS, ETD, DGR, INRAB, etc.) ; (iv) le retard dans l'achat des équipements et matériels ; et (v) la situation de la pandémie du Corona Virus avec les mesures de confinement et de cordon de sécurité sanitaire prises par le Gouvernement qui ont ralenti la mise en œuvre du projet.

7. Au regard des faibles résultats enregistrés dans la mise en œuvre du PTBA 2020, la mission a appuyé le PADAAM à élaborer un **plan d'actions d'urgence de 100 jours** qui couvre la période de juin/juillet à septembre 2020. Ce plan vise à accélérer la mise en œuvre des activités du PTBA 2020 en vue d'atteindre les résultats significatifs avant la mission de supervision d'octobre 2020. A la suite des différents échanges, des

goulots d'étranglements identifiés et des points d'attention notés, les recommandations majeures retenues conjointement avec l'équipe du projet sont :

- Accélérer la finalisation de l'Unilateral Trust Fund (UTF) et la mise en place de l'Assistance Technique Internationale (ATI) auprès du PADAAM ;
- Mettre en cohérence les méthodes/outils des partenaires stratégiques (ETD et Sens Bénin) et les principes d'intervention du PADAAM ;
- Préparer un avenant à la convention FUPRO pour intégrer la prise en charge dès le 1er juillet 2020 des conseillers CEF et les activités qui leurs incombent ;
- Vérifier que les sites proposés pour être aménagés par le PADAAM (394.78 ha) ne présentent pas des restrictions sévères relativement aux critères de ciblage géographique adoptés lors de l'identification des bassins prioritaires de production du PADAAM et procéder à la mise à jour des études d'avant-projet détaillé pertinentes relatives aux sites retenus ;
- Accélérer le démarrage des travaux d'études technico-économiques et environnementales avec la DGR et la Cellule environnementale du MAEP.

8. La présente mission a pour objet de (i) faire le point de la mise en œuvre globale du projet; (ii) évaluer l'état d'avancement de l'exécution du PTBA 2020 et du plan d'actions d'urgence ; et (iii) formuler des recommandations en vue d'améliorer les performances du PADAAM.

OBJECTIFS DE LA MISSION

9. L'objectif de la mission conjointe Gouvernement – FIDA est de réaliser la première supervision du projet PADAAM avec comme objectif général (i) d'évaluer les progrès réalisés au titre de l'année 2020 ; et (ii) d'apporter un appui à l'équipe et aux partenaires de mise en œuvre pour améliorer les performances du projet.

10. De façon spécifique, il s'agit de : (i) évaluer la performance globale du projet ; (ii) apprécier la qualité de la gestion administrative et comptable du projet; (iii) faire le point de l'état d'avancement des activités prévues dans le PTBA 2020 par composante aussi bien au niveau physique que financier; (iv) évaluer les performances du système de suivi-évaluation ; (v) faire le point de la mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui à la mise en œuvre du projet; (vi) appuyer le processus de préparation du PTBA 2021; (vii) apprécier les réajustements des objectifs et indicateurs du projet proposés par l'équipe du PADAAM pour tenir compte du gap financier actuel ; et (viii) faire des recommandations et proposer des solutions appropriées.

RESULTATS ATTENDUS

11. Les résultats attendus de la mission se résument comme suit :

- Les performances du PADAAM sont analysées dans leur ensemble ;
- Les performances de la mise en œuvre du PTBA 2020 sont évaluées ;
- Un suivi précis et détaillé de la mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui à la mise en œuvre est réalisé ;
- Suite aux constats et analyses, des recommandations sont faites en vue d'assurer une mise en œuvre efficace et efficiente du projet.

TERMES DE REFERENCE DETAILLES DES MEMBRES DE LA MISSION¹

12. La mission de supervision du PADAAM au Bénin sera réalisée de concert avec les équipes ProCaR/PADAAM, leurs partenaires clefs et les représentants du Gouvernement béninois. Le Coordonnateur du ProCaR et le Chef de projet PADAAM veilleront à ce que les différentes parties prenantes y soient bien représentées et associées. Les performances du projet seront analysées dans leur ensemble avec un focus particulier sur les causes/contraintes (stratégiques, opérationnelles, techniques, financières, etc.) à sa mise en œuvre efficace et efficiente.

13. Le ProCaR assurera : (i) la coordination logistique et communiquera les termes de référence, le calendrier et le programme de la mission aux interlocuteurs concernés ; (ii) informera les différents interlocuteurs identifiés et préparera le programme détaillé des échanges et séances de travail, en tenant compte des centres d'intérêt de chacun des membres de la mission ; (iii) identifiera les sources d'informations et de documentation utile pour la mission et mettra à la disposition des experts tous les documents nécessaires ; et (iv) facilitera la préparation de la réunion de restitution de la mission.

14. Les principales tâches spécifiques de chaque membre de la mission sont précisées ci-après.

M. Jean Pascal Kaboré, Directeur Pays du FIDA pour le Bénin

15. Jean Pascal Kaboré, en tant que Chef de mission, sera responsable de la coordination générale et de la cohérence des recommandations de la mission. Il identifiera avec les équipes ProCaR/PADAAM, les autres membres de la mission et les autorités concernées, les mesures stratégiques et opérationnelles pour améliorer les performances du PADAAM. Il sera responsable de la relecture de l'Aide-Mémoire avant sa finalisation et sa validation par les équipes ProCaR/PADAAM et leurs partenaires clés de mise en œuvre.

16. Il sera responsable des échanges avec les autorités nationales. Il assurera la qualité finale du rapport de supervision de la mission et organisera la revue interne FIDA du rapport de la mission.

M. Damien Ngendahayo, Agroéconomiste, Chef de mission technique

17. Monsieur Damien Ngendahayo sera responsable de la coordination technique de la mission. Il devra, dans ce cadre, coordonner la rédaction de l'Aide-mémoire, du rapport de supervision avec toutes les annexes selon le format FIDA. Il s'assurera de la réception de la totalité des annexes avant le départ de la mission du Bénin.

18. En étroite collaboration avec les autres membres de la mission, et avec leurs contributions respectives, il fera le point global de la mise en œuvre des recommandations des missions précédentes et consolidera les principaux points d'accord et conclusions de la mission. Il formulera d'autres recommandations visant à améliorer la mise en œuvre du projet sur la base de l'état d'avancement de l'exécution du PTBA 2020.

19. Plus spécifiquement, il sera chargé des aspects suivants :

¹ Mme Fanny Grandvall, Mme Diallo, Aissatou Emma, et M. Ndiaga Samba ont participé à la mission pour s'occuper respectivement de (i) partenariats productifs et renforcement des capacités des OP en appui aux experts concernés; (ii) environnement et changement climatique ; et (iii) ciblage, genre et nutrition.

- Prendre contact avec les partenaires techniques et conduire les discussions avec ces derniers en collaboration avec les autres membres de la mission et les équipes ProCaR/PADAAM;
- Analyser le cadre organisationnel du projet, le cadre logique (et son suivi), les modalités d'exécution du projet et de son fonctionnement de manière à assurer une mise en œuvre efficace ;
- Apprécier les propositions de l'étude estimative des possibilités de réajustements des objectifs et indicateurs du projet dans le contexte actuel du gap financier;
- Evaluer l'exécution du PTBA 2020 et les résultats attendus du plan d'actions d'urgence de 100 jours (juin/juillet à septembre 2020);
- Faire le point de l'avancement global du projet (produits et effets) et faire des recommandations convenues de façon participative;
- Analyser la qualité du pilotage et de la gestion du projet, et son efficience ;
- Apprécier la durabilité et la stratégie de sortie du projet ;
- Fournir des orientations dans le cadre de l'élaboration du PTBA 2021 ;
- Fournir des recommandations pertinentes en vue d'améliorer la performance du projet ;
- S'assurer que la mission délivre, à temps et en qualité, les résultats attendus selon le calendrier établi ;
- S'assurer de la cohérence des analyses, des constats et recommandations de la mission contenus dans l'aide-mémoire ;
- Assurer la coordination de la rédaction de l'Aide-Mémoire et sa présentation aux équipes techniques et au Gouvernement ;
- Assurer la coordination de la rédaction du rapport de mission et ses annexes ;

MM. Jacques Lutaladio et Harifidy Ramilison, Experts en développement de partenariats productifs

20. Ils feront le point complet sur la mise en œuvre globale et l'exécution du PTBA 2020 de la Composante 1 « Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée ». Plus spécifiquement, ils seront en charge de :

- Analyser les résultats obtenus de la mise en œuvre des conventions signées avec les partenaires du projet en charge de la composante 1 et les approches utilisées ;
- Faire des recommandations sur ces partenariats basées sur les analyses et les échanges avec les acteurs concernés ;
- Apprécier les progrès réalisés dans la mise en place de l'assistance technique internationale (ATI) auprès du PADAAM, en charge de l'appui à la mise en œuvre des partenariats productifs (PP) ;
- Faire le point sur l'état d'avancement de l'étude sur les mécanismes de financement des PP ;
- Vérifier si les mécanismes internes des partenaires du projet sont en cohérence avec le mécanisme de financement des PP du PADAAM ;
- Faire le point sur le processus de passation de marchés pour les acquisitions de matériel informatique/roulant à mettre à disposition des Organisations de producteurs faitières (OPF) ;
- Apprécier dans quelle mesure les aspects environnementaux et climatiques sont pris en compte dans la mise en œuvre de la composante 1 ;
- Faire le point sur la mise en œuvre du plan d'actions d'urgence de 100 jours (juin/juillet à septembre 2020), relatif à la composante 1 ;
- Fournir des orientations dans le cadre de l'élaboration du PTBA 2021 ;
- Fournir des recommandations visant à améliorer la mise en œuvre de la composante 1 du projet, après avoir apprécié le degré de mise en œuvre des recommandations des missions précédentes ;

- Soumettre au Chef technique de la mission, conformément au format FIDA et selon le calendrier établi, un projet d'aide-mémoire et sa contribution au rapport de la mission de supervision.

21. En outre ils procéderont à l'analyse de la performance de la composante 1 dans le cadre du PTBA 2020, et vérifieront la mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui de juin 2020.

22. Ils analyseront avec l'équipe du projet et les partenaires, les mesures pour consolider les acquis du projet et les inscrire dans la durée.

23. Ils contribueront aux aspects de l'Aide – mémoire relatifs à la Composant 1 et portant sur les institutions et dialogue politique, la mise en œuvre des partenariats, le capital humain et social, la qualité de la participation des bénéficiaires, la réactivité des fournisseurs de services, les innovations et possibilités de réplification à grande échelle, et la stratégie de sortie.

M. Jacques Lutaladio, Expert agronome

24. Il fera le point complet de la mise en œuvre globale et l'exécution du PTBA 2020 de la sous-composante 2.1 « Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux ». Plus spécifiquement, il sera en charge de :

- Analyser les résultats obtenus de la mise en œuvre des conventions signées avec les partenaires du projet en charge de la sous-composante 2.1 et les approches utilisées ;
- Faire des recommandations sur ces partenariats basées sur les analyses et les échanges avec les acteurs concernés ;
- Vérifier l'état d'avancement de la mise en place du mécanisme d'approvisionnement en intrants piloté par la Coop DICPA ;
- Apprécier le fonctionnement du mécanisme de fonds intrants en cours de construction et la pérennisation de cet outil ;
- Faire le point sur la mise en place sur le terrain des conseillers CEF de la FUPRO et leurs appuis apportés aux bénéficiaires sur leurs activités de production ;
- Faire le point sur les activités de subventions intrants destinés aux producteurs vulnérables en vue de répondre à l'urgence COVID-19 et vérifier si ces activités prennent en compte les aspects de nutrition de ces producteurs;
- Vérifier si la stratégie de mise en place d'urgence des intrants COVID-19 subventionnés ne met pas à mal le dispositif du fonds intrants en cours de mise en place au sein de Coop DICPA ;
- Apprécier la prise en compte des aspects environnementaux dans la mise en œuvre des activités de production ;
- Evaluer l'opérationnalisation du Plan d'action d'éducation nutritionnelle et l'état d'avancement de l'élaboration de la convention avec le PAM pour appuyer la mise en œuvre dudit plan ;
- Faire le point sur la mise en œuvre du plan d'actions d'urgence de 100 jours (juin/juillet à septembre 2020), relatif à la sous-composante 2.1 ;
- Fournir des orientations dans le cadre de l'élaboration du PTBA 2021 pour la sous-composante 2.1 ;
- Fournir des recommandations visant à améliorer la mise en œuvre de la sous-composante 2.1 du projet, après avoir apprécié le degré de mise en œuvre des recommandations des missions précédentes ;
- Soumettre au Chef technique de la mission, conformément au format FIDA et selon le calendrier établi, un projet d'aide-mémoire et sa contribution au rapport de la mission de supervision.

25. En outre il procèdera à l'analyse de la performance de la sous-composante 2.1 dans le cadre du PTBA 2020, et vérifiera la mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui de juin 2020.

26. Il analysera avec l'équipe du projet et les partenaires, les mesures pour consolider les acquis du projet et les inscrire dans la durée.

27. Il contribuera à l'analyse d'autres aspects développés dans l'Aide – mémoire et portant sur la productivité, les institutions et dialogue politique, la mise en œuvre des partenariats, le capital humain et social, la qualité de la participation des bénéficiaires, la réactivité des fournisseurs de services, les innovations et possibilités de réplication à grande échelle, et la stratégie de sortie.

M. Harifidy Ramilison, Expert en génie rural et gestion des ressources naturelles

28. Il fera le point complet (i) de la mise en œuvre globale et l'exécution du PTBA 2020 de la sous-composante 2.2 « Développement des infrastructures » et (ii) de la prise en compte des aspects environnementaux et changements climatiques. Plus spécifiquement, il sera en charge de :

- Evaluer l'état d'avancement du processus d'entente directe avec le MOD pistes et le MOD aménagements hydroagricoles ;
- Faire le point sur le démarrage des études technico-économiques et environnementales sur un premier lot de 500 ha avec la Direction du Génie Rural (DGR) et la Cellule environnementale du MAEP ;
- Apprécier les progrès enregistrés dans la mise à jour des études d'avant-projet détaillé (APD) déjà réalisées par le PAIA-VO cofinancé par la BAD, sur les sites de bas-fonds retenus ;
- Faire le point sur l'identification et le choix des axes à réhabiliter/ traitement de points critiques ;
- Apprécier les demandes de réhabilitation et construction de magasins et évaluer les progrès réalisés dans le montage des DAO ;
- Vérifier l'intégration du volet environnement et adaptation au changement climatique dans l'exploitation des bas-fonds aménagés ;
- En collaboration avec les autres membres de la mission, vérifier la prise en compte des aspects environnementaux dans les conventions signées avec les partenaires du projet ;
- Apprécier l'état d'avancement du processus d'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP), et de la Stratégie Climat et Mesures d'Adaptation aux Changements Climatiques ;
- Evaluer les progrès réalisés dans l'élaboration d'une étude en matière de produits d'assurance agricole adaptés aux populations locales ciblées par le projet ;
- Faire le point sur la mise en œuvre du plan d'actions d'urgence de 100 jours (juin/juillet à septembre 2020), relatif à la sous-composante 2.2 ;
- Fournir des orientations dans le cadre de l'élaboration du PTBA 2021 pour la sous-composante 2.2 et pour les aspects environnementaux et changements climatiques;
- Fournir des recommandations visant à améliorer la mise en œuvre de la sous-composante 2.2 du projet, après avoir apprécié le degré de mise en œuvre des recommandations des missions précédentes ;
- Soumettre au Chef technique de la mission, conformément au format FIDA et selon le calendrier établi, un projet d'aide-mémoire et sa contribution au rapport de la mission de supervision.

29. En outre il procèdera à l'analyse de la performance de la sous-composante 2.2 dans le cadre du PTBA 2020, et vérifiera la mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui de juin 2020.

30. Il analysera avec l'équipe du projet et les partenaires, les mesures pour consolider les acquis du projet et les inscrire dans la durée.

31. Il contribuera à l'analyse d'autres aspects développés dans l'Aide – mémoire et portant sur les institutions et dialogue politique, la mise en œuvre des partenariats, le capital humain et social, la qualité de la participation des bénéficiaires, la réactivité des fournisseurs de services, les innovations et possibilités de répliation à grande échelle, la gestion des ressources naturelles, l'adaptation aux changements climatiques, et la note des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (SECAP/PESEC), et la stratégie de sortie.

M. Hermann S. Tossou, Analyste de programmes au Hub FIDA de Dakar et Mme Faten Bokri, Consultante FIDA au bureau d'Accra

32. Ils couvriront les aspects relatifs au genre, au ciblage et à l'inclusion des jeunes, ainsi qu'au suivi-évaluation et gestion des savoirs. Dans ce cadre, ils devront : (i) évaluer et apprécier la mesure dans laquelle la stratégie de ciblage est mise en application sur le terrain et faire, au besoin, sur la base des constats par rapport au ciblage des bénéficiaires et des sites, des propositions en vue de leur amélioration ; (ii) évaluer la prise en compte effective des jeunes et des femmes dans les groupes cibles du PADAAM ; (iii) apprécier le système de ciblage géographique et social mis en place par le projet ; (iv) faire le point sur les résultats de la convention de partenariat spécifique avec l'ANaF pour la promotion de l'autonomisation sociale et économique des femmes dans les filières maïs, manioc et riz ; (v) vérifier l'intégration des indicateurs, en termes de proportion de jeunes et de femmes à atteindre dans les diverses conventions de partenariat signées.

33. Ils contribueront également à l'appréciation de la vulnérabilité des ménages bénéficiaires des actions du projet, en lien avec la pandémie de la COVID-19 ;

34. Ils examineront les aspects liés à la gestion des savoirs et à la communication. A cet effet, ils auront à charge de : (i) faire le point des recommandations des missions précédentes relatives à la gestion des savoirs et à la communication du PADAAM ; (ii) analyser les actions mises en œuvre par le projet en 2020 et celles planifiées dans le PTBA 2021; (iii) apprécier le partenariat du projet avec les radios rurales ; et (iv) faire le point sur l'élaboration d'une stratégie digitale pour mettre en lumière les réalisations du PADAAM à l'échelle nationale et internationale.

35. Ils examineront le système de suivi-évaluation en place au PADAAM en ressortant les forces et les faiblesses tant sur le plan du dispositif que sur le plan fonctionnement et sa contribution à la prise de décision. Ils vérifieront si les indicateurs des produits et effets attendus sont bien renseignés dans le cadre logique du projet et feront le point sur le lancement de l'étude combinée SMRO et socio-économique de référence du projet.

36. Ils apporteront leur appui à l'équipe dans l'amélioration du fonctionnement du système de suivi-évaluation (SSE) en termes d'outils de collecte, de traitement des données et de production des rapports périodiques. Ils apprécieront l'élaboration et l'utilisation des tableaux de bord périodiques, la fonctionnalité de la base de données, ainsi que l'intégration du suivi technique et financier dans le SSE.

37. Ils contribueront à l'analyse d'autres aspects développés dans l'Aide – mémoire et portant sur l'analyse du cadre logique et l'efficacité du projet, les Institutions et dialogue politique, la mise en œuvre des partenariats, le capital humain et social, les innovations et possibilités de répliation à grande échelle, la stratégie de sortie, la qualité de la gestion du projet, et la cohérence entre le PTBA et sa mise en œuvre.

38. Ils formuleront des recommandations clés et soumettront un projet d'aide-mémoire et leur contribution au rapport de supervision, conformément au format FIDA, au Chef de l'équipe technique de la mission.

M. Diallo, Thierno Sadou, Expert en gestion fiduciaire

39. Il (Elle) sera chargé(e) de : (i) vérifier que les modalités de gestion financière en vigueur pour gérer et contrôler les fonds du projet répondent aux exigences fiduciaires du FIDA ; (ii) vérifier la conformité et l'exactitude des demandes de décaissement et des états de dépenses ; (iii) porter, globalement, un jugement sur la qualité de la gestion financière, administrative, comptable et de contrôle du projet. En particulier, il aura en charge de :

- Analyser le taux d'exécution financière (globalement et par composante) et les activités planifiées et en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du PTBA-PPM 2019/2020 ;
- Analyser la performance du projet en termes de taux de décaissement des ressources et proposer des solutions palliatives ;
- Evaluer la qualité de la gestion administrative, financière et comptable du projet par l'administration du questionnaire FMQ ;
- Evaluer le degré d'exécution du PPM 2019/2020 et fournir des orientations à l'élaboration du PPM 2021 ;
- Faire le point sur la mise en œuvre du plan d'actions d'urgence (juin/juillet à septembre 2020), aspects financiers ;
- Apprécier la mobilisation de la contrepartie de l'Etat et des bénéficiaires et proposer, en cas de nécessité, un système de prise en charge et de comptabilisation de toutes ces contributions (en espèce et en nature) ;
- Examiner les ORF et les OPO en cours et traiter de toutes les questions de gestion administrative, financière et comptable ;
- Passer en revue les problèmes liés au processus de préparation/soumission des ORF et au système et procédures de classification des documents, en vérifiant la régularité de la soumission ;
- Vérifier le respect du manuel de procédures ; évaluer le degré d'utilisation des outils de gestion financière ; examiner un échantillon de dépenses, à partir des demandes de décaissement et des relevés de dépenses et vérifier l'adéquation, l'exhaustivité et la validité des états de dépenses, en utilisant la liste de contrôle de la note d'orientation de l'évaluation de la gestion financière des projets du FIDA ;
- Evaluer la cohérence et apprécier la conformité de la mise en œuvre du projet en lien avec les documents cadres (DCP, Accord de Financement et Lettre à l'Emprunteur) et les PTBA-PPM 2019/2020 ;
- Evaluer le système de contrôle interne et fournir des propositions pour améliorer la performance du dispositif de contrôle interne ; recenser les risques dus à des carences importantes et formuler des recommandations concrètes pour améliorer la gestion financière et atténuer les risques identifiés ;
- Apprécier le niveau d'exécution des principales recommandations, en matière fiduciaire, des différentes missions d'audit et/ou de suivi ; dresser un état de suivi des recommandations et le joindre au rapport de supervision ;
- Contribuer à la rédaction de l'aide-mémoire et du rapport principal et rédiger l'annexe sur l'évaluation de la gestion financière du projet (à joindre au rapport de supervision).

40. Par ailleurs, il soumettra : (i) un bref rapport à l'attention du responsable financier (auprès de la division FMD) et du Directeur Pays, incluant une évaluation mise à jour de la performance de la gestion financière ; (ii) un résumé mis à jour de l'évaluation du risque financier à la supervision et une liste de contrôle de révision des états de dépenses reflétant les constatations de la mission ; le rapport doit être conforme aux annexes I, II, III et IV de la note d'orientation de l'évaluation de la gestion financière des projets du FIDA.

DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION

41. La mission se déroulera du 28 septembre au 13 octobre 2020. Le calendrier provisoire de la mission sera préparé par les équipes ProCaR/PADAAM et envoyée à la mission avant son démarrage.

PRODUITS ATTENDUS DE LA MISSION

42. Les produits suivants sont attendus à l'issue de la mission :
- Un aide-mémoire signé au format FIDA ;
 - Un rapport de mission, incluant les annexes techniques au format FIDA requis pour une mission de supervision ;
 - Un projet de lettre de gestion (transmettant le rapport de la mission de supervision).

DOCUMENTATION

43. L'équipe du PADAAM mettra à disposition les documents suivants dont la liste n'est pas exhaustive :
- Le document de conception du projet ;
 - Les rapports de mission (i) d'appui au démarrage et (ii) d'appui à la mise en œuvre du projet ;
 - Le rapport d'avancement global du projet à fin août 2020 ;
 - Le rapport d'avancement de la mise en œuvre des conventions avec les partenaires clés à fin août 2020 ;
 - L'état de mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui au démarrage d'octobre 2019 et de la mission d'appui à la mise en œuvre du projet de juin 2020 ;
 - L'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions d'urgence de 100 jours;
 - Les tableaux sur les performances financières du projet et l'état d'avancement matériel du PTBA 2020 ;
 - Le cadre logique avec les indicateurs renseignés au 31 août 2020.

6.2. Calendrier de la mission

Dates	Horaires (heure de Cotonou : GMT +1)	Communes	Villages	Moyens de Com/Structures	Description des centres d'intérêt	Thématiques	Observations	
Lundi 28 Septembre 2020	08h30-09h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe de mission et Equipe PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Séance de prise de contact avec l'équipe du PADAAM/ProCaR 	<ul style="list-style-type: none"> Echanges sur le planning de la mission Point sur la documentation partagée 	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du planning de la mission Mise à disposition de la documentation complémentaire 	
	09h30-13h00	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe de mission et Equipe PADAAM/ProCaR : Séance de travail avec le personnel du PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Présentation Générale du PADAAM Etat d'avancement de la mise en œuvre du PADAAM Point de mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui de 2019 et de la mission de suivi de juin-juillet 2020 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation générale du PADAAM (Logique d'intervention- Thématiques spécifiques –Thématiques transversales) 	Thématiques spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> Partenariats productifs inclusifs Appui aux OP et à la production Infrastructures rurales Thématiques transversales <ul style="list-style-type: none"> Genre, Jeune et Ciblage Nutrition Gestion des savoirs et capitalisation Environnement Suivi-Evaluation Finances/Comptabilité Passation des marchés 	
	13h00-14h00	Pause-déjeuner						
	14h00-17h30	/	/	/	/	Equipe mission <ul style="list-style-type: none"> Appropriation de la documentation Divers entretiens/échanges avec les cadres du PADAAM/ProCaR(en vidéo conférence ou par email) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre globale du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Thématiques relatives à la mise en œuvre du PADAAM
Mardi 29 Septembre 2020	9h30-13h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe de mission et Equipe PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Séance de travail avec les structures de renforcement des partenariats productifs de type 4P et Co Entreprise : SENS Bénin et ETD Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> Actions préparatoires à la collaboration avec le PADAAM Mise en œuvre des conventions : Point des activités mises en œuvre + approches utilisées Premiers résultats obtenus et Perspectives Processus recrutement de l'ATI 	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats productifs inclusifs de type contrat simple, 4P et Co entreprises 	

Dates	Horaires (heure de Cotonou : GMT +1)	Communes	Villages	Moyens de Com/Structures	Description des centres d'intérêt	Thématiques	Observations
						<ul style="list-style-type: none"> Mécanisme de financement des PP. Point de vue des bénéficiaires: ESOP/PIVERT-ESSOR 	
	13h30-14h30	Pause déjeuner					
	14h30-17h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	<p>Equipe de mission et Equipe PADAAM/ProCaR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Séance de travail avec les structures (FUPRO Bénin, Coop DicPA, ANAF, IFRIZ-B/ DLROPEA) sur le volet appui aux OP et à la production 	<ul style="list-style-type: none"> Actions préparatoires à la collaboration avec le PADAAM Mise en œuvre des conventions + Premiers résultats + Perspectives Point de la mise en œuvre du CEF Présentation du mécanisme fond levier Intrants Autonomisation sociale et économique des femmes Structuration des acteurs des filières 	<ul style="list-style-type: none"> Appui aux OP et à la production
Mercredi 30 Septembre 2020	9h30- 13h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	<p>Equipe de mission et Equipe PADAAM/ProCaR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Séance de travail avec la DGR, la cellule environnement du MAEP sur la mise en œuvre des infrastructures rurales dans le cadre du PADAAM 	<ul style="list-style-type: none"> Actions préparatoires à la collaboration avec le PADAAM Infrastructures rurales sur le PADAAM (Aménagement des basfonds – Pistes – Constructions magasins) Collaboration avec AGETUR et AGETUR Collaboration avec DGR et CE/MAEP 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures rurales
	13h30-14h30	Pause-déjeuner					
	14h30-17h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	<p>Equipe de mission et Equipe PADAAM/ProCaR :</p> <ul style="list-style-type: none"> Séance de travail avec l'équipe de PADAAM/ProCaR sur les aspects transversaux 	<p>Echanges autour des thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Genre, Jeune et Ciblage 	<ul style="list-style-type: none"> Thématiques transversales

Dates	Horaires (heure de Cotonou : GMT +1)	Communes	Villages	Moyens de Com/Structures	Description des centres d'intérêt	Thématiques	Observations	
						<ul style="list-style-type: none"> Nutrition (Niveau d'opérationnalisation du Plan d'action d'éducation nutritionnelle) Gestion des savoirs et capitalisation (partenariat avec les radios rurales) Environnement et changement climatique 		
Jeudi 1er Octobre 2020	09h30-11h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe mission et équipe PADAAM/ProCaR <ul style="list-style-type: none"> Dispositif de suivi évaluation dans le cadre du PADAAM 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif de suivi en ligne des conventions, les outils de collecte de données, et le logiciel de gestion intégré du ProCaR Etude combinée SMRO et socio-économique de référence du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi Evaluation 	
	11h30-13h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe mission et Equipe PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Séance d'échanges avec les ATDA et les DDAEP 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre globale du projet Activités menées avec le PADAAM 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des avancées sur les différentes thématiques 	
	13h30-14h30	Pause déjeuner						
	14h30-17h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe mission <ul style="list-style-type: none"> Divers entretiens avec les cadres du PADAAM/ProCaR sur les différentes thématiques (En vidéo conférence/Email) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre globale du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Thématiques relatives à la mise en œuvre du PADAAM 	
Vendredi 02 Octobre 2020	09h30-13h30	Cotonou	Infosec	Vidéo conférence (Equipe de mission) et en Présentielle (acteurs)	Equipe mission et Equipe PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Atelier National de validation du mécanisme de mise en place des fonds levier Intrants 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et validation du mécanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Participants : Personne Ressources, OPAs , Coop DICPA, DPV, INRAB, CAA,DPP, FUPRO, IFRIZ-B, ATDA, DDAEP. etc 	
	13h30-14h30	Pause déjeuner						
	14h30-17h30	Abomey-Calavi	Infosec	Vidéo conférence (Equipe de mission) et en Présentielle (acteurs)	Equipe mission et Equipe PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Atelier National de validation du mécanisme de mise en place des fonds levier Intrants 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et validation du mécanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Participants : Personne Ressources, OPAs , Coop DICPA, DPV, INRAB, CAA,DPP, FUPRO, IFRIZ-B, ATDA, DDAEP. etc 	

Dates	Horaires (heure de Cotonou : GMT +1)	Communes	Villages	Moyens de Com/Structures	Description des centres d'intérêt	Thématiques	Observations
Samedi 03 Octobre 2020	09h30-13h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe mission • Divers entretiens avec les cadres du PADAAM/ProCaR sur les différentes thématiques (En vidéo conférence/Email)	• Mise en œuvre globale du projet	• Thématiques relatives à la mise en œuvre du PADAAM
	13h30-14h30	Pause déjeuner					
	14h30-17h30	/	/	/	Equipe mission : • Exploitation de la documentation		• Documentation
Dimanche 04 Octobre 2020		/	/	/	Equipe mission : • Exploitation de la documentation		• Documentation
Lundi 05 Octobre	09h00-13h00	Toffo	Toffo	IFRIZ-B/FUPRO	Equipe mission et équipe PADAAM/ProCaR • Phase Terrain : Visite des initiatives CEF et CEP à Toffo Equipe mission : • Rédaction de l'aide-mémoire	• Echanges avec les bénéficiaires • Echanges avec FUPRO Bénin et IFRIZ-Bénin	• Discussions autour des appuis du PADAAM • Rédaction de l'aide-mémoire pour ceux qui ne seront pas sur le terrain
	13h00-14h00	Pause déjeuner					
	14h00-17h30	Zogbodomè	Tègon	SENS Bénin	Equipe mission et équipe PADAAM/ProCaR • Phase Terrain : Visite d'une ESSOR à Tègon/Zogbodomè avec SENS Bénin Equipe mission : • Rédaction de l'aide-mémoire	• Echanges avec les bénéficiaires • Echanges avec FUPRO Bénin et IFRIZ-Bénin	• Discussions autour des partenariats de type 4P • Rédaction de l'aide-mémoire pour ceux qui ne seront pas sur le terrain
Nuit à Bohicon							
Mardi 06 Octobre 2020	09h00-13h00	Ouinhi	Ouinhi	INRAB	Equipe mission et équipe PADAAM/ProCaR • Phase Terrain : Visite d'un site de production de semences de riz résilientes aux Changements climatiques Equipe mission : • Rédaction de l'aide-mémoire	• Echanges avec les bénéficiaires • Echanges avec INRAB	• Discussions autour des partenariats de type 4P • Rédaction de l'aide-mémoire pour ceux qui ne seront pas sur le terrain
	13h00-14h00	Pause déjeuner					
	14h00-16h00	Dangbo	Dangbo	ETD Bénin	Equipe mission et équipe PADAAM/ProCaR • Phase Terrain : Visite de l'ESOP Vallée avec ETD Bénin Equipe mission :	• Echanges avec les bénéficiaires • Echanges avec ETD Bénin	• Discussions autour des partenariats de type 4P • Rédaction de l'aide-mémoire pour ceux qui ne seront pas sur le terrain

Dates	Horaires (heure de Cotonou : GMT +1)	Communes	Villages	Moyens de Com/Structures	Description des centres d'intérêt	Thématiques	Observations	
					<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de l'aide-mémoire 			
	16h00-18h00	Abomey-Calavi	Godomey	ProCaR	Equipe PADAAM/ProCaR <ul style="list-style-type: none"> Préparation de la Synthèse des constats de terrain Equipe mission <ul style="list-style-type: none"> Rédaction de l'aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Constats terrain et synthèse générale 	<ul style="list-style-type: none"> Constats terrain et synthèse générale 	
Mercredi 07 Octobre 2020	09h30-11h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe mission Equipe PADAAM/ProCaR <ul style="list-style-type: none"> Débriefing sur les visites de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Constats terrain et synthèse générale 	<ul style="list-style-type: none"> Constats terrain et synthèse générale 	
	11h30-13h30	Abomey-Calavi	Godomey	Vidéoconférence	Equipe mission <ul style="list-style-type: none"> Divers entretiens avec les cadres du PADAAM/ProCaR sur les différentes thématiques (En vidéo conférence/Email) 	Mise en œuvre globale du projet	Thématiques relatives à la mise en œuvre du PADAAM	
	13h30-14h30	Pause-déjeuner						
	14h30-18h00	/	/	/	Equipe mission : <ul style="list-style-type: none"> Rédaction de l'aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	
Jeudi 08 Septembre 2020		/	/	/	Equipe mission : <ul style="list-style-type: none"> Rédaction de l'aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	
Vendredi 09 Septembre 2020	09h30-13h30	/	/	/	Equipe mission : <ul style="list-style-type: none"> Rédaction de l'aide-mémoire Transmission des contributions au Chef de mission technique 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	
	13h30-14h30	Pause-déjeuner						
	14h30-18h00	/	/	/	Equipe mission : <ul style="list-style-type: none"> Consolidation des contributions Rédaction annexes techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	
Samedi 10 Octobre 2020		/	/	/	Equipe mission : <ul style="list-style-type: none"> Consolidation des contributions Rédaction annexes techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	
Dimanche 11 Octobre 2020	14h30-16h30	/	/	/	Equipe mission : <ul style="list-style-type: none"> Séance d'amendement de l'aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	

Dates	Horaires (heure de Cotonou : GMT +1)	Communes	Villages	Moyens de Com/Structures	Description des centres d'intérêt	Thématiques	Observations	
	18h00	/	/	/	Equipe mission : <ul style="list-style-type: none"> Transmission du projet d'aide-mémoire au PADAAM/ProCaR pour amendement et préparation séance de validation de l'aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	
Lundi 12 Octobre 2020	9h00-13h30	Abomey-Calavi	Godomey	ProCaR	Equipe PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Lecture et Amendement de l'aide-mémoire par l'équipe du PADAAM/ProCaR 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Abomey-Calavi 	
	13h30-14h30	Pause-déjeuner						
	14h30-16h30	Abomey-Calavi	Godomey	ProCaR vidéo conférence	Equipe mission Equipe PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Séance d'amendement participatif de l'aide-mémoire 	<ul style="list-style-type: none"> Amendement de l'aide-mémoire par l'équipe du PADAAM/ProCaR 	<ul style="list-style-type: none"> Aide-mémoire 	
Mercredi 14 Octobre 2020	15h30-16h30	Cotonou	/	vidéo conférence	Equipe mission / Cadres MAEP et Equipe PADAAM/ProCaR : <ul style="list-style-type: none"> Séance de restitution de la mission de supervision Gouvernement du Bénin/FIDA du PADAAM 2020 au MAEP 	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation globale du niveau de mise en œuvre du PADAAM 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau globale de mise en œuvre du PADAAM 	
	17h00	Fin de mission						

6.3. Liste des personnes participant aux réunions virtuelles de la mission

Structures	Nom et Prénoms	Fonction	Contacts	E-mail professionnel
Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)	Gaston C.DOSSOUHOUIN	Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche		cgdossouhoui@gmail.com
	Bonaventure KOUAKANOU	Directeur de Cabinet du MAEP	95 40 06 76	bonaventure_kouakanou@yahoo.fr
	Abdoulaye TOKO	Directeur Adjoint de Cabinet du MAEP	97 08 25 68	tokoabdoulaye@yahoo.fr
	Françoise ASSOGBA KOMLAN	Secrétaire Général du Ministère	64 06 06 64	fassogba@gouv.bj
	Dossa AGUEMON	Directeur de la Programmation et de la Prospective (DPP) du MAEP	96 97 15 54	aguemondossa@yahoo.fr
	Aristide GNIKPO	Chef Cellule Suivi Evaluation de la DPP/MAEP	97 69 67 27	fassinou3@gmail.com / fassinou1@yahoo.fr
	Léon AKPATCHO	Collaborateur CSE/DPP/MAEP	97 09 28 64	leoha2001@yahoo.fr
	Alimi SALIFOU	Collaborateur CSE/DPP/MAEP	97 13 74 00	alimmous@gmail.com
	Gwladys Makpondé KOSSI	Collaboratrice CSE/DPP/MAEP	69 00 35 24	makpondegwladys@yahoo.fr
Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Souleymane AKAMBI	Chargé du Portefeuille FIDA à la Caisse Autonome Amortissement (CAA)	97 73 15 62	souleymane.akambi@caabenin.org
	Ignace ATIUKPE	Chef Service suivi des projets à la CAA		ignace.atioukpe@caabenin.org
Ministère du Plan et du Développement (MPD)	Victorin EDE YAOVI	Directeur Général du Financement du Développement	21304219/66 39 46 16	edeyaovi@yahoo.fr /vedeyaovi@gouv.bj
	Rachid MAMA-SIKA	Directeur de la Mobilisation des Financements et de la Coordination de l'Aide au Développement	97 09 47 46	rachidmamasika17@gmail.com/ rmamasika@gouv.bj
Programme Cadre des Interventions du FIDA en milieu Rural au Bénin (ProCaR)	OLOULOTAN Sikirou	Coordonnateur National/ProCaR	96 31 90 28	sikirouoloulotan@procarbenin.org
	HOUNKPATIN Karlos	Responsable Administratif et Financier / ProCaR	97 64 21 51	khounkpatin@procarbenin.org
	KPANGON Hector	Responsable Suivi-Evaluation / ProCaR	97 87 77 60	hectorkpangon@procarbenin.org
	AHOTON Francine	Responsable Passation des Marché / ProCaR	96 16 01 57	francineahoton@procarbenin.org

Structures	Nom et Prénoms	Fonction	Contacts	E-mail professionnel
	GOUNOU N'GOBI Askandarirou Kora	Responsable Suivi Environnement et Changement Climatique / ProCaR	90 93 91 64	akoragounougobi@procarbenin.org
	CHABI Echimaël	Responsable Gestion des Savoirs et Communication / ProCaR	61 68 39 11	echimaelchabi@procarbenin.org
	MAMA YABI Tatiana	Responsable Genre Jeune et Ciblage / ProCaR	97 13 05 75	tatianayabi@procarbenin.org
	ADJOBO Franck	Assistant du Coordonnateur chargé des Opérations / ProCaR	97 67 36 17	franckadjobo@procarbenin.org
	HOUENOU G-Christian	Responsable de l'Unité Régionale d'Appui Sud	97 11 19 93	christianhouenou@procarbenin.org
	AGONTIGLO Clarisse	Assistante du Responsable d'Unité Régionale d'Appui Sud	97 13 20 05	clarisseagontiglo@procarbenin.org
Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM)	AKPOVO Olivier Serge	Chef Projet / PADAAM	97 33 40 67	sergeakpovo@procarbenin.org
	MONTCHO Vigninou Adelphe Simplicite Patient	Spécialiste Infrastructures Rurales / PADAAM	96 69 22 42	simplicitemontcho@procarbenin.org
	HOUNTONDJI Théodore	Spécialiste Agrobusiness Manioc / PADAAM	67 88 89 29	theodorehountondji@procarbenin.org
	TONATO Olivier	Spécialiste Agrobusiness Céréales / PADAAM	96 25 21 79	oliviertonato@procarbenin.org
	LEGBANON Sèssièdè Ida	Spécialiste OP et Production / PADAAM	96 29 12 77	idalegbanon@procarbenin.org
	FIOGBE R.V. Thalès	Chargé du Suivi-Evaluation / PADAAM	90 07 55 84	thalesfiogbe@procarbenin.org
	AYENA Lalé Romaine	Agent d'Appui au Suivi-Evaluation / PADAAM	66 38 10 36	romaineayena@procarbenin.org
	GBEDOKOUN Wilfrid Philypp	Agent d'Appui au Suivi-Evaluation / PADAAM	90 07 55 85	wilfridgbedokoun@procarbenin.org
	HESSOU Rodrigue Thierry	Comptable / PADAAM	90 18 99 18	rodriguehessou@procarbenin.org
	KAMAROU Djalal-Dine	Assistant-Comptable / PADAAM	96 15 66 84	dinekamarou@procarbenin.org
	OGBONI Richard	Secrétaire-Comptable URA Centre / PADAAM	61 28 24 34	richardogboni@procarbenin.org
	SOSSOU Geoffroy	Assistant Passation des Marchés / PADAAM	96 02 54 55	geoffroysossou@procarbenin.org
SENS Bénin	Kèmi FAKAMBI	Directrice SENS Bénin	95 80 44 03	kf@solidaritesentreprises.org
	Morest AGOSSADOU	Point Focal PADAAM/SENS Bénin	94 99 12 79	am@solidarites-entreprises.org
ETD Bénin	Moussilimi YESSOUFOU	Directeur ETD/ Point Focal PADAAM/ETD Bénin	97 59 51 05	moussilimiyessoufou@etdong.org
	Gervais AKOLOGBO	Conseiller	97 48 04 62	gervais.akologbo@gmail.com

Structures	Nom et Prénoms	Fonction	Contacts	E-mail professionnel
FUPRO Bénin	Charles GNANGASSI	Directeur FUPRO	96 03 70 06	cdgnangass@yahoo.fr
	Fabrice BAKPE	Point Focal PADAAM/FUPRO	97 62 70 33	faberonly@gmail.com
ANAF Bénin	Germain DOSSOU	Coordonnateur ANaF/Point Focal PADAAM/ANAF	97 02 52 85	domeger2002@yahoo.fr
IFRIZ-Bénin	Joseph KOUTCHIKA	Coordonnateur IFRIZ/Point Focal PADAAM/IFRIZ	95 66 78 09	josephkoutchika@yahoo.fr
	Patrice KOUTCHIKO	Chargé de Programmes à IFRIZ-B	96 33 85 72	koutchicop@yahoo.fr
Coop DICPA	Lionel GUEZODJE	Président Coop DICPA	97 44 57 33	guezolionel@yahoo.fr
	Mathias LOKO	Point Focal PADAAM/CooPDICPA	97 85 83 78	lokomathias@gmail.com
INRAB	Adolphe ADJANOHOOUN	DG INRAB	64 28 37 02	sp.inrab@yahoo.com
	Marcellin ALLAGBE	Point Focal PADAAM/INRAB	95 40 62 38	allamarcel@hotmail.com
	Iliyath BELLO TIDJANI	Assistant du Point Focal PADAAM/INRAB	97 57 90 13	beloiliyath@gmail.com
	Roland Justin ZOGLOBOSSOU	DPV (Directeur)	95 95 65 61	rolandzr@yahoo.fr
DPV	Marcel GODONOU	Point Focal PADAAM/DPV	97 44 13 13	godcel2004@gmail.com
DLROPEA	Abdel Rachid NOUHOU	DLROPEA (Directeur)	97 72 05 21	nourchid@yao.fr
	Jean Baptiste AHOLOU	Point Focal PADAAM / DLROPEA	97 58 86 75	jbaholou2016@gmail.com
ATDA	Kassim ISSAKA	DG ATDA 4	97 39 30 94	kassimissaka@gmail.com
	Andrax KANMADOZO	Point Focal PADAAM / ATDA4	97 87 84 91	raymondafouda@gmail.com
	Didier AGONYISSA	DG ATDA 5	95 54 19 00	dagonyissa@gmail.com
	Oscar AMOUSSOU	Point Focal PADAAM / ATDA5	97 09 85 34	oscaramoussou@gmail.com
	Glwadys S. TOSSOU	DG ATDA 6	97 87 31 94	gladystossou@gmail.com
	Raymond AFOUDA	Point Focal PADAAM / ATDA6	97 87 84 91	raymondafouda@gmail.com
	Prosper SAGBO	DG ATDA 7	97 42 03 20	p.sagbo@yahoo.fr
	Brigitte NSIA SOGLOHOOUN	Point Focal PADAAM / ATDA7	66 47 61 88	nsiabrigitte@gmail.com
DDAEP	Hubert Dognon Tchoukpèni	DDAEP Atlantique (Directeur)	96 96 46 29	hubertdognon@gmail.com
	Kouassivi Constant Marius HOUANYE	Point Focal PADAAM/DDAEP Atlantique	95344684/ 96095060	houanyeconstant@gmail.com
	Madeleine LAFIA MORA B. T.	DDAEP Couffo (Directrice)	95322512/97647997	madeleinelafia@yahoo.fr

Structures	Nom et Prénoms	Fonction	Contacts	E-mail professionnel
	Fulbert AGNIGBANVI	Point Focal PADAAM/DDAEP Couffo	95 39 60 98	gapezi79@gmail.com
	Madeleine LAFIA MORA B. T.	DDAEP Mono (interim Directeur)	95322512/97647997	madeleinelafia@yahoo.fr
	Carlos Archimède VINANKPON	Point Focal PADAAM/DDAEP Mono	64 80 33 91	yemcar2008@gmail.com
	Gaelle GNANCADJA	DDAEP Zou (Directeur)	97182502/94121755	gnakadja11@gmail.com
	Venance AGBODOSI	Point Focal PADAAM/DDAEP Zou	97 40 28 92	fooven35@gmail.com
	Abdoulaye-Chabi ISSA CHABI	DDAEP Collines (intérim Directeur)	97 07 79 32	issachabiabdoulaye@yahoo.fr
	Gabriel KOUGBENOU	DDAEP Ouémé (Directeur)	66 76 37 32	ddaepoueme@gmail.com
	Janvier AMOUSSOU	Point Focal PADAAM/DDAEP Ouémé	96 38 04 86	janmoussou@gmail.com
	Achille K.L. ONILOUDE	DDAEP Plateau (Directeur)	97 60 89 27	aoniloude@gmail.com
	Dègla Raymond AYEGRON	Point Focal PADAAM/DDAEP Plateau	97 64 22 07	raymonddeglaayegnon@gmail.com

Appendice 7 : Synthèse des recommandations de la mission

Actions	Responsabilité	Date limite
Composante 1 : Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée		
<i>Développement des partenariats</i>		
Finaliser d'urgence le contrat d'assistance technique de la FAO qui sera révisé sur une base annuelle	CP, SNAM,SNAC,, RPM	31/12/2020
Organiser 2 missions d'appui ponctuel d'experts de la FAO consistant à : la formation sur l'outil « Rural Invest » et la validation du Manuel de gestion du mécanisme de financement des partenariats productifs	CP, SNAM,SNAC, RPM	30/11/2020
Autoriser les Communes et les ATDA à effectuer les passations de marché (PM) pour le compte du PADAAM et assurer leur formation appropriée sur le respect des procédures de PM	CN/ProCaR, CP/PADAAM, RPM	31/12/2020
<i>Renforcement des capacités des acteurs</i>		
Procéder à la collecte des données des différentes conventions en vue de renseigner les indicateurs d'effets du cadre logique dans la perspective de la RMP prévue pour 2022	RSE et partenaires	Immédiat et continu
Organiser par filière un atelier d'analyse de la structuration actuellement en cours afin de faire un choix plus judicieux sur leur capacitation	SOPP et DLROPEA	Immédiat et continu
Appuyer l'installation de 20 Unités Locales de prestation en conseil agricole (CEF, CdG OP) sur les 34 communes bénéficiaires du conseil pour une meilleure visibilité et accessibilité aux services CEF/CdG OP	SOPP et FUPRO	31/12/ 2020

Actions	Responsabilité	Date limite
Procéder à l'élaboration du plan stratégique de la fédération nationale des producteurs de maïs (FNPM)	SOPP, FUPRO/FNPM et RPM	31/12/ 2020
Composante 2 : Amélioration de la productivité et de la production agricole		
Accès aux intrants et aux services et appuis transversaux		
Procéder à la mise à disposition des ressources du PADAAM à la Coop DICPA, pour faire face aux besoins actuels et effectifs des producteurs et leurs OPA en intrants.	SOPP, CP et RAF	Immédiat et continu
Organiser une réflexion en vue d'intégrer dans le mécanisme d'accès aux intrants : (i) la vente d'intrants à crédit, (ii) l'implication des banques ou IMF, (iii) la gestion des risques de non-remboursement de crédit ; et (iv) le coût de transport afin d'assurer une mise à disposition d'intrants au plus près des producteurs, partout au même prix et en temps réel.	SOPP	Novembre 2020
Poursuivre et finaliser le processus d'acquisition des motos et matériels informatiques au profit des conseillers CEF de la FUPRO et autres prestataires	RPM	31/03/2021
Assurer la démultiplication des innovations enseignées dans les CEP à travers un dispositif de facilitation de proximité avec des animateurs permettant l'échange de connaissance et organiser des visites d'échanges pour toucher la réalité des techniques apprises aux producteurs qui n'ont pas reçu les formations.	SOPP et IFRIZ	Immédiat et continu
Veiller à une appropriation par les bénéficiaires appuyés par la FUPRO de leur contribution à la réalisation du CEF	SOPP et FUPRO	Immédiat et continu
Développement des infrastructures		
Prévoir un appui institutionnel de la DGR en ressource humaine	CP, SIR, DGR	30/11/2020
Inclure une clause d'engagement exclusif du personnel de chaque AMOD dans la mise en œuvre de leur contrat avec le PADAAM	RPM, SIR	30/10/2020
Etablir un chronogramme détaillé des activités du volet « développement des Infrastructures » pour fixer des délais à respecter	SIR, RPM	20/10/2020
Efficacité		
Accélérer la finalisation de l'étude combinée SMRO et socio-économique de référence	RSE ProCaR / CSE PADAAM / CP PADAAM	31/12/ 2020
Ciblage et portée		
Opérationnaliser le partenariat avec les SAE pour faciliter l'élaboration des plans d'affaires au profit des acteurs et actrices en ciblage direct.	UGP	30/11/2020
Finaliser le processus de sélection des OPS.	UGP	31/12/2020
Égalité des sexes et participation des femmes et des jeunes		
Prendre contact avec OXFAM pour l'appui sur la méthodologie GALS	UGP / FIDA	30/10/2020
Finaliser le processus de contractualisation des centres de formation des jeunes	UGP	30/11/2020
Organiser la formation de la première cohorte de jeunes au titre du PTBA 2021	UGP	28/02/2021
Analyser la possibilité d'appuyer les initiatives développées par les partenaires et autres structures sur l'incubation des jeunes.	UGP	PTBA 2021
Nutrition		
Lancer le processus de recrutement des ONG pour la réalisation des actions de sensibilisation sur le terrain	UGP	31/03/ 2021
Définir un cadre de collaboration avec la DANA pour appuyer le projet dans le suivi du volet nutritionnel	UGP	31/12/2020

Actions	Responsabilité	Date limite
Capital humain et social et autonomisation		
Faciliter la synergie d'action entre les OP Filières et l'ANAF pour garantir l'atteinte des objectifs du PADAAM en termes d'autonomisation des femmes	UGP	Continu
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles		
Stratégie de valorisation des résidus Procéder à l'élaboration d'un partenariat avec le laboratoire de bio-ingénierie de la FSA afin d'opérationnaliser les technologies de valorisation des résidus de récolte.	RSECC	Janvier 2021
Formation aspects Environnement/Climat Après l'élaboration du PGPP et de la Stratégie Climat, commencer la formation de l'équipe projet et des acteurs clés de mise en œuvre sur les aspects Environnement/Climat avec l'appui de personnes ressources.	RSECC	Février 2021
Sécurité foncière Procéder à la concertation avec les collectivités locales pour discuter sur l'initiative de transformation de réserves administratives en terres agricoles, uniquement à la disposition des femmes et des jeunes. Favoriser une synergie avec le Projet de Modernisation de l'Administration Foncière au Bénin (PMAF/ANDF ²) afin de disposer d'outils performants qui sécurisent le foncier et permettent à la terre d'être d'avantage au service des bénéficiaires.	UGP	Continu
Qualité de la gestion du projet		
Opérationnaliser les mesures recommandées en février 2020 à la suite du diagnostic organisationnel et institutionnel du ProCaR portant sur la délégation des compétences et des responsabilités au sein du ProCaR	Coordo, CP	Novembre 2020
Gestion des savoirs		
Documenter le processus de collaboration PADAAM/FUPRO/ACMA2 sur le SIM	Responsable Gestion des savoirs	Continue
Élaborer une stratégie digitale	Responsable Gestion des savoirs	06/ 2021
Fournir au projet le canevas d'élaboration du plan annuel de gestion des savoirs	FIDA	31/10/2020
Élargir l'objet de la visite d'échange sur le SIM au Ghana prévue aux systèmes d'apprentissage en ligne et aux opportunités de digitalisation	C/PADAAM	Mars 2021
Cohérence entre le PTBA et les activités menées		
Établir des priorités dans la mise en œuvre des activités du PTBA 2020 concrètement réalisables	UGP PADAAM	Octobre/ 2020
Performance du système de suivi-évaluation		
Doter l'équipe du projet d'une licence d'un logiciel de travail collaboratif (MS Teams et Zoom) et y former tout le personnel S'assurer que cette licence soit dédiée au projet pour faciliter le travail à distance et l'interaction rapide	Chef projet PADAAM / Responsable SE	31/12/ 2020
Qualité de la gestion financière		
Finaliser le remplacement du RAF démissionnaire	ProCaR / Gouvernement	31.10.2020

² Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)

Actions	Responsabilité	Date limite
Le RAF actuel est intérimaire depuis Avril 2020 et était lele Chef Comptable du RAF démissionnaire. Finaliser le processus de remplacement du RAF démissionnaire. La position de RAF est un poste clé de l'UCP et ne peut pas être intérimaire sur une longue période.		
Finaliser le recrutement du cabinet en charge de mettre en place le dispositif de contrôle interne et assurer un suivi trimestriel Les candidatures sont déjà reçues et l'UCP espère nommer le sélectionné courant octobre 2020.	Coordonnateur / RAF / RPM	31.10.2020
Renforcement de capacité pour l'équipe financière <ul style="list-style-type: none"> Finaliser et mettre en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités du personnel. Renforcer les capacités du personnel comptable dans la gestion des fonctionnalités du logiciel comptable Tom2Pro pour qu'il puisse en maximiser l'utilisation.	RAF / Coordinateur	31.03.2021
Edition automatique du formulaire 104 à partir de Tom2Pro Faire le paramétrage du logiciel Tom2Pro par le consultant externe qui est en charge.	PADAAM / RAF	31.12.2020
Préparation et soumission du PTBA L'UCP doit démarrer le processus de planification budgétaire au plus tard en septembre de l'année précédant l'exercice budgétaire afin de transmettre le PTBA au FIDA en octobre de l'année précédant l'exercice budgétaire.	Chef Projet / RSE / RAF	31.10.2020
Fonds de contrepartie		
Gap de financement du PADAAM Le gap de financement du PADAAM est de 42% au 31/8/2020 n'est pas encore comblé. Accélérer le taux d'exécution physique du projet et réaliser un décaissement conséquent pour le compte du PTBA 2020 dans l'optique de convaincre d'autres bailleurs de fonds de la pertinence d'investir dans le projet.	Coordonnateur / Chef Projet	Continu
Collecter la contribution du Gouvernement Faire le nécessaire pour collecter ces exonérations fiscales qui peuvent être estimées à un montant d'environ FCFA 100 millions auprès de l'Etat, ce qui devrait augmenter sa contribution.	Coordonnateur / Chef Projet / Gouvernement	31.03.2021
Évaluation de la passation des marchés		
Elaborer le projet d'accord de partenariat sur la PM avec les ATDA à partir des modèles avec les Mairies dans le cadre du PADMAR et soumettre le dossier au MAEP puis au FIDA pour l'ANO	Coordonnateur, CP et RPM	31/10/2020
Reporter systématiquement, dans les conventions avec les partenaires (ETD-Bénin, Sens Bénin, ...), leur implication dans le processus de passation de marché	Coordonnateur, CP et RPM	31/03/2021
Apprécier la pertinence d'affecter auprès de la PRMP une personne ressource dédiée spécifiquement aux dossiers des projets du ProCaR	Coordonnateur, CP/PADAAM et PADMAR, RPM	31/12/2020
Organiser une rencontre entre le FIDA et le Gouvernement pour échanger sur les améliorations des procédures de passation des marchés des projets FIDA à l'instar des projets financés par la Banque Mondiale	FIDA	30/11/2020

Appendice 8 : Liens youtu.be des visites de terrain

Visites de terrain lors de la mission de supervision du PADAAM du 05 au 06/10/2020

1. Visite de terrain à Agon <https://youtu.be/3zpLFGcQXwk>
2. Visite de terrain à Samionta <https://youtu.be/682RrM10Ki4>
3. Visite de terrain à Covè <https://youtu.be/pdAogK8rZC0>
4. Visite de terrain à Houéli-Gaba <https://youtu.be/C-2R6IA9B5I>
5. Visite de terrain à Adja-Ouère <https://youtu.be/ihQZUB04sLE>



Investir dans les populations rurales

Bénin

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

Rapport de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: 28 September 2020 to 13 October 2020

Date du document: 02/03/2021

Identifiant du projet 2000001073

Numéro du rapport: 5540-BJ

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Moyen	Faible
<i>Engagement politique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Gouvernance</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Macroéconomie</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Fragilité et sécurité</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Stratégies et politiques sectorielles		Aucun risque anticipé
<i>Alignement des politiques</i>		<i>Aucun risque anticipé</i>
<i>Élaboration et mise en œuvre des politiques</i>		<i>Aucun risque anticipé</i>
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Faible
<i>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Portée du projet	Moyen	Faible
<i>Pertinence du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Solidité technique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Faible
<i>Modalités d'exécution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Suivi-évaluation des dispositifs</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Gestion financière du projet	Élevé	Substantiel
<i>Organisation et dotation en personnel du projet</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Budgétisation du projet</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Contrôles internes du projet</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Information comptable et financière du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Audit externe du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Faible
<i>Cadre juridique et réglementaire</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Responsabilité et transparence</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Capacités en matière de passation des marchés publics</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Processus de passation des marchés publics</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
<i>Conservation de la biodiversité</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Efficience des ressources et prévention de la pollution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Patrimoine culturel</i>		<i>Aucun risque anticipé</i>
<i>Peuples autochtones</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Conditions de travail</i>		<i>Aucun risque anticipé</i>
<i>Santé et sécurité communautaires</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Réinstallation et réinsertion économique des populations</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Émissions de gaz à effet de serre</i>		<i>Aucun risque anticipé</i>
<i>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Parties prenantes	Moyen	Faible
<i>Coordination/participation des parties prenantes</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Faible</i>
<i>Doléances des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Risque global	Moyen	Faible

Contexte national	Moyen	Faible
Engagement politique	Moyen	Moyen
Risque: Les élections présidentielles sont prévues pour avril-mai 2021. Il est observé des situations entre les différents acteurs politiques du pays, notamment l'opposition qui soulève le risque d'exclusion. Ceci pourrait perturber la mise en place des actions du projet sur le terrain.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Anticiper sur les marchés importants qui nécessite l'autorisation de l'autorité centrale		
Gouvernance	Moyen	Faible
Risque: Risques d'interférence politique dans les PDA	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Participation de toutes les composantes socioprofessionnelles aux différents maillons filières dans les CTP Veille citoyenne permanente du PASCIB ATDA dotées de personnalité morale et d'autonomie financière animées par un personnel contracté et évalué sur base de Gar et de performances suivant les standards du secteur privé		
Macroéconomie	Moyen	Faible
Risque: La volatilité des prix des produits promus par le projet. Conséquences : Problèmes de financement des contributions par les bénéficiaires. Réduction d'adoption des technologies par les producteurs	Moyen	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Organisation de la production toute l'année Meilleure compréhension des flux saisonniers des produits dans la sous-région ; Professionnalisation des acteurs bénéficiaires Amélioration de la connaissance des marchés sous régionaux par OP</p>		
Fragilité et sécurité	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Augmentation importante des cas de COVID-19 depuis janvier 2021. Risque de perturbation de la campagne agricole du au COVID-19.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Appui aux producteurs pour une planification rigoureuse de la campagne. Assurer que les bénéficiaires ait tout le nécessaire pour la campagne en cours. Amélioration de la cadence de réalisation des appuis. Appui du FIDA au projet à travers le mécanisme RPSF.</p>		
Stratégies et politiques sectorielles		Aucun risque anticipé
Alignement des politiques		Aucun risque anticipé
<p>Le PADMAR a été formulé en cohérence avec les axes stratégiques du PSRSA et s'aligne parfaitement sur l'axe 1 de la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRIP), sur le Programme national d'investissement agricole (PNIA), le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), la Stratégie nationale de la microfinance (SNMF), la Politique nationale de décentralisation et de déconcentration (PONADEC) et le Programme d'action nationale pour l'adaptation au changement climatique (PANA).</p> <p>Malgré l'élaboration du PSDSA 2017-2025 et de la SNCA2, il est toujours aligné à ces nouvelles générations de politiques qui sont une continuité et une amélioration des anciennes.</p>		
Élaboration et mise en œuvre des politiques		Aucun risque anticipé
Aligné aux politiques nationales, le PADMAR contribuera par ses résultats à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de développement rural à savoir le PSDSA, la SNCA2.		
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Faible
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Inondation des zones d'intervention du projet</p>	Moyen	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Choix des sites de mises en oeuvre par une approche participative combinant aussi les informations de terrain et des données scientifiques.</p>		
<p>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risques climatiques</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Diffusion de variétés résilientes à la sécheresse Diffusion de systèmes culturaux et de pratiques d'agriculture de conservation Infrastructures limitant les pertes après-récoltes Aménagements garantissant le contrôle de l'eau Le PADMAR est en synergie avec le PADAAM dans la réalisation d'une stratégie de promotion des produits d'assurance agricole pour les acteurs des filières maraichage, riz, manioc, maïs et ceux des produits financiers des SFD durant la seconde phase du projet. Cette assurance agricole permettra de compenser les pertes financières en cas d'épisode de sécheresse et d'inondation.</p>		
<p>Portée du projet</p>	Moyen	Faible
<p>Pertinence du projet</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Faible ciblage des personnes vivant avec un handicap</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Des ajustements et améliorations sont attendus pour les acteurs des activités post-récoltes et les personnes vivant avec des handicaps qui doivent bénéficier d'appuis spécifiques. Il s'agira d'une initiative sous forme de phase pilote pour permettre une meilleure inclusion de ces catégories vulnérables. S'agissant de la sélection des bénéficiaires, le projet a développé une note opérationnelle de ciblage avec la caractérisation détaillée des cibles du projet et la description du processus de ciblage. Le processus est réalisé en plusieurs étapes garantissant la transparence et le caractère inclusif et participatif. Des critères de sélection et de priorisation sont élaborés pour choisir les meilleurs dossiers répondant aux objectifs du projet.</p>		
<p>Solidité technique</p>	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Il était prévu d'aménager 2 100 ha de périmètres maraichers pour la durée du PADMAR dont 735 ha à la revue à mi-parcours. Cette sous-composante accuse un retard important du fait entre autres : du sous-dimensionnement du personnel en charge du pilotage de ce volet au niveau central (1 seule personne pour les SC1.2 et SC2.1), ce qui a été rectifié après la 4ème supervision par le FIDA ; de l'importante différence entre les valeurs du DCP et les réalités du terrain quant aux profondeurs estimées des forages en zones intermédiaires et profondes , qui s'est répercuté dans la planification spatiale des superficies selon le type d'aménagement, d'autant plus que les coûts unitaires dans le DCP sont bas</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Des recommandations faites lors du RMP:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alléger les dépenses pour les études en utilisant les technologies avancées de mesures topographiques et des techniques modernes d'estimation de débit d'exploitation d'un forage/puits - Recourir aux artisans locaux pour la réalisation des planches surélevées et des puits tubés suivant un processus de sélection équitable et transparent au niveau de la communauté - Elaborer un manuel de gestion et d'entretien des infrastructures d'irrigation (captage et distribution) à l'intention des TSM et des usagers des périmètres maraichers - Procéder à un phasage en 2 temps pour l'exécution des planches surélevées (2 lots) qui constituent la plus grande partie de la nouvelle répartition 		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Faible
Modalités d'exécution	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Faible implication des structures techniques</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Appuis institutionnel et renforcement des fonctions régaliennes : DLROPEA, ANM, ANPME, DPV, DDAEP</p>		
<p>Risque:</p> <p>Retard dans le démarrage des activités du projet</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Ancrage dans le PROCAR mutualisation des fonctions programme Conduite anticipée des études techniques et diagnostics préalables : aménagements, infrastructures, audit institutionnel OP, enquêtes de référence, etc. Recrutement procédure rapide de l'ATI Pré-identification à la formulation des partenaires potentiels de mise en oeuvre Implication de l'exécutif pour raccourcir le processus de ratification</p>		
Suivi-évaluation des dispositifs	Moyen	Faible

Risque: Faible performance de décaissement	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Phasage de mise en oeuvre privilégiant les investissements structurants les 1ères années Maîtrise d'ouvrage déléguée facilitant la passation des marchés		
Gestion financière du projet	Élevé	Substantiel
Organisation et dotation en personnel du projet	Élevé	Substantiel
Risque: Le premier trimestre 2020 a enregistré la démission du Responsable Administratif et Financier du ProCaR. Le comptable PAPSFRA assure son intérim avec l'ANO du FIDA en attendant le recrutement formel d'un RAF qui est en cours. L'équipe projet a été sélectionnée par appel à candidature et a pris service depuis juin 2019 sauf les techniciens « facilitateurs de terrain » qui vont jouer un rôle d'assistance technique auprès des bénéficiaires y compris la facilitation de la coordination entre les partenaires d'exécution et l'UCP. Un Plan de Renforcement des Capacités du personnel a été élaboré et soumis au FIDA qui a fait des observations qui ont été intégrées. La version révisée est en cours de resoumissions au FIDA.	Élevé	Substantiel
Mesures d'atténuation: Finaliser le remplacement du RAF démissionnaire Finaliser le recrutement des techniciens « facilitateurs de terrain » Finaliser et mettre en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités du personnel y compris dans la gestion des fonctionnalités du logiciel Tom2Pro		
Budgétisation du projet	Élevé	Substantiel
Risque: L'UCP a transmis le PTBA 2020 au FIDA le 27 décembre 2020, donc avec 2 mois de retard. Le partenaire d'exécution du projet, l'opérateur SENS a régulièrement recours au PADAAM pour l'obtention d'un ANO pour ajuster le budget d'une tâche ou pour réaliser une tâche non prévue initialement (mais qui s'inscrit dans les grandes catégories de dépenses du projet).	Élevé	Substantiel

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Démarrer le processus de planification budgétaire au plus tard en septembre de l'année précédant l'exercice budgétaire afin de transmettre le PTBA au FIDA en octobre de l'année précédant l'exercice budgétaire.</p> <p>Permettre aux partenaires d'exécution du projet de préparer un budget avec des enveloppes budgétaires par grandes catégories de dépenses (et pas très détaillé par tâche).</p>		
<p>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</p>	Élevé	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>La contribution du Gouvernement au projet est sous-forme de droits, impôts et taxes au moyen d'exonérations fiscales. Au 25/09/2020, la contrepartie mobilisée par le Gouvernement s'élève à FCFA 37,6 millions alors que sa contribution attendue est de FCFA 445,8 millions. Ce qui s'explique principalement par le fait que l'exonération en impôts et taxes concerne plus la sous-composante « Développement des Infrastructures » qui a connu un faible taux d'exécution physique.</p> <p>Le PADAAM est en attente d'un montant estimé à environ FCFA 100 millions d'exonération fiscale sur les véhicules et les motos achetés pour les partenaires d'exécution et le fonctionnement. Le PADAAM espère recevoir ce montant d'ici fin décembre 2020 pour pouvoir les comptabiliser dans ses livres. Selon le RAF, le délai de collecte des exonérations fiscales auprès de l'Etat peut aller jusqu'à 4 mois.</p> <p>Les autres partenaires financiers n'ont pas encore contribué parce que les sous-composantes « Développement des Partenariats » a faiblement démarré.</p> <p>Le gap de financement du PADAAM de 42% au 31/8/2020 n'est pas encore comblé.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Faire le nécessaire pour collecter les exonérations fiscales de FCFA 100 millions auprès de l'Etat, ce qui devrait augmenter sa contribution.</p> <p>Accélérer le taux d'exécution physique du projet et réaliser un décaissement conséquent pour le compte du PTBA 2020 dans l'optique de convaincre d'autres bailleurs de fonds de la pertinence d'investir dans le projet.</p>		
<p>Contrôles internes du projet</p>	Élevé	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>Le PADAAM s'inscrit dans le dispositif de contrôle interne du ProCaR qui ne dispose d'auditeur interne. C'est le cabinet encours de recrutement qui devrait assurer ce rôle.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le recrutement d'un cabinet pour mettre en place le dispositif de contrôle interne et assurer un suivi trimestriel de l'ensemble des projets du ProCaR vient d'être finalisé le 9/10/2020.</p>		

Information comptable et financière du projet	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>La mission note un problème d'édition automatique du formulaire 104 « reconstitution du compte spécial/désigné) à partir du logiciel Tom2Pro – la préparation de ce formulaire 104 se fait manuellement en ce moment.</p> <p>Les rapports financiers intérimaires du 31 Mars et du 30 Juin 2020 n'ont pas été soumis dans les 45 jours après la fin de la période en revue.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Faire le paramétrage du logiciel Tom2Pro par le consultant externe afin de pouvoir faire l'édition automatiquement du formulaire 104 à partir de Tom2Pro.</p> <p>Soumettre les rapports financiers intérimaires de chaque fin de trimestre dans les 45 jours après la fin de la période en revue.</p>		
Audit externe du projet	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>La version numérique du rapport d'audit envoyée par email initialement ne comporte pas les annexes mais la version papier envoyée au FIDA renferme toutes les annexes au rapport d'audit</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>.</p>		
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Faible
Cadre juridique et réglementaire	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>Loi 2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics et ses textes d'application. Il existe aussi le "Guide de l'acheteur public et du soumissionnaire"</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Risque:</p> <p>Il existe des dossiers types d'Appel d'Offres Ouvert National et International (DAON et DAOI), Demande de Renseignements et de Prix (DRP) et Demande de Cotation) pour les marchés de travaux, de biens et fournitures et de prestations de services intellectuels.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		

<p>Risque:</p> <p>Cadre PEFA 2016 (Rapport Juin 2016) - note : A (NB : Le PEFA a été publié en juin 2016, avant l'avènement du nouveau code des marchés, la loi 2017-04) Existence de base de données sur les marchés publics, incluant des informations sur les acquisitions, les valeurs et les adjudicataires, et ce pour tous les types de marchés y compris les marchés des contrats de préfinancements depuis 2013</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Risque:</p> <p>Cadre PEFA 2016 (Rapport Juin 2016) - note : C le Code des marchés limite le montant additionné des marchés de gré à gré passés par chaque autorité contractante à 10% du montant total de ses marchés. Le dépassement de ce seuil peut cependant être autorisé par la DNCMP après accord de l'ARMP. En 2014, les marchés passés selon des modes autres que gré à gré ont représentés en valeur 64% du montant total des marchés passé</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Promotion des méthodes de mise en concurrence ouverte au sein du projet</p>		
<p>Risque:</p> <p>Cadre PEFA 2016 (Rapport Juin 2016) - note : C Sur les six catégories d'informations définies pour les critères sur la facilité d'accès du public aux informations, deux ne sont pas accessibles. Pour les quatre restantes, l'information accessible ne concerne pas la plupart des marchés, mais seulement la majorité des marchés 1) informations accessibles pour la majorité des marchés : (i) Le cadre juridique et réglementaire de la passation de marché (ii) Les plans de passation de marchés (iii) Les opportunités de soumission (iv) Les informations sur le règlement des plaintes 2) Informations non accessibles : (i) Les marchés attribués (ii) Statistiques annuelles sur les marchés publics</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Assurer la publication des marchés attribués au niveau du projet</p>		
<p>Responsabilité et transparence</p>	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Cadre PEFA 2016 (Rapport Juin 2016) - note : A Les six critères exigés pour la mesure d'efficacité de l'organe administratif indépendant chargé des plaintes sont respectés</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		

Risque: Un système à plusieurs niveau: l'Autorité Contractante, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics au Bénin (ARMP) et la Chambre Administrative de la Cour Suprême	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: L'ARMP est en charge de prendre la décision d'exclusion suivant la gravité de l'acte commis par le soumissionnaire, Toutes ces dispositions sont prévues par le code	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Veiller à ce que le tribunal administratif procède également au processus d'exclusion		
Risque: Il existe l'OLC : Observatoire de Lutte contre la Corruption en qui est en réorganisation actuellement ;	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: N/A		
Capacités en matière de passation des marchés publics	Moyen	Faible
Risque: Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche dispose d'une Direction dirigée par la "Personne Responsable des Marchés Publics et une Commission de Passation des Marchés Publics Il existe également au projet un spécialiste en passation des marchés et un assistant en passation des marchés : Responsable passation de marchés (RPM) au PROCAR et Assistant en passation de marchés (APM) par projet	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Les membres de la Cellule et de la Commission des marchés sont impliqués dans la passation de tous les marchés du Ministère et disposent d'une bonne expérience des marchés financés par les donateurs. (RPM dispose de plus de 7 ans d'expériences et chacun des APM dispose de plus de 4 ans d'expériences)	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: N/A		

<p>Risque:</p> <p>Les documents de passation sont soumis au contrôle de conformité de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics et à la Direction Nationale de Contrôle des marchés puis aux audits annuels. Les documents sont de qualité moyenne mais pas médiocre</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Assurer des cliniques avec le FIDA, la CCMP et la DNCMP pour partager les bonnes pratiques dans l'amélioration des contenus des documents de passation de marchés</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les documents du cadre juridique et réglementaire de passation des marchés sont librement accessibles à tout public à partir du Portail des marchés publics</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les fonctions financières sont généralement exercées par les Responsables Administratifs et Financiers tandis que les marchés sont préparés par les services techniques et par la Responsable de passation des marchés. Mais RAF ou son représentant membre des Commissions ad'hoc, donc séparation partielle</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Progresser vers la non participation des RAF/Comptable dans le processus de passation de marchés</p>		
<p>Processus de passation des marchés publics</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>Les méthodes de passation de marchés de biens, mises en œuvre par le PADAAM sont celles préconisées par les procédures nationales. Ces procédures sont globalement conformes à celles du FIDA. Cependant, Certaines procédures sont utilisées par le PADAAM conformément à la réglementation nationale mais non prévue par le FIDA. Il s'agit des procédures de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) et Demande de Cotation (DC). DRP est un processus par affichage/journaux de 10jrs qui peut conduire à un nombre de réponses inférieur à 3</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Multiplier le nombre de support de publication des procédures par DRP pour recueillir plus de réponses</p>		

<p>Risque:</p> <p>Les méthodes de passation de marchés de biens, mises en œuvre par le PADAAM sont celles préconisées par les procédures nationales. Ces procédures sont globalement conformes à celles du FIDA. Cependant, Certaines procédures sont utilisées par le PADAAM conformément à la réglementation nationale mais non prévue par le FIDA. Il s'agit des procédures de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) et Demande de Cotation (DC). DRP est un processus par affichage/journaux de 10jrs qui peut conduire à un nombre de réponses inférieur à 3</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Multiplier le nombre de support de publication des procédures par DRP pour recueillir plus de réponses</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les méthodes de passation de marchés de biens, mises en œuvre par le PADAAM sont conformes à celles du FIDA. (Sélection Fondée sur la Qualité technique-Coût, Sélection Fondée sur la Qualité technique, Sélection à Moindre Coût, Sélection sur la base d'un budget déterminé). Cependant, les consultants individuels sont sélectionnés comme les firmes (Appel à manifestation d'intérêt, liste restreinte, puis offre technique et financière - 2 enveloppes), et non sur la base des qualifications uniquement</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Utiliser la méthode standard de sélection de consultant individuel basé sur la qualification (comparaison de CV sur la base de TDR, choix du meilleur CV, négociations avec le candidat ayant le meilleure CV</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les dossiers d'appel d'offres sont remis gratuitement aux entreprises nationales comme étrangères; depuis 2020 les DAO fournitures et travaux sont gratuits</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Risque:</p> <p>Conformément aux procédures nationales, le Plan Annuel de Passation des Marchés (PPM) est élaboré à partir du Plan de travail et Budgets annuels (PTBA) validé par le FIDA et publié par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), avant le démarrage de toute procédure de passation de marchés. PTBA/PPM non objecté généralement à partir de février</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Assurer un commencement à temps de l'élaboration du PTBA/PPM</p>		

<p>Risque:</p> <p>Conformément à l'article 23 du code de passation des marchés publics au Bénin, les autorités contractantes sont tenues d'élaborer des plans prévisionnels annuels de passation des marchés publics sur le fondement de leur programme d'activité. L'autorité contractante mandate une Personne Responsable du Marché chargée de mettre en œuvre les procédures de passation et d'exécution des marchés publics. La personne responsable des marchés publics (PRMP) est la personne habilitée à signer le marché au nom de l'autorité contractante. Elle est chargée de conduire la procédure de passation jusqu'à la désignation de l'attributaire et l'approbation du marché définitif.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Risque:</p> <p>Le PPM type prend en compte toutes les catégories d'acquisitions (Biens, travaux et services), et comprend toutes les lignes "Planifiées et "Réalisées".</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Risque:</p> <p>Dans le cadre des procédures de passation, lorsque moins de 3 devis sont reçus, il est procédé à la prorogation de la date d'ouverture, à cette dernière date quelque soit le nombre reçu, l'ouverture des plis est faite. Pour les procédures de demande de cotations, il est procédé à la prorogation jusqu'à l'obtention de trois devis.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Risque:</p> <p>Minimum trente (30) jours pour les appels d'offres. La procédures DRP de publication pendant 10 jours présente un risque (un appel d'offres ouvert à délai réduit) lorsque le nombre de réponses est inférieur à 3</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Assurer plus de publication pour la DRP pour recueillir plus de 3 réponses</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les soumissionnaires peuvent demander des renseignements complémentaires dix (10) jours au plus tard avant la date limite de dépôt des offres</p>	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: En cas de demande d'informations complémentaires ou demande d'éclaircissement adressée par un soumissionnaire, la réponse est systématique transmise à tous les autres soumissionnaires ayant déjà retiré le dossier d'appel d'offre ou qui retireront ledit dossier,	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Oui elles sont entreposées en lieu sûr	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Les garanties sont conservées par la Personne Responsable du Marché. En raison des seuils de marchés	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Oui l'ouverture est faite systématiquement 30 minutes après la réception des soumissions. Mais pour les marchés de prestations intellectuelles, cela n'est toujours pas observé	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Assurer l'ouverture de plis immédiatement après la date limite de réception des offres, pour tous les processus		
Risque: OUI, Mais pas pour tous les marchés	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Envoyer un PV scanné par mail aux soumissionnaires		
Risque: OUI. Cette commission est mise en place par une note de service	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		

<p>Risque:</p> <p>Oui pour la plupart des dossiers. Au cas où, l'évaluation n'a pas pu tenir dans le délai de validité, il demandé aux soumissionnaires de proroger la validé de leurs offres</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Eventuellement, renforcer la capacité des évaluateurs</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les conditions préalables à l'entrée en vigueur du contrat sont-elles clairement stipulées dans le contrat? (c'est-à-dire garantie de restitution d'acompte, garantie de bonne exécution, assurance, etc) - Oui dans les DAO, sauf sur certains marchés de travaux</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Organiser des cliniques pour adresser les problèmes pratiques de contractualisations</p>		
<p>Risque:</p> <p>Conformément aux stipulations de la réglementation nationale, la Cellule de passation des marchés au niveau du PADAAM est chargée du "classement et de l'archivage de tous les documents relatifs aux marchés publics passés au niveau du ProCaR.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Etablir un check-list pour chaque processus et numériser les archives</p>		
<p>Risque:</p> <p>Tous les marchés adjugés sont-ils annoncés publiquement? - Cette publication est obligatoire. Elle est faite pour certains</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Assurer la publication sur un site web (Ministère de tutelle, projet,...)</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les organes de passation et de contrôle interviennent dans la gestion des contrats. Il s'agit de la CCMP et la DNCMP</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les modifications de contrats sont autorisées et approuvées dans les mêmes conditions que le marché de base.</p>	Faible	Faible

Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Un comité de suivi existe pour tous les contrats mais son fonctionnement n'est pas assuré totalement	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Les biens sont réceptionnés par des commissions de réception spécialisées et réglementées. Quelques cas rares où ce n'est pas effectif	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Les contrats de services de consultants sont en général approuvés par des comités mis en place pour chaque étude.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Pour tous marchés de travaux, il y a des bureaux de contrôle qui sont recrutés pour assurer la surveillance et le contrôle des travaux	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		
Risque: Oui mais il arrive des fois où certains contrats sont achevés hors délai contractuel pour des raisons soit indépendamment de la volonté des prestataires ou de leur volonté	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Renforcer le suivi de l'exécution des contrats		
Risque: Le PADAAM détient un registre de tous les contrats passés avec toutes références	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: N/A		

Risque: Toute la documentation relative à l'exécution de certains marchés est à jour	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Progresser vers la numérisation des archives		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Conservation de la biodiversité	Moyen	Faible
Risque: Risque d'empiéter sur les sites Ramsar existants.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: La zone géographique du projet comprend 2 sites Ramsar qui sont exclus de la zone d'intervention du projet.		
Efficiéce des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Faible
Risque: L'intensification de la production agricole aura un impact en terme d'utilisation plus importante de fertilisants et de produits phytosanitaires et ainsi d'augmentation du risque de pollution de l'environnement ou des nappes alluviales.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Accompagner l'accès aux intrants toujours d'un service d'appui conseil pour former les producteurs à l'usage raisonné des produits de synthèse en tenant compte de normes environnementales, économiques et sanitaires. Informer et sensibiliser les agriculteurs sur les effets nocifs de certains intrants lorsqu'ils sont appliqués dans de mauvaises conditions, à de très fortes doses ou à des périodes inappropriées. Promotion de pratiques agroécologiques moins polluantes.		
Patrimoine culturel		Aucun risque anticipé
Le projet n'a pas d'impact sur le patrimoine culturel ni sur les zones sensibles nationales et/ou enregistrées au patrimoine culturel de l'UNESCO		
Peuples autochtones	Moyen	Faible
Risque: L'aménagement de zones en maraichage pourrait affecter les usagers actuels de ces zones (fourrages, maraichage extensif, etc.). Exclusion des femmes et des jeunes ex ante ou ex post pour cause d'insécurité foncière.	Moyen	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet veillera à ce que les usagers utilisant les zones actuelles soient bénéficiaires du projet ou dédommagés selon le statut foncier des zones mises en valeur et le principe du FPIC.</p> <p>Le projet prévoit la négociation de clauses contractuelles favorisant une exploitation efficace et durable des terres concernées par les exploitants et la formalisation écrite des transferts temporaires de droits de culture.</p>		
<p>Conditions de travail</p>		<p>Aucun risque anticipé</p>
<p>Les critères d'éligibilité veilleront par ailleurs à ce que les conditions de travail des bénéficiaires et de la main d'oeuvre employée sur les sites soient acceptables et respectent la santé humaine.</p>		
<p>Santé et sécurité communautaires</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>Effets des produits phyto synthétiques sur la santé. Situation nutritionnelle faible dans ces ménages bénéficiaires Critères d'éligibilité qui excluent les plus vulnérables.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Actions d'éducation nutritionnelle. Les critères d'éligibilité veillent par ailleurs à ce que les conditions de travail des bénéficiaires et de la main d'oeuvre employée sur les sites soient acceptables et respectent la santé humaine. Promotion d'intrants organiques. Participation équitable des femmes.</p>		
<p>Réinstallation et réinsertion économique des populations</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>Risques fonciers</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Implication des autorités communales coutumières en amont pour garantir la des contrats fonciers avec les coutumes Adhésion des propriétaires terriens aux OP bénéficiaires Evitement des sites avec problèmes fonciers majeurs dans le ciblage</p>		
<p>Émissions de gaz à effet de serre</p>		<p>Aucun risque anticipé</p>
<p>RAS</p>		
<p>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>

<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse accroître sensiblement l'exposition ou la vulnérabilité des moyens d'existence, des écosystèmes, des biens économiques ou des infrastructures des populations cibles aux fluctuations et aléas climatiques.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet intègre des activités de sensibilisation et d'appui-conseil aux OPA (utilisation des produits phytosanitaires, lutte intégrée contre les bio-agresseurs, utilisation des intrants organiques et biologiques, valorisation des résidus et déchets en sous-produits, BPA).</p> <p>Plaboration et la validation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), et du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) en cours.</p> <p>Formation de l'équipe projet et des acteurs clés de mise en œuvre prévue sur les aspects Environnement/Climat avec l'appui de personnes ressources.</p>		
Parties prenantes	Moyen	Faible
Coordination/participation des parties prenantes	Substantiel	Faible
<p>Risque:</p> <p>Faibles capacités des ATDA en ingénierie de projet et de mise en oeuvre d'approche filière</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Renforcement des fonctions techniques des ATDA et transfert progressif de maîtrise d'ouvrage Approche du faire-faire dans les PDA avec mobilisation et contractualisation avec des opérateurs et prestataires internationaux nationaux expérimentés</p>		
<p>Risque:</p> <p>Faiblesse capacité institutionnelle des OP et faible implication dans les échanges d'affaires</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Appui à la structuration et au renforcement des structures et fonction de gouvernance</p> <p>Renforcement de l'interprofession du riz et appui à l'émergence et au développement des interprofessions maïs et manioc</p>		
<p>Risque:</p> <p>Forte extraversion financière des OP</p>	Élevé	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Renforcement des structures économiques des faïtières d'OP dans une perspective d'autonomie financière</p>		
Doléances des parties prenantes	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Capacité technique et financière insuffisante des privés pour les investissements requis dans les partenariats</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Appui technique et financier du Padaam à la mise en oeuvre des plans d'affaires</p>		
<p>Risque:</p> <p>Echec des partenariats productifs</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Analyse de la rentabilité économique et financière des partenariats Sécurisation des marchés commerciaux Accompagnement post investissement par des prestataires spécialisés Implication d'une société de capital risque pour le portage des co-entreprises</p>		